



MOU^VEMENT
DU NID
FRANCE

Abolir le système prostitueur

RAPPORT ANNUEL 2020

Droits et dignité

Crise sanitaire

Sensibiliser

Prostitution

Soutien psychologique

Prévenir

Soutenir

Covid-19

Garder le lien

Convaincre

Violences

Accompagner

Témoigner

Pornographie

Aide d'urgence

Former



« À cette époque, je suis allée discuter au trottoir avec des prostituées. Elles m'ont raconté le même ressenti, la peur, la nuit, les hommes alcoolisés ou drogués, les menaces, la saleté. Moi, je désinfectais tout : la salle de bain, et moi avec. Qu'est-ce qui est le pire ? Dehors ? Dedans ? Au fond c'est pareil. »

Roxane, Prostitution et Société n°204

« Dans les médias, on vend du rêve, des filles riches qui mènent la belle vie ; rien à voir avec la réalité... J'ai arrêté la prostitution en 2016, on est en 2021 et j'en garde encore beaucoup de marques dans plein de domaines. »

Stéphanie, Prostitution et Société n°208



« Il faut qu'on arrête les harcèlements policiers, l'emprisonnement des personnes prostituées. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais pas qu'on libéralise le proxénétisme. »

Taina Bien-Aimé, directrice de Coalition Against Trafficking in Women (CATW)



SOMMAIRE

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Une association de terrain, un mouvement de société !	6
Quelques chiffres clés	7
Charte associative	8
Mot de la présidente	10



AVEC LES PERSONNES PROSTITUÉES

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel	12
L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives	16
La formation des acteurs sociaux pour améliorer leur connaissance du système prostitutionnel	22

CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUEUR

La prévention auprès des jeunes : informer et sensibiliser les jeunes générations	26
La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités	30
Le plaidoyer : obtenir la mise en place de véritables politiques publiques abolitionnistes	36

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Une gouvernance dynamique et participative	42
Partenariats	45
Coordination du réseau	46
Des volontaires et des donateur·rices mobilisés	50
À l'international	51
Trombinoscope du Mouvement du Nid	52



PRESSE

Communiqués de presse nationaux	55
Sélection de presse	60

Mouvement du Nid-France : une association de terrain, un mouvement de société !

Association reconnue d'utilité publique, bénéficiant des agréments ministériels « éducation populaire », « éducation nationale », « service civique » et « parcours de sortie » dans 17 départements, le Mouvement du Nid agit dans une trentaine de départements. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste de terrain et un mouvement de société.

La première association de terrain agissant sur les causes et les conséquences de la prostitution

Dans **24 délégations** et **2 antennes** à travers la France, nos militant·es ont rencontré **3 252 personnes prostituées** en 2020, sur les lieux de prostitution et lors des permanences d'accueil. Ces échanges, ce travail mené en commun avec les personnes prostituées donnent tout son sens à notre combat : le droit à ne pas être prostitué·e.

Le Mouvement du Nid-France, avec ses partenaires, accompagne les personnes prostituées face aux difficultés de leur vie quotidienne, elles qui affrontent un véritable déni de leurs droits (accès à la justice, aux soins, à la sécurité sociale). Lorsque les personnes prostituées entreprennent des démarches pour quitter la prostitution, il est également présent à leurs côtés. En 2020, **1 361** personnes prostituées ont bénéficié d'un accompagnement individuel dans leurs démarches.

Un mouvement de société portant un projet ambitieux et libérateur

Le Mouvement du Nid-France étend sa réflexion à l'ensemble du système prostitutionnel qui viole les droits humains et à ses causes collectives et individuelles. Nous voulons construire une société abolitionniste, citoyenne et solidaire, qui ne réduise pas les êtres humains à l'état de produits de consommation.

Le Mouvement du Nid-France forme des professionnel·les de l'action sociale dans de nombreux domaines : justice, police, emploi, médiation sociale, santé. Ainsi, en 2020, **437 professionnel·les** ont été formés.

Nous intervenons aussi en prévention auprès des jeunes. Le Mouvement du Nid-France réclame une réforme ambitieuse de l'éducation à la sexualité et à l'égalité, dès l'école primaire et tout au long du parcours éducatif. En 2020, nous sommes intervenus en prévention auprès de **8 633 jeunes**.

Nous sensibilisons également l'opinion et les élu·es pour faire évoluer les mentalités et orienter les politiques publiques. L'année 2016 a été marquée par une grande victoire : l'adoption de la loi du 13 avril renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. En 2020, nous avons agi en réseau avec de nombreux partenaires pour la mettre en œuvre : **62 associations** se sont réunies autour de l'appel Abolition 2012 initié en 2011. **Le collectif est toujours actif aujourd'hui.**

La prostitution

Le terme « prostitution » renvoie souvent à la seule personne prostituée qui se livrerait à un rapport sexuel contre une rémunération. Nous préférons parler du « système prostitueur », qui organise l'achat et la vente de l'usage du corps d'autrui et de sa sexualité. Ses acteurs sont les proxénètes et les « clients » prostitueurs.

Une atteinte à la dignité humaine : Notre société interdit d'assimiler le corps humain à un objet marchand. Pourtant, sous la contrainte économique, les prostitueurs accèdent au corps de la personne prostituée. Le système prostitutionnel exploite les victimes de rapports de force : les plus pauvres (d'ici, ou d'ailleurs avec le trafic d'êtres humains), les victimes du racisme et du sexisme (les personnes prostituées sont souvent des femmes, les prostitueurs sont des hommes).

Un obstacle à l'égalité femmes-hommes, une violence sexiste : Le système prostitutionnel garantit aux hommes ce que la condamnation du viol leur a retiré : la possibilité de disposer du corps des femmes sans tenir compte de leur désir. La répétition d'actes sexuels non désirés, est une violence, aux répercussions physiques et psychologiques graves.

1
9
3
7

Rencontre à Paramé-Saint-Malo entre Germaine Champion, malade alcoolique et prostituée et le Père André Marie Talvas. Cette rencontre marque la fondation du projet de l'association.

1
9
4
5

Création du premier lieu d'accueil pour femmes prostituées à Fontenay-aux-Roses.

1
9
5
1

Création de la revue trimestrielle Moissons nouvelles (Prostitution et Société en 1989).

1
9
7
1

Création d'une nouvelle association « Le Mouvement du Nid ».

1
9
4
3

Début de l'activité d'accueil de personnes prostituées à Paris par une petite équipe autour d'une ouvrière, Maggy Boire, et André Marie Talvas.

1
9
4
6

Création de l'association « L'équipe du Nid », qui donne naissance la même année à « L'Amicale du Nid ».

1
9
5
5

Début de la constitution dans plusieurs métropoles régionales de délégations de l'association.

1
9
8
6

Le Mouvement du Nid est reconnu d'Utilité Publique.

Notre action 2020 en quelques chiffres clés

3 252

contacts établis
dont **188** sur Internet

1 361

personnes
accompagnées
dont **117** en PSP

437

professionnel · les
formés

8 633

jeunes sensibilisés

2 646

personnes
sensibilisées

3
1

campagnes de plaidoyer
mobilisation nationale

26 délégations

400 bénévoles

21 salarié · es

1989

Le gouvernement décerne au Mouvement du Nid le label « Campagne d'intérêt général ».

2004

Réalisation de la première enquête nationale sur les clients de la prostitution.

2009

Création de la Bande Dessinée « Dérapages » pour la prévention du clientélisme. Lancement d'une série de sept colloques sur « Les politiques publiques et la prostitution ».

2016

13 avril 2016 : la loi de renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel est promulguée une semaine après le vote à l'Assemblée nationale en dernière lecture, après 3 ans de navette parlementaire. La France rejoint les pays ayant adopté une loi globale d'abolition, ou « modèle suédois ». Pour le Mouvement du Nid, c'est l'aboutissement de nombreuses années de plaidoyer !

1996

Réalisation de la Bande Dessinée « Pour toi Sandra » pour la prévention auprès des jeunes.

2007

Le Mouvement du Nid se prononce pour l'inversion de la charge pénale, c'est-à-dire l'interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

2010

Le Mouvement du Nid obtient la reconnaissance de la prostitution comme violence faite aux femmes dans le cadre de la « Grande cause nationale » sur les violences faites aux femmes.

CHARTRE ASSOCIATIVE DU M

ADOPTÉE EN ASSEMBLÉE

Identité



Le Mouvement du Nid, association de terrain et mouvement de société, agit en soutien aux personnes prostituées et en opposition au système prostitueur qui exploite leur précarité et leurs vulnérabilités. Il travaille sur les causes et les conséquences de la prostitution. Présent dans plusieurs dizaines de départements auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées, l'association est reconnue d'utilité publique et bénéficie des agréments d'État Éducation populaire et Éducation nationale.

Nos actions



Le Mouvement du Nid déploie ses actions autour de six priorités :

Pour le soutien aux personnes prostituées :

- La rencontre régulière sur les lieux de prostitution avec plusieurs milliers de personnes prostituées.
- L'accueil et l'accompagnement global des personnes prostituées et leur entourage, le développement d'alternatives à la prostitution, et le soutien vers la sortie de prostitution.
- La formation des professionnel.le.s et des bénévoles pour un meilleur accompagnement.

Contre le système prostitutionnel et ses complicités :

- La prévention auprès de plusieurs dizaines de milliers d'adolescent.e.s et de jeunes pour construire une sexualité libre de tout rapport marchand.
- L'information et la sensibilisation du grand public pour changer les mentalités et les regards.
- Le plaidoyer politique et judiciaire pour faire évoluer et appliquer les politiques publiques.



Abolir le système prostitueur

Mouvement du Nid - Secrétariat
Tél. : 01 42 70 92 40 - nidnational@mouvementdu nid.org

MOUVEMENT DU NID FRANCE

GÉNÉRALE LE 5 JUIN 2016



Convictions et missions

Témoin des réalités quotidiennes de la prostitution, dépositaire des témoignages et récits de vie de milliers de personnes prostituées, convaincu que le système prostitutionnel est un obstacle majeur à l'égalité femmes-hommes, une violence en soi, et une atteinte à l'intégrité et à la dignité de la personne humaine, le Mouvement du Nid milite pour l'abolition du système prostitutionnel et l'avènement d'une société libérée de l'exploitation marchande de la sexualité.

Ayant obtenu en 2016, après de nombreuses années de mobilisations, l'adoption d'une loi abolitionniste qualifiant la prostitution de violence, l'association veut contribuer au recul effectif de la prostitution et à sa disparition par la réduction de la demande, la prévention des entrées dans la prostitution, et le développement d'alternatives réelles et durables permettant une sortie de prostitution.

Née au cœur du christianisme social des années 1930, l'action militante du Mouvement du Nid s'inscrit dans le champ des grands combats humanistes, et notamment féministes, pour l'égalité, l'émancipation individuelle et collective, la justice et la solidarité. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste indépendante de toute structure politique ou religieuse.



Éthique de fonctionnement

Le Mouvement du Nid fonde son action sur la rencontre avec les personnes prostituées. Il place le respect de la personne et son émancipation au cœur de toutes ses actions. Il apporte un soutien inconditionnel, et en dehors de tout jugement, à toutes les personnes prostituées qui en font la demande.

Mouvement relais, notre association développe des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement social. Elle tisse aussi des liens avec les associations partageant son projet de société.

Pour mener à bien son action, le Mouvement du Nid mobilise des militant.e.s, des bénévoles et de salarié.e.s. Ils agissent dans l'esprit des statuts, dans le respect du règlement intérieur, et selon les orientations votées chaque année en Assemblée générale.

Le Comité national (CA) de l'association est composé de militant.e.s du Mouvement, issus d'une délégation départementale, et élu.e.s par l'Assemblée générale.



2020 : L'action du Mouvement du Nid dans la tourmente de la pandémie

La rédaction du rapport d'activités est toujours un moment privilégié de la vie de notre association, en ce qu'il permet de balayer l'ensemble des actions menées par toutes nos délégations lors de l'année écoulée, et d'en donner à voir toute la richesse.

Celui de l'année 2020 restera toutefois totalement hors normes, dans le contexte d'une pandémie d'une ampleur inédite qui nous a toutes et tous bousculés.

C'est donc avec des sentiments mitigés que nous présentons ce bilan d'une année si peu ordinaire :

Désarroi devant les situations critiques et parfois dramatiques des personnes prostituées, si durement frappées par cette crise sanitaire exceptionnelle. Elles, qui sont déjà souvent en situation de grande précarité, se sont trouvées confrontées à l'arrêt brutal d'un grand nombre de dispositifs d'aide publique, qui leur sont déjà assez peu accessibles.

Détermination à continuer de faire connaître les réalités vécues par les personnes prostituées. Nous mesurons l'écart entre le début de la crise sanitaire et la fin de l'année 2020 : au départ, les personnes prostituées ont été les grandes oubliées des dispositifs publics. L'intense plaidoyer mené avec opiniâtreté par le Mouvement du Nid et soutenu par d'autres associations pour alerter sur leur situation a contribué à la prise de conscience par les pouvoirs publics de l'importance d'y remédier. Beaucoup reste à faire, mais des moyens et des outils ont été débloqués.

Satisfaction de voir se construire au fil des semaines une admirable solidarité associative qui a permis notamment de fournir des aides de première nécessité, alimentation, produits d'hygiène, soutien aux femmes avec enfants, hébergements d'urgence pour les personnes ayant perdu leur logement faute de ressources, ou qui en ont été brutalement expulsées parfois par leurs proxénètes. En ce sens le partenariat, notamment avec la Fondation des Femmes, aura été essentiel.

Mais aussi et surtout, **immense fierté** de mesurer l'élan et la créativité de nos équipes tant bénévoles que salariées qui ont su relever d'immenses défis, s'adapter à l'urgence, maintenir les liens avec les personnes, leur apporter tout le réconfort possible, et poursuivre les activités en rivalisant d'inventivité: accompagnement par téléphone, soutien psychologique, adaptation de certains ateliers pour les effectuer en visio, organisation de distribution de colis alimentaires, formations adaptées au contexte, réflexion sur de nouveaux outils de prévention à distance. Même si les difficultés pendant les périodes de confinement pour poursuivre les rencontres sur les lieux de prostitution, pour tenir des permanences ou encore pour se rendre dans les établissements scolaires se reflètent dans les chiffres, nous pouvons nous féliciter de tout ce qu'ensemble nous avons accompli malgré ces difficultés.

Cette année 2020, si rude, et dont nous n'avons pas encore mesuré toutes les conséquences, aura bousculé nos pratiques et nous amènera aussi à les ré-interroger. Mais s'il en était besoin, nos convictions en sortent renforcées. Face à l'énorme machine à générer des profits en exploitant les fragilités et les vulnérabilités que les crises comme celle du COVID-19 soulignent avec une acuité extrême, notre projet de société, celui d'un monde sans prostitution, est le seul porteur de valeurs progressistes, égalitaires et émancipatrices.

Claire Quidet,
Présidente nationale du Mouvement du Nid-France

A woman with dark hair, wearing a black leather jacket, is looking back over her right shoulder towards the camera. She is standing on a street with trees and a blurred car in the background. The image is framed by a large, light blue, stylized graphic element that resembles a speech bubble or a large letter 'C'.

AVEC LES PERSONNES PROSTITUÉES

Depuis sa création il y a 80 ans, le Mouvement du Nid agit avec et auprès des personnes prostituées

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel



EN 2020

374 sorties dans l'année
2 633 heures de bénévolat
3 252 contacts établis

Depuis la naissance du projet du Nid, il y a plus de 80 ans, sa pensée, sa méthodologie et son action se sont construites avec les personnes prostituées. C'est auprès d'elles que le Mouvement du Nid a pu comprendre le système prostitutionnel, ses causes et ses conséquences. C'est avec elles qu'il a pu concevoir ses actions de soutien, d'alternatives et de prévention.

La plupart des personnes prostituées sont très isolées. Certaines n'ont même plus aucun contact avec le monde extérieur à la prostitution : rupture familiale, rupture sociale... Dans ce contexte, le Mouvement du Nid est souvent la première étape vers une resocialisation. Nos membres se rendent sur les lieux de prostitution (trottoirs, bois, routes, hôtels) et développent de nouvelles formes de rencontres (forums, SMS, petites annonces) afin d'atteindre les personnes les plus isolées, notamment sur Internet. Beaucoup de nos délégations départementales proposent également des permanences régulières, où l'on peut être reçu · e sans rendez-vous.

Nous proposons notre aide inconditionnelle à chaque personne, issue ou non de la traite, française ou étrangère, homme, femme, trans ou travestie.

Lors de cette activité de rencontre, nous n'apportons ni biens, ni services (chocolats ou café, denrées alimentaires, préservatifs, consultations...) car nous voulons proposer une relation entièrement gratuite et sans contreparties : ainsi, les personnes que nous abordons peuvent accepter ou refuser l'échange avec nous en toute liberté.

Ce sont en majorité les bénévoles qui vont à la rencontre des personnes prostituées. Le bénévolat permet un lien particulier avec elles, sur un registre différent, et complémentaire, de celui des travailleurs sociaux. Ces relations que nous établissons ne sont pas formalisées par un contrat imposé par une institution ; elles se basent uniquement sur la confiance et la volonté des personnes, sur notre implication personnelle et la leur.



LA RENCONTRE DURANT LA PANDÉMIE

La crise sanitaire de 2020 aura eu un fort impact sur une des actions centrales, fondatrices, du Mouvement du Nid : la rencontre avec les personnes sur les lieux de prostitution. Dans un paysage bouleversé par les confinements, nos membres veillent à maintenir le lien et s'adaptent aux nouvelles conditions pour garantir la sécurité des contacts. Nous accueillons de nouvelles personnes précarisées par la crise (p. 13). Nous échangeons plus que jamais avec des personnes prostituées via des sites internet, avec qui un premier contact est pris via leur profil (p. 14) ; nous recevons aussi des jeunes orientés par nos partenaires (p. 15).

Une année à nulle autre pareille

La rencontre des personnes prostituées sur les lieux de prostitution est, depuis 80 ans, l'action fondatrice du Mouvement du Nid. En 2020, la pandémie de COVID-19 et la crise sanitaire ont totalement bouleversé l'activité. L'association s'est très vite adaptée.

L'activité de rencontre des personnes prostituées sur les lieux de prostitution aura particulièrement été affectée par la crise sanitaire. Cette activité est centrale pour le Mouvement du Nid et sa remise en cause a été un bouleversement. Heureusement, depuis plusieurs années, l'association avait déjà commencé à développer le contact avec les personnes en situation de prostitution via internet. Cette forme d'échanges s'est renforcée en 2020.

À la mi-mars, nous constatons que les proxénètes renvoient leurs victimes dans les pays d'origine (Europe de l'Est notamment) ou les mettent tout simplement à la rue ; d'autres réseaux se sont adaptés pour déplacer l'exploitation hors du trottoir. Les personnes prostituées se tournent peu à peu vers l'aide d'urgence (voir accompagnement p. 16), mais il est dans un premier temps extrêmement difficile de pouvoir rencontrer de nouvelles personnes, voire garder le lien avec certaines.

Dans le **Val-de-Marne**, dès le début février 2020, il apparaît clairement que l'angoisse de la situation sanitaire commence à gagner les personnes rencontrées. Pour celles qui ne parlent pas ou peu français, il est difficile de comprendre réellement ce qui se passe et les modalités de déplacement. Un certain nombre demande comment pouvoir bénéficier de consultations médicales, et sont orientées dans ce sens. D'autres souhaitent bénéficier de cours de français, ou d'un soutien plus spécifique, et sont dirigées vers la permanence Île-de-France. La délégation effectuera 4 sorties de reconnaissance pendant le confinement en bordure du Bois de Vincennes, constatant l'absence quasi totale de personnes sur place. Au total, dans ce département, 8 sorties ont pu avoir lieu dans l'année et 60 contacts établis.

À **Lyon**, les bénévoles maintiennent un contact vital. Durant les périodes de confinement, la priorité est d'aller à la rencontre des personnes vivant dans les camionnettes. Majoritairement équato-guinéennes, ces femmes ont besoin de provisions (eau, essence pour le chauffage, nourriture) car ce sont des personnes exploitées n'ayant pas de permis de conduire. Elles souffrent particulièrement d'isolement et de stress dès le mois de mars 2020.

Dans les Hauts-de-France, une rencontre spécifique pendant le confinement

S'adaptant à la réalité de la pandémie, la délégation des **Hauts-de-France** organise en 2020 des rencontres, dans le

strict respect des règles du premier confinement : maintien des distances, port du masque, utilisation du gel hydro-alcoolique.

Deux bénévoles se rendent quotidiennement en voiture près du domicile des personnes, afin de garder le lien. « *Nous contactons entre 20 et 25 personnes par jour, ce qui correspond à près de 100 communications téléphoniques, soit 4 appels en moyenne par visite* », raconte une militante qui conduisait la voiture.

Depuis la voiture, les bénévoles échangent quelques paroles à distance avec la personne et lui délivrent des attestations (en anglais et en français) pour ses déplacements.

Les nouveaux visages de la rencontre

Malgré la crise sanitaire, l'association a donc toujours conservé une activité de rencontre, et est retournée sur le terrain dès que cela a été possible. Le confinement a eu un impact indéniable : au lieu des 6 000 personnes rencontrées en 2019, il y en a eu un peu plus de 3 000 en 2020, pour 374 sorties effectuées, contre 715 l'année précédente. En revanche, nous avons accru cette année les contacts via Internet : 188 échanges ont eu lieu de cette façon en 2020 contre 94 l'an dernier, soit plus du double ; au fil de 70 « cellules internet », des sessions de travail (équivalent des sorties sur le terrain) qui nous ont permis d'envoyer un 1^{er} message à près de 1 600 personnes.

Au total, alors que depuis 2015 on estime à plus de 60 % le proxénétisme sur Internet, il est certain qu'en 2020, la proportion a encore nettement augmenté. Selon l'OCRTEH (Office central de répression de la traite des êtres humains), il ne resterait plus que 10 % de prostitution de rue. Celles qui « restent » au trottoir, sont principalement des victimes de la traite des êtres humains, telles les femmes ou filles nigérianes.

Rencontre sur Internet : focus sur trois délégations

Dans le **Doubs** l'évolution du système prostitutionnel et le contexte sanitaire ont amené la délégation à développer des activités de contacts auprès des personnes en situation de prostitution sur Internet. L'objectif est de pouvoir créer du lien autrement et d'imaginer de nouvelles façons « d'aller vers ». Les annonces sont répertoriées dans un tableau où les bénévoles indiquent différentes informations (âge, ville,



genre, numéro de téléphone). Puis des SMS sont envoyés aux numéros indiqués précisant notre identité et nos missions en tant qu'association. Le premier contact virtuel a débuté le 6 mai 2020 pendant le premier confinement. Au total, 9 rencontres virtuelles ont été réalisées pendant l'année 2020. Trois bénévoles ont été formés spécifiquement à cette activité, accompagnés d'une volontaire en service civique. Au total, 155 personnes ont été contactées avec un taux de réponse d'environ 10 % et 2,5 % d'entre elles ont demandé un rendez-vous. La majorité sont des femmes (96 %) ou des femmes trans (4 %). L'âge moyen déclaré est de 28 ans (allant de 19 ans à 53 ans). Les annonces sont issues principalement de Wannonce (site de petites annonces) et de LadyXena (site d'escorting). Majoritairement, les personnes déclarent exercer cette activité à Besançon (87 %), le Pays de Montbéliard représente 10,4 % des annonces et Pontarlier seulement 2,6 %.

L'action principale de la délégation du **Maine-et-Loire** est la rencontre sur les lieux de prostitution, dans des hôtels, au domicile des personnes et dans la rue. La plupart des contacts sont pris via les annonces diffusées sur les sites internet, soit par les personnes elles-mêmes, soit par les réseaux. La délégation envoie des SMS et passe des appels téléphoniques. Les personnes rencontrées par la délégation se répartissent de la façon suivante :

- Des personnes en situation irrégulière originaires d'Europe de l'Est, d'Amérique latine, du Cap Vert et d'Angola.
- Des mineur·es : la délégation a de plus en plus de retours d'information sur la prostitution chez les mineures, et rencontre aussi des jeunes filles de l'Aide sociale à l'enfance et issues des quartiers prioritaires d'Angers.



La délégation constate aussi une augmentation de la prostitution des étudiantes, et ceci depuis plusieurs années. Ce phénomène s'est accentué avec la précarisation des personnes et l'utilisation des réseaux sociaux qui permettent une plus grande discrétion des personnes et un lien direct avec les « clients » prostitueurs.

Dans l'**Hérault**, la rencontre via Internet continue. 10 cellules Internet ont été organisées en 2020 et 188 personnes ont été contactées. 5 d'entre elles ont souhaité solliciter un accompagnement par la délégation.

La rencontre via des partenariats continue à se développer

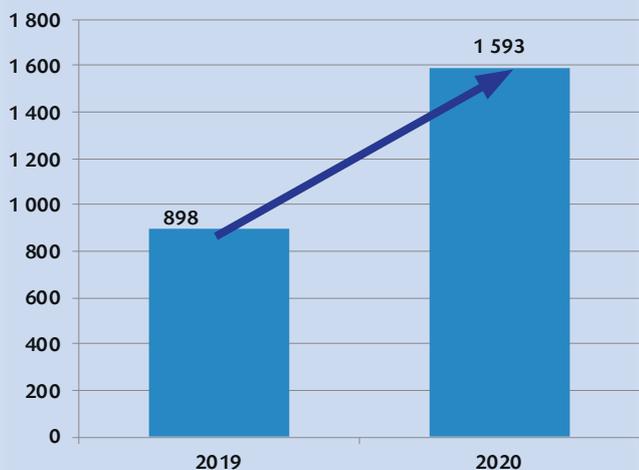
L'année 2020 a, comme en 2019, montré que notre association était de mieux en mieux connue des professionnel·les de l'accompagnement social. Ainsi, en Île-de-France, les délégations sont de plus en plus sollicitées par des partenaires, et par l'Aide sociale à l'enfance notamment, confrontée à l'explosion et à la prise de conscience de l'existence du proxénétisme de mineur·es. Le coordinateur **Île-de-France** souligne ainsi cette évolution : « Beaucoup de jeunes majeurs, qui ne vont pas vers les associations de type Restos du cœur, viennent nous voir. Ils sont orientés par des institutionnels, des travailleurs sociaux. C'est d'ailleurs sûrement un effet de la loi de 2016. Les professionnel·les nous sollicitent beaucoup plus pour les 18-25 ans. C'est aussi vrai de l'ASE, qui nous demande de l'aide pour la compréhension du phénomène de la prostitution des mineur·es ».

Dans le cas de ces situations impliquant des mineur·es, la travailleuse sociale de l'équipe francilienne a d'abord un rôle de conseil auprès de ses homologues de l'ASE. « Je me déplace, je vois quelles sont leur difficultés et je les conseille. Avec leur accord, je peux rencontrer la jeune mineure. L'objectif, c'est de leur donner un regard éclairé sur la situation. »



AUGMENTATION DE LA RENCONTRE SUR INTERNET

Nombre de personnes contactées via Internet



Le nombre de contacts établis a été **multiplié par deux**.

Échos du terrain en temps de COVID

« Pour beaucoup, cette période est aussi un déclencheur pour la sortie de prostitution. Une m'a dit, "je suis tellement reposée. Je me sens bien dans mon corps, dans ma tête." Elle veut pouvoir ne pas y retourner. Pour beaucoup de personnes, avant, elles se sentaient obligées de continuer. Aujourd'hui, elles ne veulent plus "faire avec" »
Délégation de l'Hérault

« Durant ce premier confinement, nous avons découvert que des femmes vivaient cloîtrées dans des conditions de logement catastrophiques, à quatre dans une petite pièce », raconte le délégué qui a constaté également la solitude qui pesait sur ces personnes, souvent sans papiers, sans aucun revenu et sans aucun contact social.
Délégation des Hauts-de-France

« Nous avons beaucoup été sollicitées pour l'aide alimentaire, depuis la première semaine du confinement. Les Restos du cœur à Dreux ayant dû fermer, nous avons fait des livraisons de colis, aidés par certain·es bénévoles de cette association. Nous avons aussi dû trouver des hébergements d'urgence. Une femme qu'on accompagne depuis longtemps ne pouvant plus payer son loyer, elle a été mise à la rue en plein confinement. Nous avons pu obtenir une réservation d'hôtel pour six semaines pour elle. »
Délégation d'Eure-et-Loir

« Nous avons pu assurer notre activité de rencontre sur les lieux de prostitution, notamment pour venir en aide aux personnes étrangères piégées dans leurs camionnettes aux alentours de la métropole lors de la fermeture des frontières. »
Délégation du Rhône

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives



EN 2020

1 032 permanences tenues
8 696 visites dans nos locaux
1 361 personnes accompagnées
22 601 heures de bénévolat

Au Mouvement du Nid, nous accueillons les personnes en situation de prostitution, quelle que soit leur situation, et de façon inconditionnelle, que la personne soit issue ou non de la traite, française ou étrangère, homme, femme, trans ou travestie. Nous leur proposons un soutien au quotidien dans tous les domaines et, si elles le souhaitent, de l'aide pour chercher des alternatives. Notre accompagnement s'adapte aux demandes et aux souhaits de la personne. D'abord association relais, le Mouvement du Nid s'appuie sur un réseau partenarial essentiel (associations, collectivités, administrations). Il se fonde sur la connaissance et le travail commun avec ces structures, la reconnaissance de leurs compétences et la cohérence des démarches. Ce type d'accompagnement a également vocation de permettre aux personnes prostituées d'accéder au droit commun sans stigmatisation.

Depuis la crise sanitaire, l'accompagnement social s'effectue souvent dans un contexte d'urgence absolue. Toutes nos équipes sont mobilisées, nationalement et localement, pour faire face.

La très grande majorité des personnes prostituées en France est dans une situation d'extrême vulnérabilité : grand isolement, précarité sociale et économique, situation administrative irrégulière, détresse psychologique et perte de l'estime de soi. La plupart d'entre elles, femmes, hommes, personnes trans, ont connu de lourdes violences, souvent sexuelles, avant d'entrer dans la prostitution, et continuent d'en vivre en permanence dans la prostitution.

L'accompagnement social, psychologique, humain, médical et juridique de ces personnes, dans le respect de leur cheminement, requiert patience, persévérance et parfois pugnacité afin d'affronter avec elles les défis considérables auxquels elles sont confrontées.

Depuis 2017, le Mouvement du Nid est agréé dans 17 départements pour mettre en œuvre les parcours de sortie de prostitution prévus par la loi du 13 avril 2016 (à ce jour, plus d'une centaine de personnes accompagnées par le Mouvement du Nid ont pu bénéficier de ce dispositif).



L'ACCOMPAGNEMENT DURANT LA PANDÉMIE

Dès l'annonce du confinement, en mars 2020, le Mouvement du Nid réinvente son action d'accompagnement pour relever le défi de cette situation inédite et dramatique. La mobilisation des bénévoles et salarié·es permet de secourir un millier d'adultes et d'enfants dès les premières semaines (p. 17). Grâce à l'appui de nos partenaires, dont la Fondation des femmes, notre action se démultiplie les jours suivants (p. 17 et 18). Sur le terrain, la précarité des personnes en situation de prostitution explose et nous rencontrons également des mineur·es, des étudiant·es... Partout, nous constatons une augmentation des demandes d'aide pour sortir de la prostitution (p. 18 et 19).

En 2020, accompagnement d'urgence, inventivité et partenariats pour faire face à la crise sanitaire

Le confinement qui a commencé en mars 2020 a contraint toutes les équipes, locales et nationales, du Mouvement du Nid à s'adapter à un contexte doublement difficile : la précarité renforcée des personnes en situation de prostitution, et les fermetures imposées par les conditions sanitaires. Elles ont relevé le défi et inventé de nouveaux moyens d'agir.

17 mars 2020, le Président de la République, Emmanuel Macron, confine toute la population. L'activité économique s'arrête. Les associations sont contraintes de fermer leurs locaux. Pour les personnes en situation de prostitution, c'est la catastrophe. La prostitution, l'activité qui les fait survivre pour certaines, s'arrête. Et les lieux où elles sont habituées à trouver de l'aide (restos du cœur, institutions, distributions alimentaires), y compris les locaux de notre association dans 26 départements, sont fermés.

C'est un défi pour le Mouvement du Nid qui a plusieurs centaines de bénévoles et seulement une vingtaine de salariés. L'association fait très vite jouer la complémentarité entre ses membres. Ce que ne peuvent faire certains salariés peut être fait par les bénévoles, et vice-versa.

Mobilisation nationale

Immédiatement après l'annonce du confinement, commence la mobilisation des instances nationales auprès des pouvoirs publics, pour obtenir de l'aide d'urgence. Celle-ci porte ses fruits, avec la prolongation des parcours de sortie et des titres de séjour (APS). Des tickets services peuvent être distribués aux personnes pour répondre aux besoins de première nécessité (voir encadré p.19).

Surtout, dès avril, la Fondation des Femmes permet au Mouvement du Nid de bénéficier de son programme « Toutes Solidaires » (voir encadré). Un programme qui assure des places d'hébergement d'urgence pour 30 nuitées dans des hôtels de qualité, réservables pour le soir même. Toutes Solidaires permet aussi de soutenir le paiement des loyers, ou des courses pour des personnes qui n'ont plus rien. La coordinatrice nationale ainsi que des membres du Comité national et la direction se mobilisent pour centraliser les besoins locaux et assurer la répartition de l'aide.

Au total, tout au long de l'année, plusieurs centaines de personnes ainsi que leurs enfants ont pu être aidés.

Faire face : inventivité et énergie militante

« Nous ne sommes pas des magiciennes. Mais nous avons à cœur d'accompagner, de rediriger, et de rassurer pour éviter que les personnes soient démoralisées. » Une bénévole, Marseille

Pendant quelques jours, les téléphones des bénévoles et permanentes chargées d'accompagnement ne cessent de sonner, avec des appels de personnes en détresse. Délogées de leur hébergement précaire car elles n'ont plus de quoi payer, mises à la rue parfois du jour au lendemain, se retrouvant sans rien à manger ou sans produits de première nécessité pour leurs enfants, trouvant partout porte close, elles appellent le Mouvement du Nid. Très rapidement, l'en-

semble des équipes se mobilise, pour ne laisser personne isolée. Appels téléphoniques quotidiens, déplacements « dans le respect des gestes barrières » pour apporter des colis alimentaires, d'hygiène ou des cartes téléphoniques pré-

FONDATION DES FEMMES

Dès le début de la crise sanitaire, la Fondation des Femmes s'est mobilisée pour lever des fonds destinés à aider les associations qui accompagnent des femmes victimes de violences, violences qui s'intensifiaient avec les confinements. Elle a rapidement proposé au Mouvement du Nid une convention de partenariat pour de l'aide matérielle et financière d'urgence, et de l'hébergement d'urgence. Au total en 2020, ce sont plusieurs centaines de femmes et d'enfants qui ont pu être aidés.

Ainsi, lors du premier confinement, 21 délégations ont été soutenues pour 200 adultes et 150 enfants, qui ont pu être aidés. Distribution de kits d'hygiène, prise en charge des suivis médicaux de grossesse, des titres de transport, des recharges téléphoniques, aide alimentaire, nuitées d'hôtel, autant d'actions d'urgence que le partenariat a rendu possible.

Nous estimions que fin 2020, 320 personnes dont 168 enfants étaient en situation de précarité alimentaire ; 55 adultes et 32 enfants en précarité d'hébergement. Grâce à la Fondation des femmes qui a activé le dispositif de mise à l'abri d'urgence à l'hôtel, 15 adultes et un enfant de 2 ans étaient hébergés sur 9 départements.

INTERVIEW D'ANNE-CÉCILE MAILFERT

« Comme toujours, nous essayons d'agir pour toutes les femmes et particulièrement les plus vulnérables. Beaucoup ont parlé des victimes de violences conjugales, mais les personnes prostituées n'ont pas été épargnées. C'est pourquoi nous avons souhaité inclure le Mouvement du Nid dans le dispositif #ToutesSolidaires, afin que l'association puisse continuer à maintenir son activité d'accompagnement malgré les circonstances ».



payées aux personnes isolées. À **Toulouse**, une mère confie à l'équipe son sentiment de solitude et ses difficultés à occuper sa petite fille. Les bénévoles l'appellent tous les soirs pour raconter des histoires à la fillette. Plus tard, ils parviennent à équiper le foyer d'une télévision.

Les réseaux sociaux deviennent essentiels pour communiquer. Ainsi, WhatsApp permet de garder le lien, explique la déléguée du **Doubs** : « *Nous sommes en relation continue avec elles via WhatsApp, et elles peuvent nous joindre à tout moment.* »

Pour les femmes en parcours de sortie, c'est un brutal coup d'arrêt à l'espoir. En **Eure-et-Loir**, la salariée explique que le gel des démarches, notamment pour des personnes qui venaient d'obtenir un parcours de sortie, est une douche froide. « *C'est très dur pour elles, qui ont déjà beaucoup attendu de ce parcours, de devoir encore attendre. Nous leur disons qu'elles ne sont pas seules, et que tout rentrera dans l'ordre après la crise. Petit à petit, ça va mieux.* ». En effet, dès le déconfinement, les personnes reprennent le parcours.

« *Sur le terrain, ça a été la galère, mais il y a eu des solutions. Les bénévoles ont été très disponibles, dans une posture non pas de sauveur, mais d'inventivité, avec de l'énergie positive utilisée à bon escient* », relate une bénévole de la délégation de l'**Hérault**

Ces solutions, dans le **Maine-et-Loire** à Angers, prennent par exemple la forme d'un fonds de soutien, qui a pu être débloqué grâce à la déléguée départementale aux droits des femmes : « *Nous avons dû mettre en place un fonds pour éviter les situations de rupture d'hébergement et l'endettement auprès de personnes qui sont déjà fortement fragilisées économiquement. Il est à destination des personnes qui ne relevaient pas du droit commun et n'étaient pas en mesure de pouvoir solliciter les partenaires associatifs.* »

Les partenariats au cœur de l'accompagnement

Dans cette première phase, avant que l'ensemble de la société apprenne à vivre avec le coronavirus, l'énergie militante, partagée tant par les bénévoles que par les salarié·es, est puissante, et se maintient tout au long de la crise. En plus des appels, des visioconférences qui se développent petit à petit, des déplacements aux pieds des immeubles, la



mobilisation et l'engagement auprès des partenaires sont des atouts majeurs. Ainsi, localement, des associations ont contacté d'elles-mêmes le Mouvement du Nid, pour proposer des packs d'hygiène notamment. Dans l'**Hérault**, des partenariats se nouent pour que des personnes accompagnées puissent elles-mêmes faire du bénévolat, leur permettant de s'occuper en attendant de pouvoir reprendre travail, formation... En **Martinique**, une formidable énergie inter-associative s'est mise en place pour venir en aide à des centaines de personnes, qui étaient très isolées.

Le Mouvement du Nid alerte les services de l'État dès le premier confinement sur l'impact de la crise sanitaire et sociale sur les personnes en situation de prostitution (voir Plaidoyer p. 36 à 40). Suite à nos demandes, 2,9 millions d'euros ont été débloqués par l'AGRASC pour les quatre associations nationales venant en soutien aux personnes prostituées (Amicale du Nid, Mouvement du Nid, ALC-ACsé et la FNCIDFF). Depuis la loi de 2016, l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués doit reverser ce qui est saisi dans le cadre du proxénétisme aux structures agissant en soutien aux victimes de la prostitution. Le Mouvement du Nid dépose un projet suite à la consultation de l'ensemble des délégations et à la remontée des besoins et projets locaux, début juin 2020. La commission valide notre projet dans son entièreté fin septembre, à hauteur de 504 000 €.

Il s'articule autour d'un axe majeur « *Répondre aux besoins des victimes, renforcés par la crise sanitaire et sociale* » qui se décline en plusieurs sous-projets locaux et nationaux et d'un second axe « *Renforcer sur le long terme l'action de prévention et d'accompagnement vers la sortie de prostitution de toutes les victimes qui le souhaitent.* ». Pour ces deux axes, le renforcement des partenariats est un objectif important. Ce projet bénéficie à l'ensemble de notre réseau, dans le cadre des projets à visée nationale et 15 délégations sont financées pour des projets locaux. Les fonds ont été versés fin décembre 2020.



L'AIDE DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

21 femmes, 1 homme et 4 enfants ont été mis à l'abri grâce à l'octroi de 600 nuitées d'hôtel.

Plus de 600 femmes et 200 enfants ont pu être secourus grâce à la distribution de produits de première nécessité, d'hygiène et de puériculture. Nous avons aidé à financer des loyers pour maintenir l'hébergement de femmes seules, enceintes ou avec enfants en bas âge.

TICKETS SERVICES

Suite aux demandes des associations d'accompagnement, la Direction interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) nous a accordé 50 000 euros à l'été 2020 en tickets services à distribuer aux personnes précaires. En quelques semaines, nos délégations avaient tout distribué, montrant l'intensité des besoins. Fin 2020, nous avons réitéré nos demandes face à la durée de la crise sanitaire qui a aggravé la précarité des personnes prostituées. Début 2021, le ministère délégué à l'égalité femmes-hommes a décidé d'octroyer 500 000 euros en tickets services, dont un tiers (166 000 euros), à notre association, qui ont été répartis entre les différentes délégations départementales.

Par ailleurs, suite à nos demandes, une aide exceptionnelle de 150 euros est versée aux personnes en parcours de sortie de la prostitution, à l'instar des bénéficiaires du RSA.

Des demandes de sorties de prostitution se multiplient, les parcours de sortie saturés

Une conséquence inattendue – mais logique – du confinement, est la multiplication, toute l'année 2020, des demandes de sortie de prostitution, notamment via les parcours de sortie (PSP).

Pour certaines personnes, cette interruption forcée entraîne une prise de conscience de leur souhait d'arrêter d'urgence la prostitution. À la délégation de l'**Hérault**, une femme accompagnée, en situation de prostitution depuis de nombreuses années, expliquait qu'elle avait pris conscience de la souffrance qu'elle supportait au quotidien : « *Au début, je croyais que c'était de l'argent facile ; depuis le confinement, j'ai pris conscience que c'était de l'argent rapide* ».

Côté parcours de sortie, après les inquiétudes initiales, ils sont prolongés, grâce à la mobilisation nationale de l'association, au-delà des confinements, permettant de ne pas raccourcir le temps effectif d'insertion.

Ainsi, les délégations qui travaillent pour certaines depuis trois ans régulièrement avec des commissions départementales, se retrouvent débordées par les demandes. À **Lyon**, une bénévole explique : « *Incontestablement, le confinement a accéléré les choses pour un certain nombre de personnes, qui ont pris conscience de la nécessité pour elles de sortir de la prostitution. On pourrait proposer 4 ou 5 parcours de sortie tous les six mois, mais on n'a pas les moyens pour le moment* ».

À **Nantes**, c'est la même chose, la salariée chargée des PSP a une liste d'attente pour plusieurs mois. Elle ne peut pas proposer plus de 4 ou 5 personnes en PSP tous les six mois.

De nouvelles personnes sollicitent le Mouvement du Nid : plus de mineures, plus de jeunes, plus de Françaises

« *Jusqu'en avril 2020, nous suivions environ 25 personnes, et suite au 1^{er} confinement, le nombre a doublé (près de 50) avec de nombreuses jeunes femmes enceintes ou ayant des enfants* »...
délégation des Alpes-Maritimes

La situation des **Alpes-Maritimes** est emblématique d'une année particulière, avec un afflux de personnes demandant un accompagnement. C'est l'effet de l'urgence, conjugué à celui du développement des partenariats. Depuis la loi de 2016, les institutions et associations nous sollicitent plus qu'avant. Cette situation s'observe dans toutes nos délégations.

En 2020, nous avons également été sollicités par plus d'une dizaine de victimes de viols, proxénétisme et traite d'êtres humains dans le cadre de la prostitution filmée (pornographie). Suite au signalement par trois associations, dont le Mouvement du Nid (voir la partie plaidoyer de ce rapport), le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire à l'encontre de la société de diffusion de films pornographiques *Jacque et Michel*. Un mois plus tard, nous avons appris que plusieurs producteurs de films de prostitution filmée, dont *Pascal OP* et « *Mat Hadix* » étaient également mis en examen et écroués pour viols, proxénétisme et traite d'êtres humains. En partenariat avec les deux associations mobilisées, *Les Effronté·es* et *Osez le féminisme !*, nous avons mis en œuvre un accompagnement juridique et psychologique soutenu.

L'accompagnement judiciaire, une activité en croissance

Outre ces deux affaires de proxénétisme pour lesquelles nous avons fait le relais avec des avocates et avocats pour que les victimes puissent porter plainte, l'activité juridique de l'association s'est encore développée.

Le Mouvement du Nid a la possibilité de se porter partie civile dans les procès, pour défendre la cause des victimes qui, malheureusement, ne sont souvent pas en mesure d'être



Distribution d'aide alimentaire à Strasbourg

présentes (peur d'être en face des réseaux, délais entre arrestations et procès...).

En septembre 2020, le Mouvement du Nid est partie civile lors du procès pour proxénétisme aggravé et violences d'un homme, qui a été condamné à trois ans de prison dont 18 mois ferme.

Avec un autre prévenu, mineur, jugé séparément, il avait exploité des jeunes filles mineures en 2017 dans plusieurs villes de région parisienne. Ayant nié les faits tout au long du procès, affirmant ne pas connaître les victimes, il n'a pas convaincu le tribunal, et a été mis aux arrêts au prononcé du verdict. « *C'est intéressant, car il avait des amis dans la salle, qui ont vu ainsi que la justice était capable d'avoir une réponse pénale ferme face à ce genre d'actes* », expliquait l'avocat Quentin Dekimpe, qui représentait le Mouvement du Nid.

Un procès qui, selon l'avocat, montre à quel point la constitution de partie civile d'une association de lutte contre l'exploitation sexuelle aide la justice à donner une réponse pénale à la hauteur des faits reprochés : « *Le procureur de la République est satisfait d'avoir les associations pour appuyer et dénoncer une réalité qu'il ne peut pas toujours développer dans le cadre de son rôle. Cela permet d'apporter un discours plus complet, un peu plus profond* ».

Par ailleurs, l'association a rénové en 2020 son guide juridique, grâce à la présence pendant 4 mois de deux étudiantes en stage. Elles ont également rédigé des fiches pratiques à destination des délégations départementales, sur l'accompagnement des parcours de sortie de prostitution et les dépôts de plainte.

« *C'est une vie sombre, où on doit supporter des odeurs désagréables, des gens sales et, parfois, aussi de la douleur et de la peur [...] C'est une vie qui te vole la vie sans que tu t'en rendes compte.* »
une femme prostituée interrogée

FLE

Les ateliers de français langue étrangère (FLE) sont essentiels pour les personnes accompagnées

Avec la crise sanitaire, ils ont souvent été brutalement interrompus, comme à **Toulouse**. Ils se sont peu à peu déplacés de l'atelier « présentiel » à l'atelier en visio-conférence. Cette adaptation a permis de maintenir un lien social, dans un contexte d'isolement fort.

Ils avaient lieu une fois par semaine dans le local de l'association. Dès le mois d'avril 2020, l'équipe a décidé d'organiser des cours collectifs et individuels en visio-conférence. Cela a permis de réaliser 60 heures de cours collectifs ou individuels sur zoom d'avril à décembre 2020.

- 21 personnes suivent régulièrement les cours, 4 personnes de façon irrégulière.
- 2 jeunes femmes actuellement en PSP, suivent des cours individuels d'alphabétisation en présentiel.

À **Montpellier**, les ateliers FLE constituent également un axe important de l'accompagnement. Au total en 2020, 122 cours individuels ont été donnés auprès de 23 personnes.

Dans l'ensemble de l'association, les ateliers FLE se multiplient. Au total, ce sont une quinzaine de délégations qui les proposent. Des échanges de bonnes pratiques entre délégations ont pu être menés lors d'ateliers à distance.

Des diagnostics pour mieux cerner la situation des personnes prostituées

En **Martinique**, l'année 2020 a été marquée par de très nombreuses actions de soutien aux personnes en difficulté et par la réalisation d'un diagnostic fondamental pour mieux connaître la prostitution sur le territoire.

« *L'objectif de ce rapport était d'observer de plus près la situation des femmes en situation de prostitution en Martinique, en intégrant leurs points de vue sur ce sujet* ». Ainsi, outre les données chiffrées, le diagnostic est émaillé de très nombreux témoignages des femmes interrogées.

Comme on peut le constater, ces femmes subissent de nombreuses inégalités qui se concrétisent dans leurs expériences quotidiennes où leur double condition de femmes et migrantes joue un rôle fondamental.

Ce qui caractérise la prostitution martiniquaise, c'est que quasiment 100 % des victimes sont étrangères. Plus des trois quarts viennent de République dominicaine. Au cours des dix dernières années, de nouvelles vagues de migration ont été constatées du **Venezuela (12 %)**, d'**Haïti (4 %)**, de **Colombie (3 %)** et d'**autres territoires d'outre-mer (3 %)**.

Par ailleurs, les trois quarts de ces femmes ont des enfants mineurs à charge. Les femmes interrogées vivent des situations d'irresponsabilité paternelle qui se manifestent à **81 % en termes économiques** et à **75 % en termes affectifs ou de soins**.

L'immense majorité d'entre elles a des difficultés en français (90 %) et 70 % déclarent avoir été victimes de discriminations. Toutes sans exception, décrivent la prostitution comme un activité désagréable et violente.

Dans le **Doubs**, la délégation a également été mandatée pour faire un diagnostic. Cette étude a été réalisée à la demande de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDSCPP). L'objectif était d'établir un état des lieux des situations prostitutionnelles sur le territoire et d'évaluer les besoins des professionnels sur le sujet.

TRAVAILLER DANS DE NOUVELLES CONDITIONS

Dès l'annonce du premier confinement, l'association a dû adapter ses activités bénévoles et salariées aux consignes sanitaires. Dans un premier temps, l'ensemble des salarié·es ont télétravaillé, maintenant le lien avec les personnes accompagnées par téléphone ou en visio-conférence et se déplaçant pour les rendez-vous urgents. Les bénévoles (à l'exception des plus vulnérables) ont pu maintenir les activités de rencontre et aller porter des colis alimentaires, attestations de sorties, etc. au domicile des personnes. Depuis le premier déconfinement et y compris lors des nouveaux confinements, les activités ont été maintenues en présentiel avec un protocole d'accueil défini pour chaque délégation, y compris les activités d'accompagnement individuel. Les actions collectives ont été réduites en fonction des capacités d'accueil des locaux et adaptées à distance lorsque cela était possible.

NOS AGRÈMENTS RENOUVELÉS EN 2020

Le Mouvement du Nid a été agréé en 2017 sur 17 départements pour accompagner les parcours de sortie de prostitution, dispositif créé par la loi du 13 avril 2016. Ces agréments accordés pour une durée de trois ans prenaient fin en 2020. Le conseil national d'orientation a décidé en novembre 2019 de demander le renouvellement de ces agréments pour les trois prochaines années. Après avoir justifié de moyens humains, matériels, financiers et des partenariats suffisants sur les territoires concernés, le Mouvement du Nid a vu ses agréments renouvelés sur 16 départements. La délégation du Doubs, non agréée jusque-là a fait la démarche pour la première fois, avec succès, portant le nombre à 17.

À l'aide d'un questionnaire, la délégation a tenté de quantifier le nombre de personnes en situation de prostitution (avérée ou probable) rencontrées par les professionnel·les du territoire, soit près de 80 personnes en situation avérée de prostitution et 75 personnes en risque prostitutionnel. Ce sont majoritairement des femmes, jeunes (moins de 36 ans), de nationalité française, habitant à Besançon, dont 18 % étaient mineures.

La délégation a également examiné une centaine d'annonces sur plus de 17 sites Internet (escorting et petites annonces). Son diagnostic démontre à quel point il était facile et rapide de publier et d'héberger des annonces prostitutionnelles. L'impunité de ces « proxénètes 2.0 » laisse perplexe. Concernant les professionnel·les de l'accompagnement social, elles et ils considèrent mal connaître la prostitution : plus d'un sur deux estime avoir peu ou pas de connaissance sur le phénomène. Et 70,5 % rapportent n'avoir aucune ou peu de connaissance sur la loi du 13 avril 2016.

La formation des acteurs sociaux pour améliorer leur connaissance du système prostitutionnel



Le Mouvement du Nid met son expertise au service de celles et ceux qui souhaitent être formés pour mieux appréhender la prostitution dans le cadre de leur travail. Éducateurs·trices spécialisés, assistant·es sociaux, professionnel·les de la santé et de la justice, personnels de l'éducation, service de police... La prostitution n'est presque jamais abordée dans les formations de ces professionnel·les. Or, la connaissance et la compréhension du système prostitutionnel sont essentielles pour leur permettre de bien accueillir et accompagner les personnes prostituées, mais également pour prévenir ce phénomène. C'est pourquoi le Mouvement du Nid a développé depuis de nombreuses années des cycles de formation et des journées d'information pour les acteurs sociaux.

EN 2020

437 professionnel·les formés
108 heures de formation
260 heures de bénévolat



Le Mouvement du Nid est à l'origine de la création de Travail Social et Prostitution (TSP), un programme ambitieux qui couvre l'ensemble des thématiques : facteurs d'entrée dans la prostitution et leviers pour en sortir, réinsertion professionnelle, conséquences pour la santé globale, aspects juridiques, prostitution des mineur·es... Chacun de ces aspects est traité par un·e expert·e, professionnel·le spécialiste du sujet.

Pour s'adapter aux besoins, le cycle de formation TSP peut se décliner en modules de 3, 5, 7 jours. Nous concevons également des formations courtes, à la demande, sur les problématiques amenées par les professionnel·les. Et en 2019, nous avons développé deux formations spécifiques sur la prostitution des mineur·es dont une dédiée aux professionnel·les de la protection de l'enfance.



COVID 19

LA FORMATION DURANT LA PANDÉMIE

En 2020, notre activité de formation a été affectée par les confinements successifs. Beaucoup des formations prévues ont été reportées sur 2021. En revanche, nous avons été davantage sollicité·es encore que les années précédentes, en particulier pour former les membres des commissions départementales de lutte contre la prostitution et les professionnel·les sur la prostitution des mineur·es (p. 23).

Les périodes d'interruption de l'activité de formation ont été mises à profit pour restructurer l'offre de formation. Le recrutement d'une responsable de la formation externe a en effet été rendu possible par le financement d'un projet dédié au développement de la formation par les fonds de l'AGRASC (p. 24).

« Je suis en capacité de mieux repérer des suspicions de prostitution et plus à l'aise pour aborder le sujet. »

Un stagiaire

Malgré le contexte sanitaire, l'activité de formation continue de se développer

Les confinements et consignes sanitaires ont affecté notre activité de formation en 2020 avec de nombreux reports. Mais l'activité continue de se développer sur des territoires où nous étions moins présents, ainsi que sur des thématiques comme la prostitution des mineur·es. La structuration de notre activité de formation continue par ailleurs à se renforcer.

Formations des commissions et inter-structures : on continue

• Formation des commissions départementales

Les commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains constituent l'instance centrale pour l'action publique pour la prévention, la protection et la prise en charge des victimes et la coordination des acteurs sur les quatre piliers de la loi. C'est pourquoi depuis leur mise en place, les préfetures (via les délégué·es départementales aux droits des femmes le plus souvent) nous sollicitent pour former les membres au moment de leur première installation ou régulièrement pour une « formation continue ». Avant la formation, il nous est parfois demandé d'intervenir sur un temps court au moment de la mise en place de la commission. C'est ce que nous avons fait dans l'Yonne en 2020.

*« Les échanges avec les intervenants et entre les membres du groupe ont été intéressants et riches, notamment grâce à la diversité des professionnels constituant le groupe. »
Une stagiaire*

sociaux au sens large soient formés, acquièrent une culture commune et se connaissent pour travailler ensemble.

Pour cela, nous organisons des formations inter-structures qui rassemblent des éducateur·rices spécialisés (PJJ, ASE, associations spécialisées), des travailleur·euses sociaux, des référent·es sociaux en commissariats, des professionnel·les des santé, policiers, gendarmes, magistrat·es, etc.

Une formation de ce type a pu être organisée à Angers en 2020 par la délégation du Mouvement du Nid du **Maine-et-Loire** en présentiel dans les locaux de la préfecture. Elle a rassemblé 62 personnes sur deux jours, sur le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées.

Comme chaque année, nous sommes également intervenus dans le cadre de la formation des professionnel·les des CIDFF sur le système prostitutionnel.

• Formation inter-structures : créer une culture commune sur les territoires

Pour lutter contre les causes et les conséquences de la prostitution sur les territoires, il est important que les acteurs

Le développement de l'activité et des nouveaux outils

• Formation dans les territoires d'outre-mer : Mayotte et la Martinique

En 2020, nous avons pu développer la formation des acteurs sociaux sur de nouveaux territoires où la prise en compte de l'importance de la prostitution et de la protection des victimes se développe. Ainsi, notre délégation de **Martinique** a pu organiser 20 heures de formation à destination de quatre associations féministes sur le système prostitutionnel, les quatre piliers de la loi d'avril 2016 et les bonnes pratiques et postures dans l'accompagnement.

À Mayotte, la responsable de la délégation des **Bouches-du-Rhône** a animé une formation intra-structures de 2 jours auprès d'une vingtaine de professionnel·les de terrain et de la Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes, en vue de l'installation de la commission départementale en janvier 2021 et d'une demande d'agrément par une association locale pour permettre la mise en place rapide des parcours de sortie de prostitution au regard des besoins. Cette volonté politique forte, dans un territoire où les violences faites aux femmes sont surreprésentées, est très encourageante !



L'AGRASC NOUS FAIT CONFIANCE

Grâce au financement de l'AGRASC 2019 (financements reçus début 2020) nous avons pu en 2020 entamer le développement de l'offre de formation du Mouvement du Nid avec pour objectif de changer d'échelle dans le nombre de professionnel·les formés. Pour ce projet, il s'agira de développer un espace numérique de formation et d'échanges entre professionnel·les, de créer et valoriser des ressources numériques et outils de formation en ligne, de structurer l'offre de formation de l'association et de construire un parcours de formation en ligne.

Cela impliquait de recruter un·e chef·fe de projet formation, ce que nous avons fait en 2020 (avec les difficultés et obstacles de la crise sanitaire). Notre nouvelle cheffe de projet a pris ses fonctions en janvier 2021.

• **La prostitution des mineur·es : un enjeu partout**

En 2019, le Mouvement du Nid a élaboré une formation sur la prostitution des mineur·es, pluridisciplinaire et modulable pour répondre aux besoins. Un socle commun permet de comprendre les mécanismes du système prostitutionnel ; il est complété par différents modules : la prévention, les cyberviolences, la sociabilisation adolescente, les spécificités de l'accompagnement... afin de comprendre le phénomène, ses facteurs d'entrée et ses conséquences, de renforcer le repérage et l'accompagnement des jeunes victimes et de partager une culture commune entre professionnel·les.

De nombreuses formations de ce type étaient programmées en 2020 et ont dû être reportées à 2021. La délégation du **Val-de-Marne** a toutefois pu organiser une session en présentiel au mois de juillet 2020, dans les locaux de la préfecture à Créteil. Co-organisée avec la déléguée aux droits des femmes du Val-de-Marne, cette journée a rassemblé 17 participant·es, notamment actrices et acteurs sociaux intervenant en quartiers « politique de la ville ».

Deux demi-journées de formation ont également été organisées à distance cette fois en décembre 2020 avec la mairie d'Ivry-sur-Seine, la situation ne permettant pas de les maintenir en présentiel comme prévu initialement. Une vingtaine de personnes ont pu bénéficier de ces deux demi-jour-



nées, à destination, principalement du réseau de lutte contre les violences conjugales et intra-familiales de la ville d'Ivry.

Sous une autre forme, la délégation de **Paris** a participé en tant qu'intervenante principale à une matinée sur la prostitution des mineur·es à destination des acteurs sociaux du 14^e arrondissement de Paris.

La délégation du **Doubs** a adapté la formation à la demande de professionnel·les de l'Éducation nationale en proposant un format plus court. Ainsi, 76 infirmières scolaires et 23 assistantes sociales scolaires ont reçu une formation de trois heures, pour appréhender la prostitution des mineur·es.



« Interventions pertinentes et intéressantes qui m'ont apporté de nombreux éclairages sur le système prostitueur et son fonctionnement ainsi que sur l'accueil et l'accompagnement des personnes. »

Une stagiaire

CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUEUR



PROSTITUTION =

#listentousur

Le Mouvement du Nid agit contre la violence prostitutionnelle et pour l'égalité Femmes/Hommes

La prévention auprès des jeunes : informer et sensibiliser les jeunes générations



EN 2020

8 633 lycéen·nes et collégien·nes rencontrés

91 établissements scolaires visités

3 238 heures de bénévolat



Forte de son expérience de terrain, notre association base son action de prévention sur la promotion d'une sexualité libre de tout rapport marchand et d'une société sans violences sexistes et sexuelles. Cette ambition requiert d'aborder tous les champs de la vie affective et sexuelle : vivre ensemble, égalité filles garçons, réseaux sociaux, harcèlement (en ligne ou non), pornographie...

Le Mouvement du Nid intervient en prévention depuis près de trente ans et est agréé depuis 2012 par le Ministère de l'Éducation nationale au titre des associations complémentaires de l'enseignement public.

Notre association est également agréée « Association d'éducation populaire ». Nous intervenons dans les heures dédiées par les établissements à l'éducation à la sexualité.

Notre approche vise à créer des espaces de paroles où toutes les questions peuvent être abordées par les jeunes. Elles et ils apprennent à analyser des situations à

risques d'inégalités et de violences pour s'en protéger

et acquièrent des outils pour renforcer leur autonomie et leur esprit critique.

Nous travaillons sur le poids et l'impact des stéréotypes sexistes, racistes et homophobes, lesquels favorisent toutes les violences, et notamment les violences sexuelles. Ce travail nous permet d'aborder la prostitution en pointant les logiques sociales et les drames individuels (violences subies, rupture familiale...) qui se conjuguent pour amener des jeunes vers la prostitution.

La prostitution des mineur·es, longtemps taboue, est aujourd'hui une préoccupation centrale pour les personnels de l'action sociale et éducative mais aussi pour les parents. La violence et l'exploitation subies par les victimes mineures sont massives et les séquelles importantes. Nous nous adressons aux potentielles victimes mais aussi aux potentiels auteurs de violences et de manière globale, à tous les citoyen·nes en devenir.



LA PRÉVENTION DURANT LA PANDÉMIE

Chaque année, le Mouvement du Nid rencontre plus de 20 000 jeunes, principalement dans les établissements scolaires : les confinements successifs et les mesures sanitaires ont donc eu un impact considérable sur notre activité. Tout au long de 2020, nous avons travaillé à maintenir et développer les liens avec les personnels des établissements scolaires, nos partenaires institutionnels et associatifs, pour re-démarrer ou accroître la prévention dès que possible (p. 27). De nouvelles collaborations ont vu le jour en 2020 et nous avons ouvert des pistes fertiles (p. 28) ! Nous avons aussi repensé notre action de prévention et développé de nouveaux outils inspirés par la crise (p. 28 et p. 29).

La prévention, plus que jamais une nécessité

Agréé par l'Éducation nationale, le Mouvement du Nid est familier des salles de classes. Quand le confinement nous a coupé des élèves, nous ne sommes toutefois pas restés inactifs : nos membres ont travaillé à la création de nouveaux supports d'animation et à l'actualisation de nos brochures, et ont saisi toutes les occasions de retrouver le jeune public dès que les conditions sanitaires l'ont permis.

À partir du 17 mars 2020, et pendant près de deux mois, tous les établissements scolaires ont fermé leurs portes en France. Par la suite, les mesures mises en place nous ont empêché de retrouver le jeune public comme nous en avons l'habitude : chaque année, l'association rencontrait plus de 20 000 jeunes dans plus de 200 établissements scolaires. Pour nos animateurs et animatrices salarié·es et bénévoles, c'est un énorme choc.

À l'initiative d'une salariée de l'Essonne, impliquée dans le comité de coordination des actions à la santé et l'éducation à la sexualité de son département, un groupe de travail rassemblant les animateur·trices de prévention se met en place rapidement. Ses missions principales : trouver des solutions pour maintenir une continuité de notre action de prévention y compris à distance ou dans des conditions dégradées (impossibilité d'utiliser notre matériel qui passe de main en main, classes réduites...); garder un lien avec nos partenaires sur le terrain, afin de reconstruire des projets avec les établissements.

Des choix pédagogiques confortés

Plusieurs bilans l'ont attesté depuis, le confinement a eu pour effet d'accroître les risques pour les victimes de violence intrafamiliale : enfants maltraités ou co-victimes de violence conjugale, femmes victimes de violence conjugale. Nos échanges constants avec les personnels d'établissements nous ont permis de le déceler très tôt : l'une de nos intervenantes en **région parisienne** avait ainsi recueilli cette confiance de la part d'une infirmière scolaire : *« Il faut vite que les interventions reprennent, vous allez avoir du travail ; on entend beaucoup de choses »*.

Dans un registre plus heureux, nous assistons avec beaucoup de bonheur au succès massif de notre campagne de prévention sur YouTube : #sexispriceless, la sexualité ne s'achète pas, qui atteint dès le mois d'avril 700 000 vues ! C'est en particulier la vidéo relative à la pornographie qui est la locomotive de tête ; les deux autres vidéos, consacrées au proxénétisme via les réseaux sociaux et aux stéréotypes sexistes, trouvent également leur public. Ce succès nous conforte dans les choix des thématiques que nous jugeons urgent d'aborder avec le jeune public : conquête de sa liberté et de son émancipation dans sa vie affective et sexuelle, remise en cause des stéréotypes sexistes, homophobes et racistes, prise de conscience de la violence inhérente à l'exploitation sexuelle, dans la prostitution comme dans la pornographie.

Cette année 2020 a donc renforcé de manière éclatante la nécessité d'offrir aux jeunes un espace d'échanges et de réflexions pour les aider à se protéger des violences sexistes et sexuelles ; elle nous a aussi permis de pointer notre savoir-

faire pédagogique dans ce domaine. Nous nous sommes concentré·es sur la numérisation de nos outils d'animation et de nos supports, pour favoriser la poursuite de nos interventions dans une perspective toujours possible de maintien des gestes-barrières et des autres mesures restrictives.

Cet effort nous a permis d'obtenir le financement d'un programme ambitieux de refonte de nos supports et outils de prévention, la création d'un film de prévention consacré au parcours d'une mineure repérée par une rabatteuse et un jeune proxénète et la réalisation d'une mallette de sensibilisation destinée aux personnels d'établissements.

Une activité réduite en 2020... mais encore très vivace !

Les établissements scolaires ont fermé plusieurs semaines, puis sont restés clos aux intervenant·es extérieurs l'essentiel de l'année ; les principaux événements – forums jeunesse, stands associatifs sur la citoyenneté, etc. – ont été annulés.

PROSTITUTION DES MINEUR·ES, FIN DU DÉNI

La question de la prostitution des mineur·es est de plus en plus soulevée dans notre société et devient à juste titre une préoccupation croissante des pouvoirs publics, tant au niveau local qu'au niveau national. Le phénomène n'est pas nouveau mais il a pris ces dernières années une ampleur inquiétante, sans doute favorisée, entre autres, par l'exploitation d'internet par les proxénètes. Selon Elvire Arrighi, cheffe de l'OCRTEH, en 2020, les mineur·es prostituées représentent 25 % des victimes de proxénétisme, contre 15 % en 2017.

Quels que soient les euphémismes dont on use pour désigner le phénomène, ces jeunes en situation de prostitution sont en danger et ont le droit d'être protégés. C'est une urgence majeure, car les conséquences de la prostitution sont extrêmement graves pour les victimes.

La prostitution des adolescent·es peut rester informelle dans les premiers temps (actes sexuels contre objets de consommation, drogue, pour être intégré·es dans un groupe d'amis...) Nos interventions peuvent faciliter la prise de conscience par les jeunes, témoins ou impliqués, des mécanismes d'exploitation et des dangers encourus et faciliter le repérage par l'équipe pédagogique et médico-sociale de l'établissement.

Cette situation, nous l'avons dit, a drastiquement réduit nos échanges avec le jeune public en 2020. Toutefois, cette activité n'a pas disparu, loin s'en faut, puisque nous avons tout de même rencontré près de 9 000 jeunes lors d'interventions de prévention, dans une cinquantaine d'établissements scolaires et autres lieux, comme les foyers de jeunes travailleurs, les maisons des jeunes, etc.

Le Mouvement du Nid est en effet capable de réaliser des actions de prévention auprès de publics variés : jeunes en difficulté, parfois impliqués dans un proxénétisme informel, rencontrés dans des Maisons d'enfants à caractère social (MECS) ou dans le cadre de la politique de la ville, comme dans l'**Indre-et-Loire** où l'équipe intervient dans un quartier prioritaire en coordination avec des éducateurs·trices spécialisés ; dans les **Hauts-de-France**, l'équipe a rencontré des jeunes en réparation pénale ainsi que des adolescentes en grande difficulté dans des foyers ; également, des jeunes volontaires en service civique ont bénéficié de notre intervention, en partenariat avec l'association Unis-Cités, comme à Toulouse grâce à notre délégation de la **Haute-Garonne**.

Nos équipes se sont mobilisées pour répondre aux demandes des établissements dès qu'une possibilité d'intervenir se présentait, comme dans le **Val-de-Marne**, où la délégation a rencontré plus de 200 jeunes dans un lycée professionnel, au fil de 4 demi-journées programmées dès septembre grâce à la mobilisation de l'infirmière scolaire.

Des perspectives riches pour 2021

Le ralentissement de l'activité n'a pas empêché nos équipes de garder des liens avec les établissements scolaires et l'ensemble de leur réseau local agissant auprès du



jeune public : partenaires associatifs, institutions (CCAS, maisons des jeunes, foyers, etc.), professionnel·les de l'action médico-sociale que nous sensibilisons et formons. La rentrée scolaire 2021 annonce une activité décuplée dans ce domaine, pour « rattraper » le temps perdu, et parce que le phénomène de la prostitution des mineur·es inquiète considérablement nos partenaires.

En effet, si la prostitution des mineur·es est restée longtemps un tabou absolu, nous constatons que ce déni s'effrite depuis quelques années, ce qui facilite le repérage des situations par les professionnel·les de l'action sociale agissant auprès des jeunes et souligne le besoin de prévention dans ce domaine. Or, le Mouvement du Nid développe une action de prévention abordant ces questions, et ce depuis les années 90 ! Notre savoir-faire s'appuie désormais, nous l'avons dit, sur de nouveaux outils finalisés en 2021.

Nos délégations travaillent avec leurs partenaires locaux à développer de nouveaux cadres d'interventions, comme en **Seine-Maritime** où nous avons coopéré avec l'ASE dans le cadre de la mise en place d'un accueil de jour des mineur·es prostitué·es ; dans le **Doubs**, l'équipe travaille avec l'association Tinternet et le Centre Information et de Consultation sur la Sexualité (CICS) sur le thème « prostitution, numérique et sexualité ». Elle s'est également associée à la Brigade pour la prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) et a bénéficié d'un temps d'observation lors des interventions de celle-ci dans les établissements scolaires. En mars 2021, la délégation animera ses propres interventions au sein de plusieurs établissements.



DES OUTILS INNOVANTS

Après le succès de la campagne « La sexualité ne s'achète pas » vue plus de 900 000 fois sur YouTube, le Mouvement du Nid a conçu un nouveau film destiné à la prévention et à la sensibilisation du jeune public.

Nous avons choisi de raconter plusieurs moments dans la vie d'une collégienne, Emma, qu'un jeune proxénète et une « fausse amie » rabatteuse cherchent à prendre au piège. Ce film nous permettra d'aborder les questions de la manipulation mise en œuvre par les proxénètes (et dans les relations affectives dites toxiques en général) mais aussi des ressources, les soutiens qui existent pour les jeunes vulnérables.

Il est destiné à être un support d'animation pour ouvrir la discussion avec les jeunes, mais aussi en sensibilisation grâce à sa diffusion sur YouTube, assorti d'un dispositif innovant qui inclura les spectateur·trices dans le déroulement de l'histoire. Le film sera présenté à la rentrée 2021.

Notre démarche de prévention : une action pionnière et créative

Dès les années 90, le Mouvement du Nid proposait déjà des interventions de prévention sur la « prostitution juvénile ». Aujourd'hui, ces interventions très appréciées des établissements scolaires s'appuient sur des outils uniques : vidéos, théâtre forum, brochures pour les collèges et lycées. De nouveaux supports feront leur apparition à la rentrée 2021.

Le Mouvement du Nid est agréé au titre des associations complémentaires de l'enseignement public. Il agit dans le cadre constitué par la circulaire du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées. En prévention, le Mouvement du Nid adopte une posture rigoureusement non militante. Nos équipes, composées de salarié·es et de bénévoles, bénéficient de la formation continue et d'échanges de pratiques en interne.

La prévention des risques prostitutionnels passe par la sensibilisation aux conduites sexistes, aux violences sexuelles et à l'égalité entre filles et garçons. Les échanges sur ces questions permettent de construire avec les jeunes des références positives sur la sexualité et l'exigence de non-violence et de réciprocité des désirs ; à l'issue de ce préalable, les violences de la prostitution apparaissent comme évidentes.

Notre pédagogie repose sur le développement de compétences psycho-sociales (repérer les risques, faire face aux difficultés, savoir demander de l'aide...) qui comprend un travail sur l'image de soi et sur sa relation aux autres, la capacité à s'exprimer et écouter ; le rôle prépondérant de

l'égalité et la non-violence dans une relation (cet axe permet d'aborder la prostitution comme une violence et une entrave à l'égalité femmes-hommes) ; la remise en contexte de la prostitution dans l'ensemble des violences contre les femmes (abordant les stéréotypes et la socialisation hétérosexiste, le rôle des inégalités sociales et économiques dans les violences sexuelles et le système prostitueur).

Le Mouvement du Nid favorise la prise de parole des jeunes lors de l'intervention. Les animateurs·trices n'arrivent ni en donneurs de leçons, ni en moralisateurs. Ils laissent tout l'espace nécessaire aux jeunes pour exprimer leurs doutes, leurs convictions, pour réagir et questionner. Sur ces bases, les animateurs·trices rappellent des faits établis et le cadre juridique.

Nous travaillons avec le personnel des établissements, pour nous assurer de la pertinence des thématiques choisies pour notre intervention ; nous informons la direction et les personnels de nos objectifs pédagogiques ; ceci nous permet de nous intégrer au projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté mis en œuvre dans l'établissement.

NOS VIDÉOS (COLLÈGES ET LYCÉES)

PORNOGRAPHIE, HORS CADRE

Tiffany est en galère, une copine lui a parlé d'un moyen rapide de gagner de l'argent, « le X ». C'est sous contrôle, il y a un contrat, on dit ce qu'on veut bien faire et ce qu'on ne veut pas. Mais lorsque la réalité se révèle tout autre, que peut bien faire la victime ?



PROXOLAB

L'action se déroule dans les locaux d'une start-up, Proxolab, incubateur de proxénètes. Un manager dévoile ses « tours de main » pour « recruter » de futures victimes. Il s'appuie sur l'exemple de Léa, une jeune fille en rupture familiale qui a publié sur des réseaux sociaux des infos sur sa vie intime. Un des jeunes proxénètes est déjà en contact avec Léa par messagerie instantanée...



ON N'EST PAS DES CARICATURES

Inès (15 ans) et Habib (16 ans) se livrent en toute sincérité dans une vidéo « best friends », un format en vogue sur les réseaux sociaux. Les deux adolescent·es partagent leurs conceptions de l'amour, de l'amitié et finissent par se révolter face à l'absurdité des modèles stéréotypés qu'on leur impose.



LE THÉÂTRE FORUM (COLLÈGES ET LYCÉES)

DEMAIN NOUS APPARTIENT

Pour échanger – de façon ludique et dynamique, en laissant la part belle à l'improvisation ! – sur l'égalité femmes-hommes, le sexisme et son impact dans les relations, la violence sexuelle, la réalité et le quotidien de la prostitution...



La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités



EN 2020

64 événements dans l'année
2 646 personnes sensibilisées
1 913 heures de bénévolat

Chaque année, les délégations du Mouvement du Nid organisent des événements pour sensibiliser l'opinion publique. La promulgation le 13 avril 2016, de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel n'a fait que renforcer notre volonté de pédagogie et d'explication du projet abolitionniste.

Pour notre association, ce vote historique marque le début d'une « révolution » des politiques publiques. Comme tout progrès majeur, il est nécessaire de l'accompagner pour expliquer et valoriser les améliorations qu'il entraîne.

Nos délégations jouent un rôle précieux dans cette tâche. Elles conçoivent des initiatives grand public, ainsi que des actions novatrices comme les procès fictifs sur la prostitution des mineur·es ou plus ciblées comme les stages pour les « clients » prostitueurs, souvent en coopération avec d'autres associations, et toujours dans l'esprit de relayer, modestement, les paroles des personnes prostituées rencontrées et soutenues par notre association.

Au niveau national, la revue *Prostitution et société* ainsi que le site Internet du Mouvement du Nid sont des vecteurs d'information et de sensibilisation du grand public importants. Des campagnes et événements nationaux sont également organisés.

« Le monde entier doit
savoir la réalité de la
prostitution. »

Une femme accompagnée,
Eure-et-Loir



LA SENSIBILISATION DURANT LA PANDÉMIE

Si la crise sanitaire a rendu l'organisation de spectacles, de conférences et de forums difficile, si elle a isolé chacune et chacun chez soi, elle a aussi aboli les distances. Petit à petit, toutes les associations se sont engagées dans le « distanciel », les « webinaires » et la sensibilisation via les réseaux sociaux. Cette année, nous avons moins rencontré de gens pour discuter en vis-à-vis, bien entendu ; mais nous avons davantage dialogué, via les réseaux sociaux notamment, qui se sont fortement développés (p. 33). Un changement qui aura révolutionné les pratiques, et nous permettra à l'avenir, on l'espère, d'allier les atouts des deux modèles « dans la vraie vie » et « sur Internet ».

La sensibilisation emprunte de nouvelles voies !

Pour la sensibilisation du grand public, il y aura eu deux années 2020. Avant, et après la crise sanitaire. Au premier trimestre, plusieurs événements essentiels pour faire connaître le système prostitueur avaient déjà eu lieu au moment de la fermeture générale des lieux publics. Par la suite, les actions de sensibilisation ont été plus difficiles à organiser. Le relais s'est fait sur les réseaux sociaux.



Une pièce de théâtre hommage à toutes les « Survivantes »

Ce sont les témoignages recueillis dans *Prostitution et Société*, qui ont servi de base à cette pièce de théâtre artistique, co-produite par le Mouvement du Nid. Cela faisait déjà plusieurs années qu'Isabelle Linnartz et Blandine Métayer s'étaient prises d'un intérêt passionné pour les témoignages de femmes dans la prostitution, recueillis depuis des décennies dans notre revue. La pièce, qui se situe en marge d'une station essence, au bord d'une route près de la frontière belge, suit les relations entre 5 personnages de femmes prostituées, plusieurs « clients » et un proxénète. Chorale, elle dévoile peu à peu les vécus spécifiques de chacune : rupture familiale, traite et réseaux de proxénétisme, dangers du BDSM, pauvreté, dette, toutes raisons qui poussent des femmes à être prostituées pour survivre. La pièce est extrêmement émouvante, montrant la progressive transformation de chacune par la lutte commune et la solidarité, pour terminer en déclamant, l'une après l'autre : « *je suis une survivante, je marche* », en hommage à Rosen Hicher, qui avait marché près de 800 kilomètres en 2014 pour demander le vote de la loi abolitionniste ; et en hommage à toutes les survivantes.

Le jeudi 12 mars à 20 h, alors que le spectacle « les Survivantes » va commencer au théâtre 13 à Paris, on apprend qu'Emmanuel Macron, le Président de la République, vient d'annoncer la fermeture des écoles en raison de la pandémie de COVID-19. La circulation du virus est exponentielle, et il est désormais interdit de jouer devant plus de cent personnes. Deux jours plus tard, c'est la fermeture totale, pour trois mois ; et l'impossibilité de planifier avec certitude la tenue d'événements à la rentrée.

Malgré cette interruption qui laisse un goût d'inachevé, notre association est très fière que ces témoignages si importants aient pu être entendus sur la scène parisienne, et réfléchit, avec Isabelle Linnartz, à comment poursuivre l'aventure.

Par ailleurs, notre association a pu exposer dans le hall du théâtre 13 l'exposition de la délégation du Rhône « No es un trabajo », réalisée à partir des témoignages de personnes accompagnées qui ont posé pour des photos, assorties de leurs témoignages.

COVID-19 : sensibiliser au vécu spécifique des plus précaires

À partir du mois d'avril, la priorité en sensibilisation a été l'urgence. En effet, très durement touchées par la crise (voir nos rubriques accompagnement et rencontre notamment), les personnes en situation de prostitution se sont retrouvées brutalement sans aucune ressource. Toutes les équipes de l'association se sont alors mobilisées pour plaider leur cause auprès des pouvoirs publics et des partenaires privés. Elles ont également alerté de la situation le grand public, pour que les personnes ayant besoin d'aide puissent savoir qu'elles pouvaient se tourner vers notre association pour trouver le soutien nécessaire.

REVUE DE PRESSE « LES SURVIVANTES »

« *Les survivantes, un spectacle pour se déciller devant une réalité de notre société complice.* »

France 3 Île-de-France,
le 14 mars

« *Les Survivantes* contourne les clichés et offre un regard lucide sur ces femmes qui souffrent dans le silence. »



Le Parisien, 8 mars 2020

Sans pathos, sans fioritures, Isabelle Linnartz et Blandine Métayer ont écrit un texte fort et âpre soutenu par un chœur d'actrices et un acteur magnifiques. »

Théatrorama

« *Par la magie du théâtre, le spectateur – qu'il soit femme ou homme – peut immédiatement s'identifier au sort et à la cause de ces prostituées, et se dire, à l'instar de l'auteure de la pièce, Isabelle Linnartz : "En quoi ces femmes sont-elles si différentes de moi ? Pourquoi restent-elles invisibles à notre société qui continue à les tenir à l'écart ?" »*

La diagonale de l'art, blog de Libération,
le 12 mars 2020

Ainsi, dès la fin du mois de mars, le comité de rédaction de *Prostitution et Société* s'est mobilisé pour recueillir auprès des délégations locales, les informations sur la situation et les initiatives mises en place. Une rubrique spéciale a été créée sur le site du Mouvement du Nid, mettant en lumière la situation dans les délégations.

« *Je tiens à ma vie. La mort est dehors. Non, je ne sors pas* ». C'est ainsi que commence le premier de ces articles, consacré aux actions d'urgence de la délégation de **Haute-Garonne**. À sa suite, et pendant toute l'année, 21 articles seront ainsi publiés, émaillés d'actions concrètes et de témoignages forts. L'effet sur le public se fait sentir. Les dons en ligne sont nombreux, surtout pendant le premier confinement. La presse, très sollicitée par les associations de santé communautaires qui parlent « d'abandon des travailleuses du sexe », a ainsi un contrepoint nécessaire avec des informations précises et réelles sur ce qui se passe sur le terrain.

Dans la revue trimestrielle papier de l'association, *Prostitution et Société*, un dossier consacré à l'hébergement « un toit pour toutes » (PS n° 204), tombe à point nommé pour faire entendre l'urgence qui est celle des personnes que nous accompagnons. Un toit pour toutes, sera un des axes du plaidoyer de l'association ainsi que du collectif d'associations « Abolition 2012 » (voir rubrique plaidoyer).

Prostitution et Société, 4 numéros par an depuis 50 ans !

En 2020, les quatre numéros annuels de notre revue *Prostitution et Société*, la seule revue consacrée intégralement à l'actualité, l'analyse et la réflexion autour du système prostitutionnel, envisagé dans sa globalité au sein de la société, ont donné lieu à des dossiers essentiels. Le numéro 203, le premier de l'année, proposait un dossier spécial sur les municipales, « le pouvoir des maires », avec nos dix propositions pour la mise en place d'une politique abolitionniste au niveau de chaque municipalité. En effet, le pouvoir des maires est réel en la matière. Nous recommandons ainsi que soit mis fin à l'ensemble des arrêtés anti-prostitution qui reviennent à pénaliser les victimes, et à se concentrer sur l'accompagnement, la sensibilisation, la prévention et la responsabilisation des « clients ». Comme le dit l'ancienne députée et autrice de

la loi du 13 avril 2016 Maud Olivier, qui a été maire des Ulis, « *si j'étais maire aujourd'hui, je secourrais les forces de police pour qu'elles interpellent les clients. Même si la police municipale ne peut verbaliser, il est possible de discuter, expliquer* »...

Dans le numéro 204, nous avons publié un dossier « un toit pour toutes » (voir ci-dessus), pour détailler les réalités et besoins en la matière. Dans le 205, nous avons consacré un dossier détaillé au rapport inter-inspections d'évaluation de la loi du 13 avril 2016 (voir rubrique plaidoyer), et dans le 206 un dossier à la question de la gestation pour autrui (GPA), ou maternité de substitution. Des interviews exclusives ont également été publiées : Simon Benard-Courbon, substitut du procureur, Anne-Cécile Mailfert, présidente de la Fondation des Femmes, ou encore Delphine Jarraud et Marie-Hélène Franjou, respectivement déléguée générale et présidente de l'Amicale du Nid. Et des éclairages, au fil de l'actualité (#metoo, consentement, Onlyfans,...). Enfin, notre rubrique *Cultures* commente les principales parutions sur nos sujets. Des écrits de survivantes, des essais féministes, des romans sur la prostitution, des films comme « Filles de joie », permettent de partager un tableau culturel sur la prostitution.

Un nouveau site, pour une communication plus efficace

Jusqu'à début juin 2020, le Mouvement du Nid avait deux sites : mouvementdunid.org, le site propre de l'association, et prostitutionetsociete.fr, le site de la revue trimestrielle. Le second, qui avait près de 15 ans, comme le premier, datant de 2011, avaient besoin d'une refonte et d'être rendus « responsive » (adaptés au format mobile). Tous les deux très riches en contenu (près de 2 000 articles), et bien référencés, ils se retrouvaient malgré eux « en concurrence ».

D'où l'idée unanime de ne faire qu'un seul site, mouvementdunid.org, qui mette en avant la revue (qui est la partie du site la plus souvent actualisée), et rende aussi les actions de l'association plus visibles, tout comme le chemin pour nous soutenir (faire un don, devenir bénévole).

Sur le fond, l'association souhaitait aussi refondre le site afin de mieux répondre aux demandes croissantes des équipes éducatives sur les ressources disponibles sur la pros-



EN DÉLÉGATIONS, UNE SENSIBILISATION 2.0

Ne pouvant faire autant d'événements de sensibilisation que d'habitude, nos délégations ont elles aussi communiqué sur les réseaux sociaux, avec l'appui des canaux nationaux. Ainsi, sur leurs pages Facebook, les délégations du Bas-Rhin, de Martinique, de Haute-Garonne ont publié de nombreuses photos et légendes des actions d'urgence mises en place face au COVID-19, montrant toute la richesse de leur action et la force de leur engagement.

titution en matière de prévention en rendant ses ressources plus facilement disponibles, en particulier sur le cybersexisme, la prostitution et la pornographie.

Lors de nos interventions de prévention, nous constatons la désinformation subie par les adolescent·es en matière de sexualité via Internet. Avec le volet prévention de ce site Internet, il s'agit notamment d'informer le grand public, les adolescent·es et les équipes éducatives des effets négatifs causés par la pornographie, tant pour les personnes qui en consomment que pour celles et ceux qui sont exploités dans l'industrie pornographique, mais également les autres formes de marchandisation du corps.

Outil majeur des sensibilisation, notre rubrique « témoignages » a été rendue très visible. Chaque témoignages est lu plusieurs milliers, voire plusieurs dizaines de milliers de fois, ils sont très régulièrement partagés sur les réseaux sociaux, et cités par de jeunes étudiant·es ou futur·es bénévoles comme ayant été fondamentaux pour leur ouvrir les yeux sur la réalité du système prostitueur.

Mis en ligne début juin, le site est passé en un mois de 4 000 utilisateurs à 12 000 (effet de la fusion de deux sites en un), et a ensuite régulièrement vu son audience progresser, entre 15 000 et jusqu'à plus de 19 000 utilisateurs en septembre : l'ouverture d'une enquête préliminaire à l'encontre de la société « Jackie et Michel », suite au signalement de trois associations dont la nôtre, largement relayée par la presse, a orienté de nombreuses personnes vers notre site.

Les réseaux sociaux, outils de sensibilisation désormais indispensables

C'était déjà le cas avant, mais après la crise sanitaire, les réseaux sociaux se sont révélés plus que jamais indispensables pour faire connaître la réalité du système prostitutionnel à un public plus large de jeunes, notamment, et pour contrer la propagande pro-prostitution des partisans de l'industrie du sexe. En particulier, Instagram, qui permet de toucher de nombreux jeunes, s'est beaucoup développé.

C'est indispensable, pour que les nouvelles générations ne soient pas face à un discours unique qui présente la prostitution comme un « travail du sexe » qui serait un travail comme un autre, et ne soient pas ainsi poussées à subir une

violence prostitutionnelle présentée fallacieusement comme un moyen d'émancipation. Alors que se développent de nouveaux réseaux sociaux (tel Onlyfans, réseau auquel nous avons consacré un éclairage dans le numéro 206 de *Prostitution et Société*), ceux-ci sont d'ailleurs malheureusement des lieux où les proxénètes ciblent leurs victimes. Il est donc indispensable d'être présent·es pour pouvoir présenter un autre discours, et offrir la possibilité d'entrer en contact avec nous en cas de besoin.

La force des réseaux sociaux abolitionnistes, la multiplication de comptes qui reprennent témoignages, citations, chiffres à l'appui d'une information sur les réalités de la violence prostitutionnelle, ont un impact important. La possibilité de communiquer en plusieurs langues, et de s'allier entre associations de terrain abolitionnistes des cinq continents, produisent déjà des effets. Ainsi, de nombreuses associations du monde entier ont pu participer en septembre 2020 à une journée pour l'abolition initiée par les féministes espagnoles,



LE MOUVEMENT DU NID ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

La présence active sur les réseaux sociaux est de plus en plus indispensable. À la fois pour donner une image cohérente de nos actions, informer les victimes, sensibiliser le grand public, et se mettre en lien avec un réseau international d'associations de terrain et de militantes et militants abolitionnistes à travers le monde.



Facebook : Avec près de 7 000 abonné·es, notre page a connu une augmentation de 20 % en 2020. Elle est le principal lieu d'échange d'une communauté fidèle qui partage et commente les publications.



Twitter : Nous utilisons ce réseau pour faire connaître notre activité à toutes les personnes susceptibles de suivre nos thématiques. En 2020, le compte Twitter a atteint les 5 100 abonné·es (+ 20 %). Nous publions une veille éditorialisée de l'actualité française et des informations « en live » lors de nos événements.



Instagram, que nous avons beaucoup développé en 2020, a connu une forte croissance (+ de 100 %) pour dépasser les 1 500 abonné·es fin 2020. Le compte s'oriente vers des visuels relayant témoignages, actions des bénévoles, citations.



Youtube : Nos 3 vidéos destinées au jeune public, publiées entre 2019 et 2020, ont cumulé près d'un million de vues ! Près de 6 000 abonné·es apprécient la centaine de vidéos de sensibilisation que nous mettons en ligne.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS QUI ONT PU SE TENIR EN 2020

- Le 10 mars, à Lille, la délégation des Hauts-de-France a organisé une conférence avec l'association isala (membre de la coalition CAP international en Belgique) autour de la question de la prostitution en Belgique, intitulée « la Belgique, paradis des proxénètes ». Pierrette Pape, directrice, a montré à partir de cas concrets des rencontres et accompagnements de terrain, les multiples formes de violences auxquelles les personnes en situation de prostitution sont exposées
- En mars également à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la délégation de l'Hérault a pu présenter son exposition « Une nouvelle loi, de vieux préjugés » à la Médiathèque, ainsi que les moulages de Mélissa Rollinger, Broken. L'artiste s'est inspirée de témoignages recueillis par le Mouvement du Nid pour réaliser une série de moulages de seins de prostituées avec des messages qui ne laissent pas indifférents.
- Le 11 mars, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la délégation de Loire-Atlantique a organisé la diffusion du film « Faire le jour », réalisé avec des femmes accompagnées par l'Amicale du Nid. L'espace Simone de Beauvoir nous a accueilli dans ses locaux pour l'occasion. La réalisatrice ainsi que deux actrices étaient présentes, devant un public d'une trentaine de personnes.
- Représentation de la pièce de théâtre « Et toi, combien tu vaux ? » pièce écrite et jouée par la troupe de théâtre, Les Compagnons de la Nouvelle Aube. Cette pièce a été jouée lors du festival « Ô féminin 2020 » à Saint-Léger-du-Bourg-Denis début mars avec notre délégation de Seine-Maritime.

qui, n'ayant pu se tenir physiquement à Madrid en mai, s'est déroulée sur les réseaux sociaux.

25 novembre et 8 mars, de la rue au virtuel

En 2020, le Mouvement du Nid a été très présent lors des deux principales dates de mobilisation féministe, le 8 mars et le 25 novembre. Le 8 mars, dans les cortèges des manifestations à Paris et en régions, pour faire entendre l'importance de lutter contre le système prostitueur pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Des manifestations auxquelles des survivantes et personnes accompagnées se sont jointes (comme à Paris ou Toulouse), mais où les abolitionnistes ont été prises à partie ou agressées. À **Marseille**, les militantes bénévoles du Mouvement du Nid ont été insultées. À **Toulouse**, une survivante, Alexine Solis tenait une pancarte abolitionniste qui lui a été arrachée. À **Paris**, ce sont les membres de CAPP (collectif abolition porno prostitution) qui ont été agressées par un groupe soi-disant « antifa ».

Notre association a bien sûr réagi fermement à ces manifestations indignes d'hostilité (voir communiqués de presse) envers des personnes soit survivantes soit qui œuvrent au quotidien aux côtés des personnes prostituées.

À **Paris**, le Mouvement du Nid a défilé aux côtés d'Osez le féminisme ! derrière une banderole « Écoutez les survivantes ».

C'est une histoire d'humaine, c'est la mienne

Le 25 novembre, les restrictions sanitaires compliquent l'organisation d'une manifestation de rue à l'occasion de la journée de lutte pour l'élimination de toutes les violences envers les femmes. Pour pallier ce manque, le Mouvement du Nid a décidé de lancer une campagne de communication en ligne pour mettre en valeur l'exposition réalisée par la délégation d'**Eure-et-Loir** et les femmes accompagnées, intitulée *C'est une histoire d'humaine, c'est la mienne*.

« *Le monde entier doit savoir la réalité de la prostitution* ». C'est le vœu des sept personnes, accompagnées par la délégation, qui se sont lancées dans ce projet. Au fil des ateliers (lire ci-dessous), elles expriment leur souhait de sensibiliser les jeunes, le grand public, mais aussi les institutions, afin de mieux lutter contre l'exploitation sexuelle. Pour la délégation, il s'agissait de « *construire un projet permettant de sensibiliser sur le système prostitutionnel et les violences faites aux femmes victimes, mais aussi de partir de la réalité du terrain, des histoires et parcours des femmes accompagnées par la délégation afin de mettre l'accent sur les violences subies par ces dernières et de mettre en valeur leur combat pour une sortie de la prostitution* ».

Deux artistes ont été contactées : une photographe, Virginie Boutin, et une slameuse, Sist'Ayio qui ont participé au projet avec les femmes lors de deux ateliers qui ont pu se dérouler entre deux confinements. C'est de ces ateliers que l'une et l'autre ont tiré des photos magnifiques, en noir



SENSIBILISATION DES « CLIENTS »

Les stages « clients », peine alternative prévue par la loi du 13 avril 2016 pour les « clients » reconnus coupables d'une infraction d'achat d'acte sexuel, continuent de se développer. Organisés par des associations de suivi judiciaire en partenariat avec des associations de terrain spécialisées, ils se déroulent sur un ou deux jours. Au Mouvement du Nid, plusieurs délégations y participent. Le Nord, le Rhône, le Haut-Rhin et la Haute-Garonne en ont organisé ces dernières années. En 2020, la délégation de Haute-Garonne a ainsi participé à trois de ces stages, ce qui a permis de sensibiliser/responsabiliser 23 « clients » et nécessité 25 heures de bénévolat.

et blanc, qui montrent la solidarité et le bonheur d'être ensemble. Des photos auxquelles ont été associées, pour les réseaux sociaux, des phrases extraites du slam écrit par Sist'Ayio à partir des témoignages recueillis lors de l'atelier. Le résultat a été diffusé sur Instagram pendant dix jours, avant qu'un montage vidéo à partir du slam intégral et des photos ne soit diffusé sur Youtube et Facebook, obtenant 2 000 vues.

Notre délégation de l'**Hérault**, a ouvert son compte Instagram à l'occasion du 25 novembre, un bel outil pour mettre en valeur l'action locale, et pouvoir entrer en contact avec de potentiels bénévoles notamment.

La sexualité ne s'achète pas

Si on nous avait dit, en 2019, lorsque trois vidéos de sensibilisation et prévention à l'intention des jeunes ont été tournées, qu'elles auraient plus d'un million de vues sur les réseaux sociaux, l'aurions-nous cru ? Le 4 mars 2020, nous avons décidé de lancer une campagne intitulée : « la sexualité ne s'achète pas, elle s'apprécie libre de toute contrainte », pour faire connaître ces vidéos à destination des lycéen·nes et des jeunes. « On n'est pas des caricatures », qui déconstruit les stéréotypes, « Proxolab », qui dévoile les méthodes des proxénètes 2.0, et « Pornographie hors cadre » ont été diffusées le même jour sur Youtube, Instagram et Facebook. Sur chacun de ces réseaux, c'est la vidéo « Pornographie hors cadre » qui a connu le plus grand retentissement. Plusieurs dizaines de milliers de vues sur Facebook et Instagram (où nous avons ciblé un public très jeune, entre 13 et 25 ans), et plus de 900 000 sur Youtube !

Décrivant dans un faux reportage, l'envers du décor de la prostitution filmée (pornographie), elle captive l'audience

qui veut savoir ce qui s'est vraiment passé pour Tiffany, la personnage principale. Ainsi, elle révèle ce que l'industrie du sexe et une grande partie de ceux qui visionnent ces vidéos ne veulent pas voir. La pornographie vidéo à échelle industrielle, c'est de la prostitution filmée.

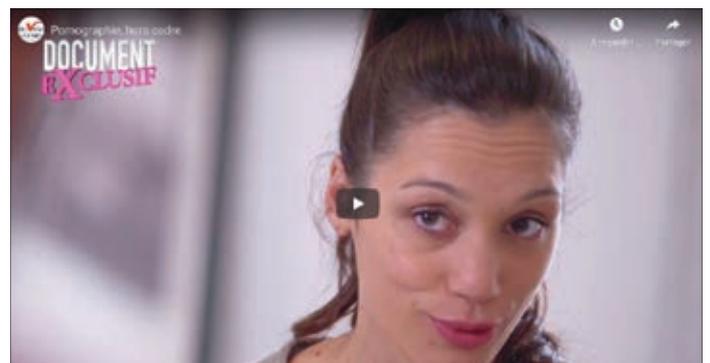
La prostitution filmée sous le feu des projecteurs

Quatre ans après la prise de position du Mouvement du Nid sur le sujet, la sensibilisation grandit. Rejointe par d'autres associations féministes, en particulier Osez le féminisme ! qui parle de viols tarifés filmés, de système pornocriminel, et Les Effronté·es, très engagée sur le sujet, notre association parvient peu à peu à faire entendre la réalité des viols, tortures, du proxénétisme et de la traite des êtres humains qui traversent cette industrie mortifère.

Suite à l'affaire Jacque et Michel (voir rubrique plaider), nos trois associations ont communiqué largement sur le sujet, et une tribune a été publiée dans le journal *Le Monde* en décembre (voir revue de presse). Alors qu'aux États-Unis, la vérité sur l'horreur qui se cache derrière les plateformes telles que YouPorn, Pornhub, se fait jour, en France, l'impunité des producteurs de « porno » semble peu à peu être écornée.

Par ailleurs, le Mouvement du Nid a fortement contribué, avec d'autres associations membres du collectif Abolition 2012, à la création du compte « Survivantes de la prostitution » sur Instagram le 25 novembre, qui a publié trois fois par semaine pendant plusieurs mois des citations de survivantes de la prostitution, issues d'articles de presse, de *Prostitution et Société*, de discours de survivantes. Diffusés en français et en anglais, ils ont immédiatement connu un large succès.

Autre compte Instagram à succès, « Last Girl First », compte de notre coalition internationale CAP international, publie lui des messages en trois langues, français, anglais et espagnol.



Le plaidoyer : obtenir la mise en place de véritables politiques publiques abolitionnistes



EN 2020

- 3 campagnes de plaidoyer
- 1 mobilisation nationale

Le Mouvement du Nid a déployé ces dernières années un effort important pour promouvoir la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, finalement promulguée le 13 avril 2016. Depuis lors, nous plaidons pour obtenir sa mise en place sur tout le territoire et dans tous les domaines de son application.

En délégation départementale comme au niveau national et international, nous n'avons cessé d'aller à la rencontre des responsables politiques et des différentes administrations et institutions pour les convaincre de l'importance de poursuivre la dynamique de la loi et d'aller plus loin, dans des domaines tels que le proxénétisme sur Internet, la prostitution des mineur·es, la prostitution filmée ou les arrêtés anti prostitution adoptés par plusieurs municipalités. Enfin, nous poussons à un changement d'échelle pour donner les moyens à cette politique publique nouvelle d'atteindre son objectif : réduire le nombre de victimes de la prostitution.

C'est l'ensemble de notre Mouvement qui s'implique dans ce beau combat, cet engagement auprès des victimes du système prostitueur et contre ceux qui les exploitent.

*« Les clients s'en fichent. Ils veulent pas mettre le masque. Pourquoi ils viennent nous voir ? Moi, je suis obligée, je dois survivre. Mais je comprends pas pourquoi, eux, ils font ça »
Une femme accompagnée*



COVID 19

LE PLAIDOYER DURANT LA PANDÉMIE

Notre association a vécu une année intense dans le domaine du plaidoyer. La priorité a bien entendu été d'obtenir des aides d'urgence pour soulager la détresse des personnes prostituées particulièrement vulnérables face à la crise (p. 37 et 38). Nous avons poursuivi notre mobilisation pour obtenir une mise en œuvre de la loi de 2016 à la hauteur des espoirs qu'elle suscite, à l'unisson des conclusions portées par le rapport d'évaluation inter-inspections qui appelle à un plus grand portage politique. Nous avons restitué auprès des pouvoirs publics les enseignements du terrain (p. 38 et 39). Nous avons déploré des agressions répétées à l'encontre des abolitionnistes tout au long de 2020. Ces attaques ont perturbé l'accueil des personnes que nous accompagnons et ont parfois touché des femmes agissant en tant qu'anciennes victimes de violences elles-mêmes (p. 40).

En 2020, la crise sanitaire, un révélateur de la nécessité d'aller plus loin dans la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016

L'année 2020 aura été une année particulièrement intense en plaidoyer. Accusations et intimidations contre les abolitionnistes, rapport d'évaluation de la loi du 13 avril 2016, lutte abolitionniste globale, autant de sujets prioritaires auxquels s'est bien sûr ajoutée la crise sanitaire, pour laquelle il a fallu sans relâche alerter les pouvoirs publics. Et qui a finalement démontré la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de la loi et des parcours de sortie de prostitution.

Réagir vite, sur tous les fronts, sur le terrain et auprès des pouvoirs publics. C'est ce qui s'est imposé dès la fin du mois de mars, une fois la sidération du confinement passée. Face aux urgences multiples, face à la détresse et à la fermeture de la plupart des lieux où les personnes prostituées les plus vulnérables pouvaient trouver des ressources, la mobilisation des bénévoles et salariées sur le terrain a été déterminante (voir rubrique accompagnement) tout comme celle des instances nationales. Le Secrétariat national, le Comité national (le conseil d'administration de l'association) via la Présidente et l'équipe bénévole chargée du plaidoyer, ont dû dans un délai très court collecter toutes les données de terrain et être en mesure de les communiquer aux pouvoirs publics, eux-mêmes confrontés à de multiples demandes.

Dès le 15 mars, nous avons contacté les autorités compétentes pour obtenir des mesures permettant la continuité des parcours de sortie de la prostitution et le renouvellement des titres de séjour pour les personnes étrangères.

3 garanties droits et dignité pour toutes !

Le 11 avril, nous lançons un appel solennel au Président de la République pour demander « trois garanties droits et dignités ». Toutes les personnes vulnérables de notre société doivent pouvoir vivre décemment, avec un toit, une ressource financière, et un droit au séjour. Parmi les plus précaires, se trouvent les personnes en situation de prostitution que nous accompagnons. Celles-ci cumulent les vulnérabilités et nous demandons, pour elles, au minimum, des solutions pragmatiques et non idéologiques.

- Pour les personnes ayant des droits ouverts (situation régulière sur le territoire, logées à leur compte, bénéficiaires d'un revenu quel qu'il soit) : une garantie de revenu minimal de 1 026 euros.
- Pour les personnes empêchées dans l'ouverture de droits (personnes sans titre de séjour et/ou sans ressources, et/ou sans abri) : un hébergement gratuit et adapté, une aide financière d'urgence de 564,75 euros minimum et un titre de séjour de 6 mois renouvelable, avec accès au marché du travail.

Nos demandes, très concrètes, ont été entendues par la Secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, qui a demandé aux délégué·es départementales aux droits des femmes de convoquer en urgence les commissions départementales en charge de la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et de la traite des êtres humains, et de la protection de leurs victimes afin de :

- Accélérer et mutualiser un état des lieux des situations.



- Élaborer un protocole départemental de mise à l'abri des victimes pendant le confinement.
- Recenser les ressources disponibles dans le département en termes d'aide matérielle (nourriture, hygiène, produits de première nécessité pour les enfants...).
- Examiner des parcours de sortie de la prostitution d'urgence pour permettre un accès pendant le confinement à un hébergement, une APS et à l'AFIS, et prévoir un passage accéléré de ces dossiers à l'issue du confinement garantissant une insertion durable des personnes.
- Communiquer en direction des personnes en situation de prostitution pour les mettre en lien avec les associations agréées ou les associations de lutte contre les violences faites aux femmes, dont la plupart tiennent déjà des permanences et lignes téléphoniques d'urgence.

En outre, notre association, très vite rejointe par la soixantaine d'associations du collectif « Abolition 2012 », demande au Président de la République d'anticiper l'avenir :

« Si la France compte 5 à 10 fois moins de victimes de la prostitution et de la traite des êtres humains qu'en Allemagne et qu'en Espagne, où les femmes prostituées se retrouvent littéralement jetées à la rue par les bordels, c'est d'abord grâce à sa politique ferme de lutte contre le proxénétisme et la marchandisation du corps humain, complétée depuis 2016 par l'interdiction de tout achat d'actes sexuels. Cette politique doit être renforcée sur l'ensemble du territoire.

Face au risque d'une augmentation de la prostitution après le confinement, en raison de l'accroissement de la précarité et des réseaux de prostitution qui se nourriront de la détresse, l'État doit être au rendez-vous du volet social de la loi 2016. Nous appelons le Gouvernement et les collectivités à un changement d'échelle dans la mise en œuvre de ses dispositions protectrices.

En pérennisant nos trois garanties « droits et dignité » afin de ne laisser personne en dessous du seuil de pauvreté, le Gouvernement assumerait pleinement sa responsabilité de prévenir

le risque d'entrée dans la prostitution et d'offrir au plus grand nombre un véritable tremplin vers la sortie de prostitution ».

Malheureusement, ce volet de nos demandes n'a pas reçu de réponses immédiates. Nous les avons réitérées tout au long de l'année, car elles sont indissociables de l'analyse de la mise en œuvre de la loi, quatre ans après son adoption.

Un rapport inter-inspections demande une meilleure application de la loi

Le 23 juin, le rapport inter-inspections sur la loi du 13 avril 2016 est rendu public. Cette évaluation inter-inspections montre combien la loi d'avril 2016 est **une loi-cadre abolitionniste ambitieuse et cohérente**, qui refond l'ensemble des politiques publiques en matière de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains. Elle demande un portage politique interministériel et l'engagement du gouvernement pour sa mise en œuvre.

Le Mouvement du Nid, auditionné par les inspections en 2019, souligne à sa publication la qualité du rapport interministériel : « *Vivement attendu, ce rapport fouillé et technique, basé sur près de 300 entretiens et les retours de questionnaires adressés notamment aux préfets, parquets et ARS, et co-signé par trois inspections (l'Inspection Générale de l'Administration, l'Inspection Générale de la Justice et l'Inspection Générale des Affaires sociales) conforte très largement l'analyse et les recommandations des associations de terrain engagées au quotidien auprès des personnes prostituées, y compris dans le cadre des parcours de sortie de la prostitution* ». Le rapport s'inquiète par ailleurs de l'augmentation importante de la prostitution des mineur·es, constatée partout sur le terrain.

Le Mouvement participe au groupe de travail interministériel contre la prostitution des mineur·es

Un groupe de travail, piloté conjointement par le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de la Justice, a été mis en place le 30 septembre 2020, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre le phénomène prostitutionnel des mineur·es dans le cadre du plan de lutte contre



les violences faites aux enfants (2020-2022). Ces travaux s'inscrivent dans la mise en œuvre de la mesure n° 22 du plan : appréhender les nouvelles formes de prostitution des mineur·es.

Le Mouvement du Nid participe à ce groupe de travail présidé par Catherine Champrenault, procureure générale près la cour d'appel de Paris et engagé jusqu'au mois de juin 2021, afin de contribuer à l'élaboration d'une politique publique à la hauteur de l'enjeu. À l'ouverture des travaux, par Adrien Taquet, Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, les participant·es étaient invités à approfondir les thématiques suivantes : prévention de la prostitution des mineur·es ; repérage des mineur·es en situation de prostitution et renforcement de l'accompagnement par la formation des professionnel·les ; le traitement judiciaire de la prostitution des mineurs (traitement judiciaire).

Lors de cette journée, la volonté de co-construire cette politique publique avec les acteurs de terrain a été clairement exprimée. Le Mouvement du Nid a élaboré un éclairage complet grâce aux éléments remontés par les différentes délégations, témoignant des bonnes pratiques mises en œuvre sur leur territoire. Pour éviter que les « clients » ne soient comme souvent les grands oubliés de ces débats, les délégations en charge de l'animation de stages qui leur sont destinés ont apporté des éléments. Notre objectif était de rappeler que dans ce système, la lutte contre l'achat d'actes sexuels des mineur·es est un des grands enjeux ; il ne peut donc pas être un angle mort de ce groupe de travail.

L'association mobilisée pour la mise en œuvre de la loi de 2016

Les constats, portés par l'association sur la situation des personnes prostituées, combinés avec la crise sanitaire, ont démontré qu'on ne pouvait se satisfaire du rythme actuel de la mise en œuvre de la loi. Pour que le nombre de victimes de la prostitution diminue réellement, il faut plus de moyens et plus d'engagement de tous les pouvoirs publics.

Durant l'année 2020, le Mouvement du Nid a répondu à l'invitation de parlementaires dans le cadre de leurs travaux. En février, l'association a été auditionnée par les sénateurs Arnaud Bazin et Éric Bocquet, rapporteurs spéciaux, dans



UNE ACTION DE PLAIDOYER EFFICACE

Après l'octroi à l'été 2020 de 50 000 € de tickets-services, et le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt de l'AGRASC sur les conséquences de la crise sanitaire d'un montant global inédit, la Direction de la cohésion sociale (DGCS) a convié les associations le 8 janvier 2021 à une réunion présidée par sa directrice générale Virginie Lasserre et spécifiquement dédiée à l'impact de la crise sur la mise en œuvre des sorties de prostitution et la situation des personnes concernées.

le cadre de leur mission de contrôle sur la lutte contre les violences faites aux femmes pour la commission des finances du Sénat. Le rapport issu de leurs travaux indique : « *Les rapporteurs appellent le gouvernement à encourager le déploiement des commissions départementales sur l'ensemble du territoire [...] Ils estiment nécessaire une harmonisation des critères d'appréciation des demandes par les commissions. Ils espèrent que la circulaire interministérielle envisagée avec le ministère de l'intérieur permettra cette clarification, et rappellera aux préfets la nécessité de mettre en place des commissions départementales sur les territoires non couverts à ce jour. Les rapporteurs sont favorables à des réunions plus régulières du comité interministériel de suivi de la loi de 2016, à minima une fois par an, et à la mise en œuvre d'un tableau de bord assorti d'indicateurs de suivi de la loi.* »

En octobre 2020, l'association a été auditionnée par Stella Dupont, députée et rapporteure spéciale sur les crédits de la mission Solidarité, insertion et égalité des chances, dans le cadre de ses travaux sur le projet de loi de finances pour 2021 et en particulier sur la mise en œuvre des parcours de sortie de la prostitution. Son rapport « *invite le gouvernement à donner une nouvelle impulsion à la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016 [...] estime, à l'instar de la mission d'évaluation et des associations agréées, qu'il est urgent d'harmoniser les critères conditionnant l'accès aux PSP. La rapporteure estime également, dans la perspective de la création d'une aide exceptionnelle de solidarité dans le cadre du quatrième projet de loi de finances rectificative, qu'il est nécessaire d'intégrer les bénéficiaires de l'AFIS dans le champ des publics éligibles à cette aide. [...] La rapporteure considère que le montant de l'AFIS est particulièrement faible au regard du coût de la vie, freinant l'accès des bénéficiaires à un logement décent, et obstruant leurs perspectives d'inclusion. La rapporteure est donc favorable à ce que l'AFIS fasse l'objet d'une revalorisation significative.* » L'amendement de Mme Dupont au Projet de loi de finances

PROSTITUTION FILMÉE

En 2020, Le Mouvement du Nid, avec Osez le féminisme ! et Les Effronté·es, a entamé un plaidoyer important pour faire comprendre l'ampleur des violences sexistes et sexuelles contenues dans les millions de vidéos pornographiques, diffusées sur Internet. Suite à leur signalement commun pour faits de viol, proxénétisme, de la société « *Jacquie et Michel* » (voir rubrique sensibilisation), les trois associations ont alerté les pouvoirs publics et notamment le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), et la ministre de l'égalité entre les femmes et les hommes, Elisabeth Moreno. Celle-ci a pris le sujet très au sérieux et a même signé la tribune parue dans *Le Monde* en décembre qui dénonce les ressorts de cette industrie de la prostitution qui utilise les violences sexuelles et le proxénétisme pour vendre ses vidéos. Suite à la proposition de nos trois associations de saisir le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) sur le sujet, elle a répondu favorablement. Le HCE a été saisi début 2021.

examiné à l'automne 2020 et demandant l'octroi d'une aide exceptionnelle de 150 € pour les bénéficiaires de l'AFIS (personnes en PSP) a été adopté.

Le Mouvement du Nid a également été auditionné par Mme Isabelle Rauch, rapporteure du Projet de loi de finances 2021 pour la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale. Elle émet dans son rapport la recommandation suivante : « *accroître de manière progressive les ressources consacrées aux parcours de sortie de prostitution versées au titre de la mise en œuvre de la loi de 2016* ».

Un rapport collectif sur la mise en œuvre de la loi de 2016 et la situation française

Pour aller plus loin dans cette voie, le Mouvement du Nid s'organise avec d'autres associations de terrain pour produire un rapport début 2021 qui permette de compléter, par des exemples concrets, le rapport inter-inspections. En commun avec l'Amicale du Nid (à elles deux, les deux associations sont présentes dans plus d'un tiers du territoire), la Fondation Scelles (qui est sur le terrain des stages « clients ») et CAP international (coalition internationale de 34 associations de terrain), nous avons entamé un travail de collecte de données, et d'analyse de la situation de la prostitution en France durant l'été et l'automne 2020, qui amèneront à la publication en février 2021 d'un rapport complet et inédit, à la fois sur la mise en œuvre de la loi, et sur la situation de la prostitution en France.

Un travail collectif, pour lequel le Mouvement du Nid organise une collecte d'informations très précise sur les parcours de sortie de prostitution de ses 17 délégations agréées.

Le Mouvement du Nid réagit face à une nouvelle proposition d'organisation d'assistance sexuelle

Le 7 février 2020, la Secrétaire d'État aux personnes handicapées Sophie Cluzel s'est déclarée « *favorable à l'accompagnement de la vie sexuelle des personnes handicapées par "des assistants"* ». Elle a indiqué avoir saisi à ce sujet le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), qui avait pourtant déjà rendu en 2012 un avis négatif, parce que la société aurait « *mûri* ». Le Mouvement du Nid a rencontré la ministre et été auditionné par le CCNE. Il a pu dans ces deux contextes exposer ses arguments contre la mise en place d'une « *prostitution spécialisée* ». Le dossier du numéro 207 de *Prostitution et société* (1^{er} trimestre 2021) est consacré au sujet.

Un travail a été mené pendant plusieurs mois dans l'objectif de réaliser un rapport complet sur le sujet.

Élections municipales : sensibiliser les candidat·es à l'action des villes sur la prostitution

En juin 2020 se tenaient les élections municipales. Le Mouvement du Nid a saisi cette occasion pour sensibiliser les candidat·es et les interpellé·es quant aux mesures qu'ils/elles pourraient mettre en place dans leur ville pour lutter contre le système prostitutionnel. Une formation des bénévoles a été organisée en février 2020 à ce sujet. Le dossier du

GPA

Le Mouvement du Nid est membre de la Coalition internationale pour l'abolition de la maternité de substitution (CIAMS) depuis sa fondation en 2018.

La CIAMS a continué son travail de plaidoyer international intense et a notamment lancé un appel le 25 novembre à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences contre les femmes : des organisations féministes et en faveur des droits humains demandent l'interdiction mondiale du commerce des femmes comme mères porteuses. Un appel en réaction à la prochaine convention internationale de la Conférence de La Haye de droit privé (HCCH) visant à réglementer les contrats internationaux en matière de maternité de substitution qui outrepassent son mandat. La question de la maternité de substitution relève des droits humains et non du droit privé.

Elle a également participé à l'élaboration et au lancement du manifeste latino-américain contre l'exploitation reproductive, aux côtés de plus de cent organisations féministes de toute l'Amérique latine, en réaction aux tentatives d'ouverture de la GPA en Argentine, Équateur, Colombie et Mexique.

numéro 203 de *Prostitution et société* (janvier-mars 2020) est consacré au pouvoir des maires en la matière. Une campagne sur les réseaux sociaux a fait connaître les compétences des municipalités sur le sujet : chaque jour, deux défis pour adopter une culture abolitionniste et faire diminuer le nombre de victimes de la prostitution.

Contribuer à la prise en compte de la prostitution parmi les violences sexistes et sexuelles

Tout au long de l'année, le Mouvement du Nid a participé aux réunions régulières organisées par la ministre en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes concernant la mise en œuvre des mesures du Grenelle et la prise en charge des femmes victimes de violences dans le contexte de la crise sanitaire. Nous avons pu faire remonter nos constats de terrain et émettre nos propositions pour une meilleure information, assistance et protection des victimes. Nous avons notamment appelé à intégrer toutes les femmes victimes de violences dans les dispositifs et campagnes d'information dédiés aux violences conjugales.

Le Mouvement du Nid a participé aux réunions du Haut Conseil à l'égalité dont il est membre, au sein de la commission « violences de genre ». En 2020, nous avons contribué à l'élaboration du rapport *Violences conjugales* : garantir la protection des femmes victimes et de leurs enfants tout au long de leur parcours. Un encadré portant sur les risques pour les enfants co-victimes de violences conjugales d'être

victimes du système prostitutionnel a été intégré au rapport, ainsi qu'un focus sur les femmes en situation de prostitution.

Des agressions et des accusations inadmissibles contre les abolitionnistes

Le Mouvement du Nid accompagne sur le terrain des centaines de femmes victimes de violences, mais aussi d'hommes et personnes trans, de façon totalement inconditionnelle. Malheureusement, certains groupes militants ont tendance aujourd'hui à exclure toutes les associations féministes dont le tort serait d'être abolitionnistes, les accusant également de « transphobie », des accusations mensongères et infondées. Notre association a ainsi été prise à partie en 2020. Tout d'abord, en janvier, suite à une question écrite du député Raphaël Gérard, qui reprend des phrases, hors contexte, trouvées quelques années plus tôt sur notre site. Nous demandons un rendez-vous au député qui nous recevra, accompagnés d'Anne Darbes, survivante trans de la prostitution, venue témoigner de l'accompagnement inconditionnel de notre association. Nous sommes par ailleurs obligé·es de demander au site Komitid un droit de réponse suite à un article reprenant ces accusations. Intitulé « Des accusations diffamatoires pénalisent les personnes trans qui sollicitent le Mouvement du Nid pour un accompagnement », il explique : « *Le Mouvement du Nid réfute ces accusations mensongères et infondées et se réserve le droit d'attaquer leurs auteurs en justice pour diffamation. Ces accusations sont dangereuses. Elles ont déjà empêché des personnes prostituées qui sollicitent un accompagnement durable auprès d'une association sérieuse et reconnue, d'avoir accès à cette aide, en raison de menaces d'actions d'intimidation devant nos locaux* ».

Autre événement grave, à l'occasion de la manifestation du 8 mars, journée internationale des droits des femmes à Paris, des militantes abolitionnistes et survivantes de la prostitution sont insultées, exclues ou agressées dans plusieurs villes de France (voir sensibilisation p. 34). Nous condamnons fermement ces actes de violences dans un communiqué. Claire Quidet, Présidente du Mouvement du Nid, dit notamment : « *Aujourd'hui des personnes qui ont le courage d'exprimer les violences qu'elles ont vécues dans la prostitution sont insultées et même agressées physiquement. Parce qu'elles osent une vérité bien loin du diktat du lobby "pro travail du sexe", qui sert les intérêts et les profits des proxénètes et des prostitueurs, tout semble permis pour les réduire violemment au silence* ».

Enfin, en juillet, nous sommes à nouveau obligé·es de réagir – et de porter plainte – lorsque des militant·es de l'idéologie pro « travail du sexe » taggent des slogans injurieux et diffamatoires sur les locaux du Mouvement du Nid à **Montpellier**. Une bénévole de Montpellier, explique dans un communiqué : « *Nous nous indignons de voir que les personnes que nous accompagnons au quotidien sont obligées d'entrer dans un endroit que nous avons pensé comme un lieu d'accueil sécurisant et inconditionnel, sur la façade duquel sont à présent tagués des propos haineux et violents* ».

MOUVEMENT DU NID-FRANCE



Une vie démocratique dynamique et résiliente
face à la crise

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assemblée Générale : une première en visioconférence

L'Assemblée générale du Mouvement du Nid s'est tenue le 26 septembre 2020 en visioconférence. 48 militantes et militants, salariées et salariés se sont connectés pour notre toute première AG à distance.

Pour toute association, l'Assemblée générale est un moment précieux et unique dans l'année, moment de convivialité et de travail collectif intense. L'évolution de l'épidémie ne nous a, hélas, pas laissé d'autres choix que de réaliser la nôtre à distance. Nous avons cependant tout mis en œuvre pour permettre au plus grand nombre d'y participer et nous avons garanti que les décisions soumises au vote des participant·es puissent être examinées dans le respect de nos statuts.

Dans les jours qui ont précédé l'Assemblée générale, les membres de l'association ont reçu des documents les aidant à se connecter et à utiliser les outils de la visio-conférence. Des sessions d'exercice ont été organisées. Le jour même, plusieurs bénévoles et salariées étaient mobilisés pour aider par téléphone les participant·es en difficulté et garantir le bon déroulement du processus des votes.

Grâce à ce soin accordé à la préparation, pas de « fracture numérique » à déplorer au sein du Mouvement du Nid : des membres de tous âges et de tout niveau d'aisance informatique ont participé à cette Assemblée générale et ont pu faire parvenir leurs votes.

Avec la contrainte du format d'une demi-journée – limité en comparaison des 2 jours de travail dont nous avons l'habitude ! – nous nous sommes centrés sur les documents statutaires tels que les rapports d'activité et financier. Le Comité national et le secrétariat ont présenté les actions réalisées au cours de l'année et des échanges ont pu avoir lieu sur cette période riche d'enjeux.

Cette AG en ligne a permis également de fixer des rendez-vous pour d'autres temps de réflexion collective, faisant notamment suite au diagnostic national.



CONSEIL NATIONAL D'ORIENTATION

Les responsables de délégations travaillent ensemble aux actions à mettre en œuvre pour faire face à la crise sanitaire et sociale

Cette assemblée ouverte aux délégué·es départementaux du Mouvement du Nid est animée par son Comité national. Elle se réunit habituellement deux fois par an pour deux jours de travaux communs au Secrétariat national du Mouvement du Nid, durant lesquels, les délégué·es font part de leurs préconisations pour l'orientation de l'action du

Mouvement du Nid. Le CNO de printemps permet un point d'étape avant l'Assemblée générale (AG), celui de l'automne mesure les effets des décisions de l'AG précédente et affine leur application. Les délégué·es y partagent les informations du terrain, les problématiques locales posées par le système prostitutionnel, les actions en cours et les projets de leur

équipe ainsi que ses faiblesses et ses forces. Le CNO est aussi un temps de dialogue entre les délégué·es, le Comité national et le Secrétariat. Enfin, les délégué·es y bénéficient d'informations et de conseils concernant les salarié·es, les stagiaires et les volontaires en service civique qui travaillent dans leur délégation.

Faute de pouvoir se réunir physiquement, ces temps de travaux collectifs ont été adaptés à distance en 2020 et plusieurs CNO exceptionnels ont été organisés afin de permettre à toute l'association de s'adapter et de se coordonner face à la crise sanitaire et sociale.

CNO du 18 avril 2020

Le premier CNO de l'année devait se tenir les 14 et 15 mars à Clichy. Il a dû être annulé à la dernière minute et reporté. Il s'est tenu à distance le 18 avril 2020, rassemblant l'ensemble des responsables de délégation du Mouvement du Nid, avec un ordre du jour centré sur la crise sanitaire. Un premier temps a été consacré à un tour de table de l'ensemble des délégations relatif à l'impact de la crise sanitaire sur les personnes prostituées et l'activité de terrain de l'association, ainsi que les freins et leviers identifiés. L'action nationale conduite pendant cette crise (développement de partenariats, plaidoyer, etc.) a été présentée.

Le diagnostic national du réseau réalisé en 2019-2020 a ensuite été présenté et a suscité des échanges.

CNO exceptionnel du 20 mai 2020

Le 20 mai 2020, un CNO exceptionnel a été réuni pour étudier la mise en place des protocoles locaux de déconfinement.

CNO exceptionnel du 3 juin 2020

Sollicité par le SDFE en mai 2020 pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt financé par l'AGRASC, pour répondre à l'impact de la crise sanitaire et sociale sur les personnes prostituées, le Mouvement du Nid a dû rapidement faire un état des lieux des besoins et des projets proposés par les équipes locales. Un CNO exceptionnel a été organisé le 3 juin pour examiner avec les responsables de délégations le projet de réponse de l'association : les besoins remontés des délégations, les projets innovants imaginés par plusieurs équipes et la répartition des postes de dépenses.

CNO exceptionnel du 11 novembre 2020

Ce CNO a eu pour objet d'échanger sur les nouvelles mesures liées au 2^e confinement, les besoins et difficultés rencontrés sur le terrain et les modalités d'organisation nécessaires en délégation pour permettre une continuité d'action.

CNO 21 novembre 2020

Lors de ce CNO, plusieurs sujets ont été discutés par les délégué·es départementaux et le Comité national. Dans le contexte de la crise sanitaire, un premier temps a été consac-



Les délégué·es, chef·fes d'orchestre de l'action départementale

Le Mouvement du Nid s'appuie, pour mettre en œuvre ses actions, sur une unité départementale : la délégation. Celle-ci est composée de militant·es auxquels peuvent s'associer des sympathisant·es et des salarié·es ; elle se choisit un·e délégué·e départemental·e et éventuellement un ou une co-délégué·e parmi les militant·es. Cette personne reçoit alors délégation du Comité national pour mettre en œuvre au niveau local la politique et les actions de l'association. Les délégué·es ont de nombreuses tâches et un rôle essentiel dans la cohésion du Mouvement. Ils et elles organisent l'action de la délégation au niveau local, développent la formation de ses membres, promeuvent l'engagement et recherchent de nouveaux militants et militantes. Les délégué·es représentent localement le Mouvement du Nid et engagent des partenariats. Ce sont eux et elles qui veillent au suivi financier et ont la responsabilité des salarié·es le cas échéant. Enfin, grâce à leurs échanges et leurs apports lors des assemblées générales, commissions, conseil national, et leur dialogue avec le Comité national, ils et elles maintiennent une unité dans notre action sur l'ensemble du territoire.

cré à la nature de l'accompagnement au Mouvement du Nid, réinterrogée par la crise sanitaire : entre aide directe et mouvement-relais, les membres ont échangé sur le cadre à donner à l'accompagnement.

Ensuite, face aux difficultés rencontrées dans plusieurs commissions départementales de lutte contre la prostitution quant à l'accès aux parcours de sortie de la prostitution, un échange a été tenu sur la posture de l'association concernant les refus d'entrée en PSP (dépôt de recours, à quel niveau...) et sur l'organisation du lien local-national sur le plaidoyer relatif aux PSP et aux commissions.

Les projets d'échelle nationale ont été présentés (projets AGRASC-Formation, AGRASC-Covid, prostitution des mineur·es, mise en place d'un logiciel-métier pour l'accompagnement des personnes prostituées).

Enfin, dans un objectif d'amélioration des rapports d'activité locaux et nationaux, un temps de travail a été consacré à ces outils, l'utilisation qui en est faite, l'objectif qu'on leur donne et les besoins des délégations.

Le Comité national, une instance motrice pour l'action nationale

Le Comité national est l'instance exécutive du Mouvement du Nid-France, composé de militant·es élus par l'Assemblée générale. Il désigne en son sein, pour un mandat de trois ans renouvelable, le ou la président·e, le ou la secrétaire général·e, le ou la trésorier·e.

En 2020, le Comité national comptait six membres (huit jusqu'à l'Assemblée générale de septembre 2020) : Claire Quidet, présidente, Marion Sauvage, secrétaire générale, Nastasia Hollender, trésorière, Évelyne Bar, Lenaig Le Fouillé et Élodie Pélissier.

Le Comité national s'est réuni à 12 reprises en 2020 (habituellement, huit réunions sont tenues chaque année). Ces réunions sont l'occasion de faire un point sur le réseau des délégations départementales, les sujets abordés dans la revue *Prostitution et Société*, les actions de plaidoyer, les relations avec les personnalités, partenaires et institutions, de préparer les réunions nationales (CNO, AG), les projets d'échelle nationale, les formations des militant·es, ou encore de piloter les questions financières et de ressources humaines.

Entre chaque réunion, le Comité national se donne une feuille de route répartie entre ses membres et le Secrétariat national. Plusieurs militant·es ont été, en 2020, missionnés par le Comité : Grégoire Théry (relations institutionnelles, plaidoyer), Jacques Hamon (directeur de la publication de la revue *Prostitution et Société*), ainsi que Pierre Albert qui représente le Mouvement du Nid au Collectif de lutte contre la traite des êtres humains et au conseil d'administration de la Fondation Scelles.

Une mobilisation importante face à la crise, en soutien aux délégations

L'année 2020 a mobilisé de façon très importante les membres du CN qui se sont réunis plus souvent pour prendre

Des responsabilités partagées

Au sein du Comité national, des membres se sont vu confier la responsabilité du suivi de questions spécifiques :

- Nastasia Hollender : Soutien aux délégations.
- Evelyne Bar : Accompagnement à l'OFPRA.
- Lenaig Le Fouillé et Marion Sauvage : Affaires juridiques.



les mesures nécessaires pour adapter et développer l'action de l'association dans le contexte de crise sanitaire et sociale. Entre chaque réunion, de nombreux échanges ont eu lieu entre les responsables départementaux, les membres du CN et le Secrétariat national.

Le rôle du Secrétariat national

Le Secrétariat national assure une partie de la mise en œuvre de cette mission de soutien aux délégations au quotidien. Dans le contexte de crise sanitaire et sociale, l'ensemble de l'équipe a été particulièrement mobilisée pour appuyer les équipes en matière de financements, développement des partenariats, définition du plaidoyer financier, organisation du travail des équipes locales, équipement informatique pour assurer la continuité d'activité, définition des besoins, communication au grand public des actions mises en place et de l'impact de la crise pour les personnes prostituées.

Le Secrétariat national a également coordonné les renouvellements d'agrèments (accueil de volontaires en service civique, mise en œuvre des parcours de sortie), organisé les formations nationales, assuré la logistique des CN, CNO et AG à organiser à distance et conduit les projets nationaux. Il assure enfin la gestion des ressources humaines ainsi que la comptabilité nationale et combinée, réalise la maquette des outils, prépare les commandes des documents de prévention, formation et sensibilisation. Il conçoit des actions de communication, de plaidoyer et de relations institutionnelles.

Des appuis indispensables pour notre action

Le Mouvement du Nid a entamé début 2020 une démarche de développement de ses partenariats au niveau national.

Des contacts avec les grands acteurs du secteur du logement

Ainsi, la présidente et la directrice ont pu rencontrer plusieurs acteurs du logement et de l'hébergement (Soliha, la Fondation Abbé Pierre et l'Union nationale pour l'habitat des jeunes) pour tisser de nouveaux liens ou consolider des liens existants sur cet enjeu majeur pour les personnes prostituées que constitue le logement.

L'Agence du Don en nature, une ressource précieuse

Notre partenariat, engagé depuis septembre 2019 avec l'Agence du Don en nature, a été un réel levier dès avril 2020 pour répondre aux besoins de terrain de nos délégations partout en France. Cette association reconnue d'intérêt général associe lutte contre la précarité et lutte contre le gaspillage : elle collecte de produits invendus auprès des entreprises et organise leur redistribution à des associations de lutte contre la précarité et l'exclusion. Les confinements ont mis à l'arrêt de nombreuses structures et ont ainsi limité l'accès à des produits de première nécessité pour les personnes que nous accompagnons et notamment les femmes avec enfants (produits de soin, couches, vêtements...).

La réactivité de l'Agence du Don en nature pour mettre à disposition des produits de base ainsi que des équipements sanitaires (masques, gels hydro-alcooliques, visières de protection...) mais aussi des tablettes numériques pour la continuité pédagogique des enfants des personnes accompagnées ou des ateliers à distance, a été une ressource précieuse en 2020 et nous les remercions vivement pour ce soutien.



« L'Accélérateur » de Solidatech

Solidatech, un programme porté par les Ateliers du Bocage – Emmaüs et le réseau international TechSoup Global, a pour mission d'aider les organisations à but non lucratif à renforcer leur impact par le numérique. En mars 2020, le Mouvement du Nid a eu la chance d'être sélectionné pour participer à leur « Accélérateur », un cycle d'ateliers conçu pour accompagner les associations dans leur transition numérique.

Notre association en a retiré la découverte et la maîtrise de nombreuses applications logicielles et méthodes qui se sont révélées précieuses lorsque le télétravail et le télé-bénévolat sont devenus la norme : outils d'animation et de structuration de débats, de conception collaborative et de partage de documents, application de vote sécurisée à distance que nous avons mobilisée lors de l'Assemblée générale... De manière générale, l'Accélérateur nous a permis d'approfondir la réflexion sur notre transformation digitale.

« L'Accélérateur » s'adresse aux associations qui soutiennent des populations fragiles, en les aidant à adapter leurs savoir-faire et leurs activités grâce au numérique. Ce cycle d'acculturation et de formation au numérique présente des outils et des méthodes pour mieux recruter, former et mobiliser les membres de l'association.

Deux salariées du National ont participé à ce programme, qui a représenté une vingtaine d'ateliers, échanges, temps de travail collectifs avec les autres associations retenues ou individuels avec les animatrices de l'Accélérateur.



Notre dynamique nationale à l'épreuve de la crise sanitaire et sociale

L'année 2020 a marqué un tournant dans notre dynamique associative qui s'est déployée pour répondre à l'urgence de la situation sanitaire et sociale liée au COVID-19. C'est autour de cette réalité commune que notre action collective s'est articulée au niveau local et national, dans une complémentarité renforcée. Ce rapprochement entre les délégations et entre le siège et les délégations, est à préserver pour renforcer, à long terme, notre dynamique associative.

Depuis mars 2020, l'enjeu était double :

- Adapter notre activité associative pour répondre aux besoins exprimés par les personnes en situation de prostitution malgré la distance et la fracture numérique.
- Mener un plaidoyer politique et financier fort pour faire valoir l'augmentation des besoins sur le terrain et obtenir des aides exceptionnelles pour y répondre (nouvelles sollicitations, nouveaux profils, situations de très grande précarité notamment alimentaire, rupture des parcours d'insertion...).

Cette période exceptionnelle a souligné d'une part, l'interdépendance de l'échelon local et national et d'autre part, l'intérêt d'articuler notre action collective pour renforcer la cohérence et l'efficacité de notre intervention.

Dès le début du confinement, nous avons recueilli des informations auprès de nos délégations concernant leur réalité territoriale, les dispositifs maintenus et les besoins non couverts. Cette remontée de terrain a permis d'établir toute l'année des points de situation auprès du Comité national et de l'ensemble des délégations. L'objectif : identifier les besoins communs et spécifiques pour trouver des solutions adaptées, en interne ou en externe.

Ainsi les remontées des besoins et le relais d'informations, coordonnés par le Secrétariat National, ont permis de :

- Couvrir les besoins des équipes locales en termes d'équipements informatiques et sanitaires pour maintenir l'activité à distance.
- Mesurer finement l'évolution de la situation sanitaire et sociale des personnes accompagnées (plus de ressources, rupture de droits, rupture d'hébergement, fragilité psy-

chique, précarité sanitaire...) et faire valoir cette réalité auprès des administrations centrales.

- Gérer les situations d'extrême urgence (mise à l'abri, angoisses, risque prostitutionnel très élevé...).
- Proposer un espace d'informations et d'échanges aux équipes locales concernant les nouvelles directives, les circulaires, les outils à disposition pour le public, les dispositifs solidaires etc. via un forum dédié à la crise du coronavirus sur notre Intranet.
- Établir des protocoles d'accueil adaptés aux réalités locales et aux consignes sanitaires.
- Assurer une écoute quotidienne auprès des équipes locales pour répondre aux incertitudes et interrogations émergentes concernant l'évolution de la situation et veiller à l'éventuel épuisement militant en raison d'une sur-sollicitation et d'une charge émotionnelle forte (surplus d'activité, sentiment d'impuissance).
- Proposer des temps d'échanges et de concertation (CNO exceptionnels) avec les délégations pour éviter tout isolement vis-à-vis des difficultés rencontrées et identifier les freins sur les territoires (droit commun à l'arrêt, dispositifs saturés, exclusion de notre public pour les aides destinées aux femmes victimes de violences et les publics précaires...) pour les faire remonter au niveau national.

Suite à ces remontées de besoins et au plaidoyer financier, notre réseau a bénéficié d'aides exceptionnelles. Grâce au soutien important de la Fondation des femmes et de la DIHAL, ces aides, bien qu'essentielles, ont bousculé nos pratiques et nécessité une coordination nationale forte pour définir la répartition au regard des besoins et dans une logique de solidarité entre les délégations, puis accompagner les équipes concernant la distribution et le suivi de ces aides.

21 délégations ont été soutenues dans leur action de terrain, en métropole et en Martinique ; chaque délégation étant confrontée à des réalités territoriales différentes :

- maillage partenarial local actif ou non, entraide associative, maintien ou non des activités d'aide d'urgence,
- solutions dans le droit commun, soutien par les DDFE, les commissions départementales et les collectivités territoriales etc.,
- saturation des dispositifs,
- réalités transfrontalières,
- sollicitations de nouvelles personnes exprimant le souhait d'être accompagnées pour sortir de la prostitution...

Rendre compte de l'utilisation de ces aides (données quantitatives et qualitatives) a constitué un travail conséquent pour le Secrétariat national tant sur le plan de l'évaluation de l'impact de ces aides (impact dans les relations d'accompagnement, gestion locale...) que sur le plan financier (remontées et analyse des justificatifs des dépenses).



MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ MALGRÉ LA PANDÉMIE

En 2020, malgré les deux confinements, **60 %** des délégations ont maintenu une activité de rencontre et **70 %** ont poursuivi l'accompagnement. Dans **9 délégations sur 10**, les aides exceptionnelles ont été nécessaires à la continuité de nos actions, le droit commun se révélant inaccessible ou insuffisant.

Le contexte a bousculé l'accompagnement et les pratiques en délégations ; il a soulevé des questionnements concernant : l'urgence sociale et notre capacité à y répondre (adaptation des équipes, des pratiques, les limites, les manques...) sans suppléer le droit commun ; le sens des aides financières dans l'accompagnement et l'impact de leur caractère exceptionnel dans un contexte où les besoins perdurent ; le vécu des personnes accompagnées et le vécu des équipes suite à cette crise ; le changement d'échelle de notre action de ter-

rain (articulation délégations et national, les soutiens financiers, les nouvelles demandes...) et nos moyens, notamment humains, limités.

Ces questionnements seront à approfondir en 2021, dans une période sanitaire et sociale très fragile. Le renforcement de notre dynamique de réseau est donc un appui essentiel pour poursuivre notre action militante et renforcer la lutte contre le système prostitueur.

PROJET ASSOCIATIF

Refonte de notre projet associatif dans la continuité du diagnostic national

Le renforcement du lien entre les délégations et le National, le développement de l'action locale et du bénévolat, l'expérimentation de nouvelles modalités de concertation et de coopération en interne, l'élaboration d'outils partagés favorisant la coordination, l'enrichissement de notre plan de formation interne, constituaient nos axes de travail pour 2020.

Bien que le COVID-19 ait bousculé fortement notre calendrier associatif, ce contexte inédit a participé au renforcement de notre dynamique de réseau en exposant l'ensemble de nos délégations à une réalité commune : celle de l'urgence sociale.

Cette situation a induit une mise en mouvement et une solidarité exceptionnelle en interne. Il nous a fallu recentrer notre action associative et articuler de manière forte notre intervention au niveau local et national pour répondre aux besoins de terrain. Ce changement d'échelle de notre activité auprès des personnes en situation de prostitution a nécessité une grande adaptation et réactivité des délégations et des équipes. L'ensemble des membres du Mouvement du Nid a fait preuve d'une mobilisation constante.

Restitution du diagnostic national et refonte de notre projet associatif

La démarche de diagnostic national engagée en 2019 s'est conclue en mars 2020 et ce travail a été restitué, auprès de l'ensemble des délégué·es départementaux·les, lors de notre Conseil national d'orientation en avril.

Pour rappel, ce diagnostic s'est appuyé sur une méthodologie empirique et poursuivait deux objectifs :

- Approfondir l'évaluation des ressources, des manques et des besoins des délégations pour objectiver notre action globale et établir une cartographie de notre réseau ;
- Définir des priorités d'actions pour soutenir le développement territorial des délégations, le travail en réseau et ainsi renforcer notre dynamique associative.

Cette photographie de notre réseau, de son fonctionnement, de ses pratiques et de ses besoins sur les territoires nous a permis de dégager 5 grands axes de travail. Ces préconisations, issues du diagnostic national, constituent le socle de la démarche collaborative que nous avons engagée en



décembre 2020, intitulée « Visio(n) du Nid » et dont l'objectif est la refonte de notre projet associatif.

« Visio(n) du Nid »

La « Visio(n) du Nid » a vocation à déployer à l'échelle nationale, en 2020 et 2021, une démarche de concertation et de co-réflexion avec l'ensemble des membres du Mouvement du Nid autour des 5 grands axes de travail suivants :

- Qu'attend-t-on de notre tête de réseau ?
- Gouvernance en délégation : quel est notre socle commun ?
- L'engagement bénévole, militant et salarié au Mouvement du Nid : quel équilibre ?
- La rencontre, l'accueil et l'accompagnement au Mouvement du Nid : objectifs, esprit, posture ?
- Identité associative, entre unité et diversité : quelle dynamique de réseau ?

Notre Mouvement est traversé par des évolutions tant en interne qu'en externe (la crise COVID-19 a renforcé ce constat) qui conduisent à réinterroger le sens de nos missions et nos pratiques pour mieux nous adapter à ces enjeux et renforcer notre dynamique associative sur la base d'objectifs communs.

Cette approche structurelle initiée en amont de la crise sanitaire et sociale a été largement alimentée par les réalités et questionnements de terrain auxquels nous sommes exposés depuis mars 2020 avec l'ensemble des délégations.

Un programme de formations bousculé cette année

Notre dynamique de formation interne a été très ralentie en 2020 : les formations programmées en présentiel n'ont pas pu toutes être maintenues et notre énergie associative s'est principalement concentrée sur l'activité de terrain, auprès des personnes en situation de prostitution, en raison de l'urgence sociale.

Néanmoins, cette période inédite nous a conduit à repenser notre manière de communiquer et de capitaliser nos ressources en interne. Ainsi, le partage d'expériences et de pratiques, en « distanciel » et via notre Intranet, entre les délégations et la tête de réseau ont finalement constitué le terreau d'informations et de formations « pratique » auprès de nos équipes en 2020.

Ainsi, deux démarches s'inscrivant dans une logique de formation continue, ont été impulsées et se poursuivent en 2021 :

- Un groupe de travail dédié au « parcours de sortie de prostitution », rassemblant nos délégations agréées (une quinzaine), afin de recenser les pratiques et ressources existantes, renforcer notre posture associative sur les différents territoires et co-élaborer des outils communs facilitant le travail d'accompagnement global.
- Des temps d'échanges de pratiques en prévention, co-animés tous les deux mois par des salarié·es et bénévoles mobilisé·es sur cet axe.

Ces apports de terrain, non formalisés, ont permis de mieux mesurer les pratiques existantes, souvent innovantes, les questionnements de terrain, ainsi que les ressources et les manques en termes de formation au sein de notre réseau. Cette matière enrichit donc notre programme de formations internes à venir. En complément, l'expérience de 2020 a également ouvert de nouvelles perspectives pour repenser nos modalités de formations et déployer plus largement, auprès des équipes, nos outils et ressources pédagogiques en nous inscrivant davantage dans une démarche digitale.

Session de base

Chaque année, deux sessions de base sont ouvertes aux nouveaux et nouvelles bénévoles et salarié·es qui souhaitent s'engager à nos côtés. Cependant, les sessions prévues en mars et décembre 2020 n'ont pu être maintenues malgré les reports successifs.

L'absence de session de base nationale en 2020 a occasionné un vrai manque dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux et nouvelles bénévoles et salarié·es ; ce qui a également souligné l'importance de cette formation initiale notamment dans le parcours bénévole (fidélisation). En raison de l'activité très soutenue en délégations, les équipes ont pu dégager moins de temps pour partager et transmettre les informations nécessaires aux nouveaux·elles bénévoles et ainsi faciliter leur intégration. Ce manque d'éclairages concernant notre fonctionnement associatif, nos valeurs et les réalités de notre action de terrain n'ont, semble-t-il, pas freiné l'engagement et l'implication bénévole en 2020. Il conviendra donc de former et fidéliser en 2021, les nombreux·ses bénévoles qui nous en rejoint ces derniers mois.

Approfondissement : se former tout au long de son engagement bénévole.

Deux journées de formations internes ont pu être animées au cours du premier trimestre de l'année (7 et 8 février), l'une dédiée à la thématique de l'interculturalité et l'autre déclinée en plusieurs parcours thématiques : prévention, accompagnement, plaidoyer et action juridique.

Session de base, un temps de formation essentiel

Nous l'avons dit ci-dessus, l'impossibilité d'organiser nos « sessions de base » en 2020 a été un coup dur pour le bon accueil des nouveaux et nouvelles membres du Mouvement du Nid. Outre leur caractère convivial, essentiel pour renforcer la cohésion de l'ensemble de nos équipes, ces temps de formation abordent un large éventail de thématiques.

Nous y abordons les méthodes et les objectifs de l'association dans la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées, la prévention auprès des jeunes, la sensibilisation de l'opinion publique, le relais de nos revendications par le plaidoyer. Un temps est consacré à la vie associative et à son fonctionnement. Un travail sur les médias, notre argumentaire, nos outils, complètent la formation. Nous offrons aussi aux participants de s'impliquer largement et co-construire les contenus évoqués, en détaillant leurs expériences, leurs analyses, les projets qu'ils ont envie de mener au sein de notre association.

Ces temps de formation très précieux reprendront dès que possible. Nous projetons de les enrichir grâce aux possibilités qui nous sont offertes par notre Intranet et la plate-forme numérique de formation que nous préparons. Ces outils nous permettront de mettre à disposition des participant·es davantage de supports, d'exercices et de ressources documentaires.

Quels objectifs ?

Afin de répondre au mieux aux besoins de terrain qui évoluent fortement, nous souhaitons renforcer et favoriser la formation continue en interne pour les bénévoles, salarié·es et volontaires. Ces journées de formation sont l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de partager les expériences locales mais également de fédérer et de renforcer la culture commune de notre Mouvement.

Quelques chiffres :

- 34 participant·es ;
- 11 délégations représentées ;
- 1 journée thématique de formation ;
- 1 journée de formation d'approfondissement déclinée en 8 ateliers au choix.

Des objectifs pédagogiques pragmatiques

Ces formations d'approfondissement sont pensées pour répondre très concrètement aux interrogations de terrain et apporter du contenu de formation via des outils et ressources pratiques, des mises en situation et une démarche participative qui favorise la réflexion collective. La matière de ces formations est disponible sur notre intranet et permet ainsi à l'ensemble des délégations de pouvoir y accéder.

Les militant·es participant au parcours de formation sur la prévention en milieu scolaire ont approfondi leur connaissance sur les cadres et contenus de la prévention au Mouvement du Nid, découvert des techniques d'animation et des outils. Ils-elles ont échangé sur leurs partenariats locaux. Le

ADRIC

Créée en 2003, l'Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC) est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général. Elle a pour but de mieux faire connaître, de développer et de promouvoir la citoyenneté, l'égalité, la liberté et la laïcité en prenant en compte la dimension interculturelle de la société. Elle contribue à la lutte contre les violences, le racisme et les discriminations (liées au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'origine, au milieu social, aux convictions et aux croyances) par l'accompagnement formatif des acteurs locaux et nationaux afin d'optimiser leur capacité d'observation et d'intervention auprès de divers publics.



parcours plaidoyer s'est appuyé sur l'actualité en proposant aux participant·es un rappel de notre démarche de plaidoyer local et national (enjeux et outils) afin de construire des argumentaires en direction des élu·es locaux, dans le cadre des campagnes municipales présentées lors de mises en situation.

Le parcours action juridique a, quant à lui, apporté aux participant·es des éléments de connaissances et des leviers concernant l'accompagnement des femmes migrantes dans leurs démarches de demande d'asile et de droit au séjour, dans un contexte où les situations administratives des personnes accompagnées sont de plus en plus complexes.

Concernant l'axe accompagnement, nous avons développé, en 2019, un partenariat avec l'agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC) pour animer des ateliers mais également des journées de formations thématiques. Ainsi, début février, une journée de formation a été proposée concernant « Les outils de la communication interculturelle dans l'accueil et l'accompagnement des migrant·es primo-arrivant·es ». L'interculturalité traverse de nombreux questionnements liés à l'accompagnement, à la parentalité, à l'égalité femmes-hommes, l'ADRIC nous apporte donc son expertise et ses outils ; ce partenariat sera renforcé en 2021.

Enfin, des apports pratiques ont été proposés concernant les nouveaux outils numériques de prévention accompagnés de leur mallette pédagogique ainsi que l'usage et l'appropriation de notre Intranet par toutes et tous.

Le développement de formations nationales en région reste en cours de réflexion pour 2021 afin d'aller vers les délégations et de favoriser également des dynamiques régionales.

SERVICES CIVIQUES

Des volontaires engagés et mobilisés pendant la crise sanitaire

Le Mouvement du Nid est agréé pour recevoir des volontaires. Cet engagement suppose une réelle volonté d'accompagner des jeunes dans un parcours d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel. Les premiers acteurs de la réussite de cet engagement sont les délégations qui proposent la mission, et particulièrement les tuteurs de ces volontaires. Ainsi, en 2020, 14 d'entre eux ont participé à l'animation des activités dans 5 délégations départementales.

L'agrément du Mouvement du Nid pour accueillir des volontaires en service civique a été renouvelé pour trois ans le 19 janvier 2018. L'Agence du Service civique nous a accordé une enveloppe de 15 postes par an, sur trois missions :

- le soutien aux activités de prévention des comportements sexistes et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes,
- l'appui à la communication et au soutien du réseau de bénévoles pour le renforcement des actions de lutte contre le système prostitutionnel,
- l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de prostitution.

Dans le contexte de la crise sanitaire, les volontaires ont été soumis aux mêmes règles que les salarié·es : travail à distance uniquement pendant le premier confinement (sauf rendez-vous en urgence auprès de personnes) puis à l'issue du premier confinement et durant le 2^e confinement, les activités ont été aménagées à distance et en présentiel, mais majoritairement en présentiel dans le respect des conditions sanitaires.

Les volontaires ont contribué durant cette crise à maintenir un lien avec les personnes accompagnées par téléphone ou en aménageant à distance des ateliers (cours de français, art-thérapie, sport en ligne) et ont participé aux distributions alimentaires.



Plus globalement, l'implication de volontaires dans l'accompagnement de personnes a permis un meilleur accueil des personnes dans les permanences et a permis de recevoir un plus grand nombre d'appels téléphoniques. En prévention, leurs démarches ont permis de développer de nouveaux outils d'intervention, de développer des actions auprès de nouveaux publics, de développer la sensibilisation sur les réseaux sociaux et en distanciel durant les confinements et de multiplier ainsi des actions de prévention sur site.

Les retours des jeunes sont très positifs. Ils prennent confiance en eux grâce aux interventions en tandem avec un ou une militante. Ils précisent leur parcours personnel et leur projet professionnel. Certain·es précisent leur orientation professionnelle et reprennent un cursus dans le travail social. En 2020, deux volontaires ont été embauchés en tant qu'accompagnante sociale pour l'une et chargée de prévention pour l'autre dans deux délégations départementales.

SOLIDARITÉ

Des appels aux dons pour consolider notre action et notre indépendance

Deux campagnes de dons ont été organisées au bénéfice de notre association en 2020. Elles resserrent les liens avec nos donateurs et donatrices et nous font connaître auprès de celles et ceux qui souhaitent soutenir une cause humaniste, progressiste et emblématique de l'égalité femmes/hommes.

En 2020, ces appels à la solidarité ont pris une gravité particulière. En effet, la crise sanitaire a eu pour effet d'aggraver les conditions d'existence des personnes prostituées, entraînant des conséquences désastreuses pour la plupart ; cette crise a aussi été un déclencheur, pour beaucoup d'entre elles, d'une volonté de sortir de la prostitution. Nous avons dû à la fois parer aux urgences et nous rendre disponibles pour construire de nouveaux projets, loin de la prostitution, avec les personnes qui en exprimaient le souhait. Nos appels aux dons ont tâché de faire prendre conscience de ce double enjeu.

Nous valorisons dans nos campagnes nos actions de rencontre et d'accompagnement des personnes et de prévention. Les lettres que nous envoyons à celles et ceux qui

nous soutiennent par leur générosité sont l'occasion de montrer que ces dons sont bien employés et servent à agir sur le terrain.

Depuis 2017, nous développons de nouveaux formats de campagne d'appel aux dons en ligne. Il est déjà possible de faire des dons en ligne, via notre page sur la plate-forme HelloAsso. Nous relayons désormais nos deux campagnes sur le web, avec l'appui de nos militant·es et de nos sympathisant·es.

Ces campagnes en ligne nous permettent de partager des contenus concis et percutants sur ce que le Mouvement du Nid apporte aux personnes prostituées et à la société par son combat abolitionniste.

Nous continuons de développer cette stratégie, qui représente certes un effort important mais qui permet de nous faire connaître de nouveaux donateurs et donatrices et qui constitue également une action de sensibilisation à part entière.

CAP INTERNATIONAL

Une coopération fertile entre 34 associations dans le monde entier

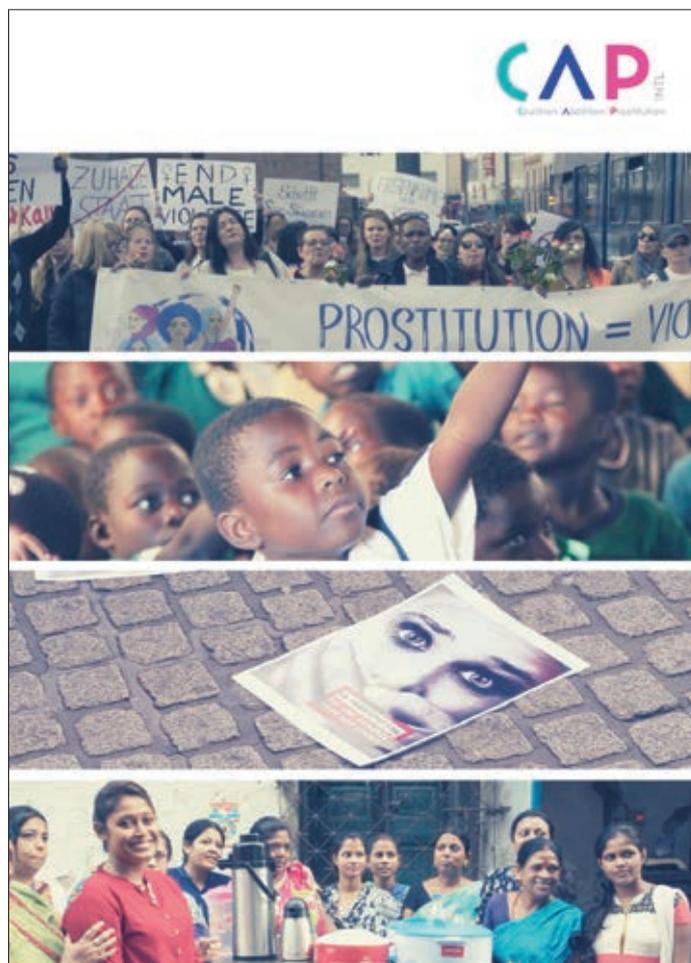
Le Mouvement du Nid est un des membres fondateurs de la Coalition pour l'abolition de la prostitution (CAP international), créée en 2013. La présidente du Mouvement du Nid-France, Claire Quidet, est membre du bureau de CAP international en tant que sa secrétaire générale.

En 2020, la coalition comptait 34 membres, des associations de terrain qui offrent du soutien aux victimes de la prostitution et militent pour une société sans prostitution. Toutes ces associations travaillent avec, ou ont été fondées par des survivantes de la prostitution.

Cette année, CAP international a continué d'appuyer les efforts de ses membres dans 27 pays pour, d'une part, faire adopter des législations abolitionnistes dans leurs pays, et d'autre part, apporter une aide directe aux 16 000 victimes de la prostitution qui sont accompagnées par les associations de la coalition.

De nouveaux programmes ont été créés : Time for Abolition, permettant un appui technique et financier renforcé au plaidoyer de certaines associations membres pour une période limitée, Safe Abolitionist Spaces, qui vient élargir le panel du soutien apporté par CAP aux actions de terrain de ses membres, ou les Abolitionist Talks, un programme d'échanges de compétences et de bonnes pratiques en ligne, créé pour et nourri par les membres de CAP. En fin d'année, une Représentation Permanente de CAP auprès de l'ONU à Genève a également été créée, afin d'amplifier les voix abolitionnistes au sein des instances internationales. Enfin, CAP s'est associée aux associations de FACT-S, dont le Mouvement du Nid, afin de contribuer à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016 en France.

Tout au long de cette année si particulière, CAP international a œuvré à maintenir les liens de solidarité entre ses associations membres, confinées aux 4 coins du monde, et en première ligne de la crise sanitaire, en relayant les appels aux dons, en facilitant les échanges inter-associatifs et en créant un Fond d'Urgence Abolitionniste.



En 2021, CAP continuera à faire exister cette communauté abolitionniste internationale, au service des victimes de la prostitution et de l'exploitation sexuelle à travers le monde.

Trombinoscope au 1^{er} juin 2021

COMITÉ NATIONAL (Conseil d'Administration)



Claire QUIDET
Présidente nationale



Marion SAUVAGE
Secrétaire générale



Nastasia
HOLLENDER
Trésorière



Évelyne BAR
Référente relations
avec l'OPFRA



Lenaig LE FOUILLÉ
Membre



Élodie PELISSIER
Membre

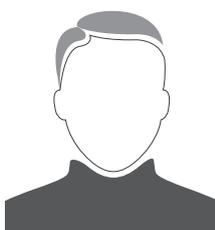
CHARGÉ · ES DE MISSION AUPRÈS DU COMITÉ NATIONAL



Grégoire THÉRY
Plaidoyer et relations
institutionnelles



Jacques HAMON
directeur de la
publication de la revue
Prostitution et Société

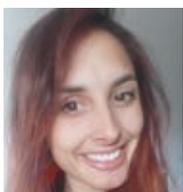


Pierre ALBERT
Collectif de lutte contre
la traite des êtres
humains et au conseil
d'administration de la
Fondation Scelles

DÉLÉGUÉ · ES DÉPARTEMENTAUX



Élodie Pelissier
Alpes-Maritimes



Floriane Boudouard
Bouches-du-Rhône



Nathalie Devictor
Bouches-du-Rhône



Nicole Gauer
Calvados



Ingrid Henry
Doubs



Yamina Daoudi
Eure-et-Loir



Marylise Logez
Haute-Garonne



Anne Devaux
Haute-Garonne



Hérault



Pierre Mabire
Indre-et-Loire



Loire-Atlantique



Loiret



Zohra Gacemi
Maine-et-Loire



Marie-Renée Jamet
Morbihan



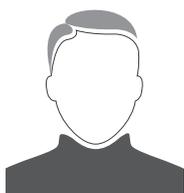
Moselle



Bernard Lemettré
Hauts-de-France



Gaëlle Lerch
Bas-Rhin



Marc Namur
Haut-Rhin



Marine Tocco
Rhône

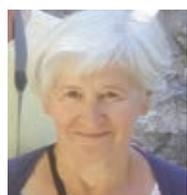


Marie-Claude
Leroux
Sarthe

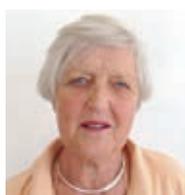


Paris

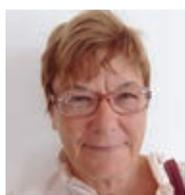
du Mouvement du Nid-France



Sabine Pons
Seine-Maritime



Muriel Huré
Var



Évelyne Bar
Essonne



Anne-Marie Bériot
Hauts-de-Seine



Claire Quidet
Val-de-Marne



Lavinia Ruscigni
Martinique



Jacques Hamon
Délégué régional
Île-de-France

SALARIÉES AU SECRÉTARIAT NATIONAL



Stéphanie Caradec
Directrice



Sandrine Goldschmidt
Chargée de
communication et
des partenariats
extérieurs



Élise Guiraud
Chargée de
communication



Françoise Lemetteur
Comptable



Christine Mirkovic
Assistante de direc-
tion



Elen Rio
Coordinatrice natio-
nale



Lina Sibi
Formation

SALARIÉ · ES EN DÉLÉGATIONS



Sarah El Hamdani
Doubs



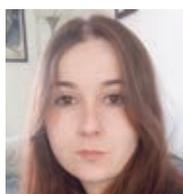
Gaëlle Henry
Hérault



Alexandra
Jouhaneaud
Hérault



Magali Besnard
Indre-et-Loire



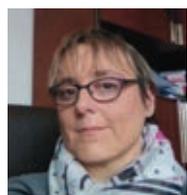
Emeline Sasse
Loire-Atlantique



Marlène Chané
Moselle/Bas-Rhi



Marylène Lecourt
Hauts-de-France



Laurence Mey-Witz
Bas-Rhin



Karine Batail
Haut-Rhin



Marie-Christine
Valériano
Haut-Rhin



Désirée Ristorto
Rhône



Agnès Nierenberger
Essonne



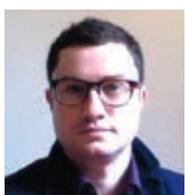
Bénédicte Barrow
Île-de-France



Aikaterini
Fragkoulaki
Île-de-France



Léa Homet
Île-de-France



Benoît Kermorgant
Île-de-France



Virginie Daclinat
Martinique

24 délégations et 2 antennes pour agir sur le terrain en 2021 !



Communiqués de presse nationaux

21 février 2020

Violences : il faut des engagements forts du gouvernement

Une personne prostituée du bois de Boulogne a été écrasée par une voiture la nuit du 20 au 21 février 2020. Les premiers éléments indiquent que cet acte pourrait être un meurtre. C'est le troisième cas d'extrêmes violences envers des personnes prostituées en 10 jours.

C'est insupportable !

Le système prostitueur continue de tuer.

C'est intolérable.

Il faut appliquer pleinement la loi et la renforcer : aucune impunité pour les proxénètes comme pour les « clients » prostitueurs.

La prostitution est une violence.

Les personnes prostituées en sont les victimes. Elles doivent être considérées comme telles et protégées par les institutions (police, justice).

C'est une urgence !

Le changement est sensible sur les territoires qui s'y engagent.

Mais c'est insuffisant. Il manque une volonté politique forte au plus haut niveau de l'État. Nous demandons des engagements rapides et forts du gouvernement !

10 mars 2020

Des personnes prostituées agressées et réduites au silence dans des manifestations du 8 mars

Violences physiques, violences verbales, arrachages de pancartes. Au moins trois survivantes de la prostitution et plusieurs bénévoles d'associations abolitionnistes dont le Mouvement du Nid ont été agressées le 8 mars 2020 lors des manifestations de lutte pour les droits des femmes.

Le Mouvement du Nid adresse un message fort de soutien aux victimes et dénonce fermement ces agressions qui visent à faire taire les survivantes de la prostitution.

Des femmes qui ont le courage de témoigner et de s'élever contre un système prostitueur qui fait dans le monde des millions de victimes, femmes et enfants en premier lieu.

La Présidente du Mouvement du Nid, Claire Quidet, s'insurge : « Aujourd'hui des personnes qui ont le courage d'exprimer les violences qu'elles ont vécues dans la prostitution sont insultées et même agressées physiquement. Parce qu'elles osent une vérité bien loin du diktat du lobby "pro travail du sexe", qui sert les intérêts et les profits des proxénètes et des

prostitueurs, tout semble permis pour les réduire violemment au silence. »

« C'est tellement plus confortable pour la société de ne pas entendre cette parole », confirme Stéphanie Caradec, directrice de l'association qui accompagne chaque année plus de 1 300 victimes de prostitution. « Les associations qui accueillent et accompagnent de manière inconditionnelle les personnes prostituées sont malmenées, diffamées, ce qui complique notre travail de terrain en soutien à ces personnes. C'est inadmissible et il faut que ces violences cessent ».

Dans le contexte de la libération de la parole des femmes suite au mouvement #MeToo, il est insupportable que celle des plus opprimées d'entre elles soit non seulement peu entendue, mais réduite à néant, censurée.

À Paris, M., une survivante de la prostitution qui manifestait auprès du Collectif Abolition Porno Prostitution a été frappée au visage. Elle raconte : « À 17h, j'étais, avec une amie du Collectif Abolition Porno Prostitution en train de débarrer une banderole pour accueillir l'arrivée de la marche Place de la République.

Tout s'est passé très vite. J'ai vu arriver en courant, derrière mon amie, une quinzaine de personnes vêtues de noir. Elles ont crié "c'est là, c'est elles !". Mon amie s'est pris un coup de pied dans le dos et s'est effondrée par terre. On nous a arraché notre banderole. J'ai voulu me relever pour la retenir, mais une femme m'a frappée au visage. S'en est suivi une mêlée, je prenais des coups sans savoir si j'avais une, deux ou trois personnes sur moi. J'ai repris mes esprits maintenue au sol, dans une flaque, par l'un des CRS qui a stoppé l'agression. D'autres amies du collectif qui se trouvaient un peu plus loin avaient suivi la scène, choquées. Quelqu'un est venu leur demander "C'est ici l'assaut contre les abolos ?" ».

Les victimes de cette agression ont ensuite porté plainte. Deux d'entre elles ont dû passer la nuit aux urgences.

À Toulouse, Fiji, une survivante de la prostitution qui tenait une pancarte abolitionniste, a été attaquée par des femmes en rollers qui ont tenté de la lui arracher. Heureusement, les manifestantes autour d'elle sont immédiatement intervenues pour la protéger. Elle est très choquée.

À Marseille, une bénévole du Mouvement du Nid a été violemment prise à partie : « 3 femmes, plutôt jeunes, ont sauté sur ma pancarte pour me la tirer et me l'arracher violemment. D'autres femmes ont tenté de les en dissuader mais elles étaient trop virulentes ».

À Bruxelles enfin, des manifestantes ont scandé « mort aux fachos, mort aux abolos ». E., survivante de la prostitution qui était dans le cortège témoigne : « Je me suis prise la violence d'un prostitueur qui m'a entraînée dans des actes de prostitution, le stigmate de la prostitution et maintenant je suis incitée à mourir en manif pour les droits des femmes parce que je souhaite dénoncer la violence subie. »

Personnes prostituées et COVID-19 : des situations d'urgence à traiter

Nos équipes locales sont parvenues à garder le contact avec la plupart des personnes accompagnées et nous tentons de répondre à leurs besoins d'urgence. Voici les constats, actions et revendications que nous portons aujourd'hui.

Dans un contexte où certaines voient l'arrêt de leurs démarches de sortie de prostitution, nous assurons un soutien psychologique constant, au moins téléphonique. À Paris, les personnes qui le souhaitent peuvent parler à des psychologues professionnels.

Nous les aidons aussi à avoir accès aux produits de première nécessité (nourriture, couches-culottes, attestations)... Nous avons aussi la possibilité de payer, dans certaines délégations, quelques nuits d'hôtel pour des personnes en risque d'être à la rue. La question de l'hébergement d'urgence reste la plus tendue. Dans de nombreuses régions, le 115 n'est plus en mesure de répondre (Var, Haut-Rhin). Des personnes que nous accompagnons sont réticentes à s'orienter vers l'habitat collectif par peur de la contagion.

Nos revendications

DROIT AU SÉJOUR Nous avons obtenu l'assurance que les titres de séjour seraient prolongés de 3 mois.

PARCOURS DE SORTIE Les Parcours de sortie ont été prolongés de 6 mois tout comme les droits qui y sont liés, comme l'aide financière (AFIS). Nous demandons que toutes les personnes prostituées bénéficient d'un minima social.

COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES Le confinement étant amené à se prolonger, les cas critiques se multiplient. Nous souhaitons une mobilisation générale des commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains. Dans l'Essonne, la commission s'est d'ores et déjà mise en place de façon dématérialisée via une plateforme numérique qui permet de signaler les situations d'urgence.

HÉBERGEMENT Nous demandons que les commissions départementales de lutte contre la prostitution établissent de façon urgente un protocole avec les associations agréées pour orienter vers les centres d'hébergement spécialisés prostitution et/ou violences faites aux femmes ; à défaut, vers un autre lieu défini localement par la commission départementale. Si besoin, des chambres d'hôtel doivent être réquisitionnées pour permettre la mise à l'abri des personnes en situation de danger.

RECOURS À LA PROSTITUTION Enfin, les « clients » habituels continuent de contacter par téléphone les personnes prostituées. Certains proposent plus d'argent pour qu'elles acceptent de les recevoir « à tout prix ». Nous aidons les personnes prostituées face à ces situations. Nous demandons que ceux qui sont repérés soient interpellés et poursuivis pour mise en danger d'autrui.

COVID-19 : 3 garanties « droits et dignité » pour ne laisser personne sous le seuil de pauvreté !

Mobilisé plus que jamais sur le terrain dans 27 départements, le Mouvement du Nid porte – avec 26 associations de lutte contre les toutes les formes de violences sexuelles et sexistes – des recommandations fortes auprès du Président de la République, du Gouvernement et du Parlement pour venir en soutien de toutes les personnes prostituées touchées de plein fouet par la crise sanitaire et économique.

Nos 27 associations demandent au Gouvernement de ne laisser personne sous le seuil de pauvreté (1 026 euros par mois) et de garantir à toutes les personnes prostituées, y compris étrangères, un hébergement, des ressources et un titre de séjour avec accès au marché du travail.

Le Mouvement du Nid exprime :

- Son soutien à l'amendement n° 284 qui propose d'abonder de 10 millions d'euros les crédits du programme 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables ». Il constituerait une bouffée d'oxygène pour venir en aide aux personnes prostituées sans abri ou en fort risque de rupture d'hébergement.

- Son opposition ferme à l'amendement n°285 qui amputait d'un tiers le budget de l'État pour l'égalité femmes-hommes ! De nombreuses associations et instruments de l'égalité entre les femmes et les hommes pâtiraient de cette suppression brutale de leurs ressources.

- Sa circonspection quant à l'amendement n°266 qui propose de retirer 10 millions d'euros de l'Aide Médicale d'État prévue pour les personnes étrangères en situation irrégulières pour les attribuer à la « prévention, la sécurité et l'offre de soins » en direction des personnes prostituées. Si le Mouvement du Nid soutient évidemment la destination de cet amendement, il regrette fortement le signal politique envoyé qui validerait l'idée de retirer des fonds à un public très vulnérable pour l'affecter à un autre.

Le Mouvement du Nid salue enfin les annonces publiées le 17 avril par la Secrétaire d'État à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, Marlène Schiappa, demandant la convocation en urgence, et dématérialisée, des commissions départementales en charge de la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains, et de la protection de leurs victimes. Les commissions travailleront à établir un état des lieux des situations, à l'élaboration d'un protocole départemental de mise à l'abri des victimes pendant le confinement, à la recension des ressources disponibles dans le département (nourriture, produits hygiène, produits de première nécessité pour les enfants...). Des parcours de sortie de la prostitution seront examinés en urgence pour permettre un accès pendant le confinement à un hébergement, une APS et à l'AFIS. Enfin, il est prévu de communiquer en direction des personnes en situation de prostitution pour les mettre en lien avec les associations agréées ou les associations de lutte contre les violences faites aux femmes, dont la plupart tiennent déjà des permanences et lignes téléphoniques d'urgence.

Des « clients » d'un garçon prostitué mineur condamnés à un an de prison : une première !

Le Mouvement du Nid, qui était partie civile au procès, se félicite du signal fort envoyé par le tribunal de Bobigny, qui a condamné mercredi 17 juin deux « clients » d'un garçon prostitué mineur sur le site PlaneteRomeo à un an de prison avec sursis, indiquant que l'impunité n'est plus de mise pour les hommes qui achètent des actes sexuels.

C'est en effet une des premières fois que des « clients » de prostitué·es mineur·es de plus de 15 ans sont ainsi poursuivis. Alors que la victime, un jeune homme, se faisait passer pour majeur, le tribunal a considéré que les « clients » ne pouvaient ignorer sa minorité et en tout état de cause auraient dû s'abstenir en cas du moindre doute compte tenu de son apparence physique juvénile. Ce qui a permis qu'ils ne soient pas condamnés pour la seule contravention d'achat d'actes sexuels mais bien pour le délit de recours à la prostitution de mineur·es, passible jusqu'à 5 ans de prison. Les deux hommes ont d'ailleurs reconnu qu'ils savaient que des mineur·es étaient prostitué·es sur ce site. En raison de leur casier judiciaire vierge, le tribunal a retenu la prison avec sursis.

Par ailleurs, cette affaire met en évidence le rôle de sites internet dits de « rencontre » qui sont notoirement connus pour abriter des annonces de prostitution. C'était le cas de ce site, Planete Romeo, selon le parquet de Bobigny.

Il est inadmissible que de tels sites continuent de tirer profit de la prostitution d'autrui. Selon la loi, ils devraient être poursuivis pour proxénétisme en ligne. Cette affaire, dont les faits se sont déroulés en 2018, démontre toutefois que leurs activités sont connues de la justice qui, désormais, semble prête à prendre en compte la responsabilité évidente de leurs clients dans la prostitution d'autrui.

Pour rappel, les « clients » qui recourent à la prostitution de mineur·es encourent jusqu'à 5 ans de prison. Les sites qui tirent profit de la mise en relation, eux, sont passibles de l'infraction de proxénétisme aggravé, passible jusqu'à 15 ans de prison.

À Lyon, les personnes prostituées ne doivent plus être victimes de politiques répressives de la ville

Pendant quatre jours mi-juin, des affrontements se sont déroulés dans la rue Hermann-Frenkel dans le quartier de Gerland à Lyon, connu pour être un lieu de prostitution. Selon nos informations recueillies sur place, elles ont atteint leur apogée dans la nuit du 10 au 11 juin. L'un des agresseurs aurait même aspergé une camionnette d'essence pour y mettre le feu alors qu'une personne était à l'intérieur. Heureusement la personne a pu s'échapper à temps. D'autres femmes ont vu les vitres de leur camionnette cassées et elles ont été victimes de vols. Ces faits sont inqualifiables !

Une équipe de bénévoles du Mouvement du Nid du Rhône s'est donc rendue sur place où des personnes prostituées qui avaient été prises dans les affrontements ont pu leur relater les faits. Toutes ont eu très peur, confient les bénévoles. Elles ne comprennent pas pourquoi elles sont la cible d'autant de violence et de haine alors qu'elles ne font rien de mal ! Certaines préfèrent ne pas parler de ce qui s'est passé, d'autres racontent avoir fait des cauchemars, selon une bénévole. Dans tous les cas, elles ne souhaitent plus s'approcher de cette rue. Le 14 juin, une quarantaine d'entre elles se sont réunies pour protester contre ces violences, rapportait la presse.

Selon une femme prostituée rencontrée sur place, *« depuis la mise en place des plots de béton dans la contre-allée où nous avions l'habitude de garer les camionnettes, nous avons dû nous déplacer vers la rue Herman Frenkel. Certaines auraient mis de la musique fort pendant le confinement, la rue étant moins passante que le boulevard habituel. Est-ce que cela justifie les violences ? »*

Selon des observateurs, cette action de la Ville de Lyon dans le cadre de la crise sanitaire aurait provoqué des tensions entre divers groupes de proxénètes et dealers (« guerres de territoire »). Nous ne pouvons que regretter qu'une fois encore, la Ville de Lyon se distingue (et ce, 45 ans après « la Fronde » des « prostituées de Lyon » contre le harcèlement policier) par des actions qui vont à l'encontre de l'intérêt et de la sécurité des personnes en situation de prostitution, sans pour autant s'en prendre à ceux qui les exploitent.

Avec les mises à la fourrière de camionnettes très nombreuses dont elles sont toujours l'objet, c'est une politique contraire à l'esprit de la loi du 13 avril 2016 et une nouvelle preuve de la mauvaise direction prise par les autorités locales. Au lieu de pénaliser les personnes en situation de prostitution, il faut renforcer sans concession la lutte contre le proxénétisme et appliquer l'interdiction d'achat d'actes sexuels en verbalisant les « clients » prostitueurs, connus pour être très nombreux dans ce quartier et sans que ces violences n'auraient pas lieu.

21 juillet 2020

L'IGAS recommande d'appliquer davantage la loi du 13 avril 2016

Le Mouvement du Nid a étudié le rapport interministériel d'évaluation de la loi du 13 avril 2016 consigné par les trois inspections et salue leurs 28 recommandations pour une mise en œuvre accélérée et plus ambitieuse de la loi de lutte contre le système prostitutionnel et d'accompagnement des personnes prostituées.

Vivement attendu, ce rapport fouillé et technique, de 238 pages et 28 recommandations, basé sur près de 300 entretiens et les retours de questionnaires adressés notamment aux préfets, parquets et ARS conforte très largement l'analyse et les recommandations des associations de terrain engagées au quotidien auprès des personnes prostituées, y compris dans le cadre des parcours de sortie de la prostitution.

Les enseignements que nous retirons de ce rapport

L'évaluation inter-inspections montre combien la loi d'avril 2016 est une loi ambitieuse et cohérente, qui refond l'ensemble des politiques publiques en matière de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains. Les préfets, interrogés, le confirment.

Les nouvelles dispositions protectrices de la loi sont saluées par les acteurs en charge de sa mise en œuvre (préfets, parquets, délégué·es aux droits des femmes) et ce, alors que la loi est très loin d'être mise en œuvre autant qu'elle pourrait l'être!

Elle a cependant produit des **résultats chiffrés tout à fait significatifs** :

Hausse de 54 % des procédures pour proxénétisme et lutte contre la traite des êtres humains ; **Multipliation par 7 des indemnisations** des victimes du proxénétisme et de la traite des êtres humains ; **395 personnes** (chiffre de juin 2020) **ont bénéficié d'un parcours de sortie de la prostitution**, ouvrant le droit à un titre de séjour, un accès prioritaire au logement et à une aide financière ; Près de **5 000 clients de la prostitution ont été interpellés** depuis l'adoption de la loi ; La loi a aussi permis de réattribuer **2,35 millions d'euros** de fonds proxénètes saisis à l'accompagnement des personnes prostituées.

Le rapport des trois inspections met en avant que **cette loi implique un pilotage et un portage interministériel renforcés** : le Premier ministre, les ministères de l'Intérieur et de la Justice doivent s'engager davantage. Le ministère de l'égalité femmes-hommes doit être davantage soutenu dans son travail sur cette loi, y compris en termes de moyens.

Une grande part de l'intérêt de l'étude réside dans le **retour des préfets**. Ils voudraient mettre en œuvre la loi mais constatent un manque de moyens, et un manque de souplesse sur les titres de séjour.

L'évaluation souligne aussi à juste titre le grand **tournant de 2016** avec l'**abrogation du délit de racolage et l'inversion de la charge pénale** vers les « clients » prostitués, mais aussi la réaffirmation du statut de victimes de violences. La politique pénale s'est durcie en conséquence

et le nombre de personnes poursuivies a augmenté. Mais la Justice doit faire beaucoup plus pour utiliser toutes les dispositions protectrices de la loi autour du statut de victime et de témoin. Enfin, l'évaluation **dénonce le maintien d'arrêts municipaux** à l'encontre de personnes prostituées, qui sont « *contraires à l'esprit de la loi* ».

Les trois inspections générales s'inquiètent de **l'augmentation continue de la prostitution des mineur·es**. Bien que la loi s'applique tout autant à la prostitution des majeur·es qu'à celle des mineur·es, leur évaluation confirme la nécessité d'une véritable stratégie interministérielle en la matière.

23 juillet 2020

Les locaux du Mouvement du Nid pris pour cible d'inscriptions diffamatoires et de vandalisme à Montpellier

Le Mouvement du Nid-France apporte son soutien à sa délégation de l'Hérault et aux personnes prostituées qu'elle accompagne, après la découverte d'inscriptions hostiles sur la vitrine de ses locaux.

« *Notre local d'accueil a été pris pour cible jeudi 23 juillet de vandalisme à caractère sexiste et diffamatoire* », explique ainsi Pauline Chevailler, bénévole et membre du bureau de la délégation. « *Nous nous indignons de voir les personnes que nous accompagnons au quotidien sont obligées d'entrer dans un endroit que nous avons pensé comme un lieu d'accueil sécurisant et inconditionnel, sur la façade duquel sont à présent tagués des propos haineux et violents* ».

C'est la deuxième fois cette année que des locaux d'accueil de notre association sont soit menacés soit visés par des actes de vandalisme défendant l'idéologie du travail du sexe. « *Ces violences sont inadmissibles et leurs premières victimes sont les personnes prostituées que nous accompagnons au quotidien, qui sont intimidées voire privées d'accueil le temps de la remise en état* », dénonce Claire Quidet, présidente du Mouvement du Nid.

Notre action au quotidien est d'accompagner, de façon inconditionnelle, les personnes prostituées, quelle que soit leur demande, et quelle que soit leur origine ou opinion politique. Il est inadmissible que ce travail de terrain soit mis en danger par de telles attaques, injustes, diffamatoires et violentes, par des personnes qui visiblement ne connaissent rien à la réalité de notre association. Il est encore plus inadmissible que des personnes qui ont besoin d'un accompagnement (qu'elles ne trouveront peut-être pas ailleurs), se voient intimidées par de tels actes.

Nous assurons encore une fois notre équipe locale ainsi que les femmes, hommes, personnes trans qu'elle accompagne, de notre présence inconditionnelle à leurs côtés. Nous n'admettrons jamais la violence. Une plainte a évidemment été déposée.

Ouverture d'une enquête contre « Jacquie et Michel » pour viol et proxénétisme

Le Mouvement du Nid, Osez le Féminisme ! et Les Effronté.es se réjouissent que, suite aux signalements faits par nos associations au Procureur de la République le 27 février 2020, le parquet de Paris ait décidé d'ouvrir une enquête préliminaire à l'encontre de la société « Jacquie et Michel » pour proxénétisme aggravé et viols. Nous dénonçons les violences sexistes et sexuelles inhérentes au système pornocriminel et demandons justice pour les victimes.

Le 18 février 2020, Konbini diffusait une enquête dénonçant les viols et le proxénétisme aggravé en bande organisée qui caractérisait des tournages de l'entreprise « Jacquie et Michel ». Le témoignage de Karima (20 minutes, 19/09/21) décrivait les mêmes pratiques de violences sexuelles, et d'abus de faiblesse, tout comme d'autres témoignages reçus dans nos associations d'accompagnement des personnes prostituées. « *Nous espérons ainsi que cette procédure judiciaire permettra de révéler la réalité de "l'industrie pornographique", qui relève de la prostitution filmée. Nous recevons de nombreux témoignages de personnes accompagnées qui vont dans ce sens* », souligne Claire Quidet, présidente du Mouvement du Nid.

« *Que pourrait-être un mouvement féministe de lutte contre les violences sexuelles comme #MeToo si nous ne pensons pas d'abord aux femmes qui subissent les pires viols et tortures, les violences organisées et systémiques du système pornocriminel et prostitueur ?* », souligne Céline Piques, porte-parole d'Osez le Féminisme !.

La France a adopté en 2016 une loi qui décriminalise les personnes prostituées et renforce la lutte contre le proxénétisme (+ 54 % d'enquêtes ouvertes pour proxénétisme en 4 ans). Ces violences sexistes et sexuelles sont trop souvent concomitantes au trafic d'êtres humains, si colonialistes et racistes dans leurs racines profondes. Or, quelle est la différence entre prostitution et pornographie, sinon la présence d'une caméra dans la pièce ? Il est indispensable que le système pornocriminel cesse d'être l'angle mort de la politique abolitionniste de la France. Nous nous félicitons de cette réponse pénale aujourd'hui.

« *Nous ne nous laisserons pas berner par la stratégie de glamourisation de la violence du système pornocriminel : loin d'être une marque populaire, fun et française, Jacquie et Michel est un cheval de Troie de la culture du viol, qui cible en priorité les plus jeunes* », souligne Claire Charlès, présidente des Effronté.es. 88 % des vidéos pornographiques contiennent des scènes de violences sexuelles explicites.

Aujourd'hui, si nous nous félicitons de l'ouverture de cette enquête préliminaire pour viols et proxénétisme contre « Jacquie et Michel », nous espérons toutefois que les actes de torture et barbarie et d'abus de faiblesse que nous avons également signalés seront retenus dans les qualifications pénales à venir.

« Porno » : l'impunité doit cesser

Nous apprenons aujourd'hui que samedi 17 octobre 2020 à Paris quatre hommes ont été mis en examen pour viol, proxénétisme aggravé, traite des êtres humains aggravée dans le milieu de la production de vidéos pornographiques (prostitution filmée).

Un mois après l'enquête préliminaire à l'encontre de la société Jacquie et Michel, le Mouvement du Nid, association de soutien aux personnes en situation de prostitution, se félicite de ce qui pourrait marquer un tournant judiciaire face à l'impunité du « porno », qui est de la prostitution filmée. « *Nous espérons le début d'une réelle prise de conscience des violences perpétrées dans cette industrie* », explique Claire Quidet, présidente de l'association.

Deux des mis en examen ont été placés en détention provisoire. Le producteur Pascal Ollitrault (dit Pascal OP), connu pour la plateforme « French Bukkake » est également poursuivi pour blanchiment d'argent de proxénétisme aggravé et blanchiment de fraude fiscale. Le producteur Matthieu Lauret, connu sous le nom de Mat Hadix, qui se présente comme producteur indépendant, qui ferait le lien (selon le journal 20 minutes, entre toutes les plateformes actuelles, Jacquie et Michel, Dorcel, etc.), a été placé en liberté surveillée et contraint de cesser ses activités.

Depuis 2016 et l'adoption en interne d'une position officielle sur le sujet, le Mouvement du Nid dénonce sans relâche l'impunité de l'industrie de la prostitution filmée. Impunité dont l'association ne cesse de mesurer l'ampleur à travers la rencontre avec des personnes en situation de prostitution ayant également été exploitées dans le « porno », ou de personnes qui n'ont connu que cette industrie.

Depuis l'ouverture de l'enquête préliminaire pour viol et proxénétisme à l'encontre de Jacquie et Michel le mois dernier, nous avons reçu des demandes de soutien de nombreuses victimes qui souhaitent témoigner. Elles relatent la même réalité que celles qui ont osé s'exprimer dans une vidéo de Konbini en février, vidéo qui nous avait poussé à signaler les faits dénoncés au Procureur de la République.

« *Nous attendons que ce signal fort envoyé par la justice mette un coup d'arrêt aux violences sexuelles subies par les victimes ; que les réseaux de proxénétisme, de traite des êtres humains soient sanctionnés et les sites fermés* », ajoute Claire Quidet.

Les violences graves subies par les femmes et les enfants exploités par cette industrie ne relèvent pas de la fiction, et la complaisance n'est plus de mise. Il est temps de promouvoir un autre modèle de sexualité que celui proposé par l'industrie de la prostitution filmée, de proposer notamment aux jeunes garçons une autre image que celle, déshumanisante et dégradante, des femmes qui y est présentée.

Chacune et chacun a droit à une sexualité libre et libérée de toute forme de contrainte et de violence, condition essentielle d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Sélection de presse

KOMITID Droit de réponse : « Des accusations diffamatoires pénalisent les personnes trans qui sollicitent le Mouvement du Nid pour un accompagnement »

29 janvier 2020

Dans une tribune publiée par Komitid le 13 janvier 2020 et intitulée « Marlène Schiappa : des politiques abolitionnistes, rien contre la transphobie institutionnelle ? », des associations affirment que notre site « contient des propos manifestement transphobes ».

Ces derniers jours, plusieurs tweets ainsi que des articles portant des accusations infondées et diffamatoires ont été publiés sur Internet à propos de notre association, nous accusant de transphobie. L'Inter-LGBT a repris ces accusations dans un communiqué de presse et affirme de surcroît que l'association aurait eu des propos homophobes.

Le Mouvement du Nid réfute ces accusations mensongères et infondées et se réserve le droit d'attaquer leurs auteurs en justice pour diffamation.

Ces accusations sont dangereuses. Elles ont déjà empêché des personnes prostituées qui sollicitent un accompagnement durable auprès d'une association sérieuse et reconnue, d'avoir accès à cette aide, en raison de menaces d'actions d'intimidation devant nos locaux.

Nous tenons donc à rappeler ici que :

1) Le Mouvement du Nid s'est toujours tenu aux côtés des personnes trans et en solidarité avec leurs revendications.

Depuis sa fondation, l'association a toujours accompagné toutes les personnes en situation de prostitution qui le souhaitent de façon inconditionnelle. Parmi elles, il y a toujours eu des femmes trans, accueillies dans le respect de la définition qu'elles donnaient d'elles-mêmes selon l'époque, (transsexuelle, transgenre, femme trans), ainsi que des hommes travestis.

Ces personnes ont toujours trouvé auprès des bénévoles de l'association l'écoute et la posture de non jugement nécessaire à l'accompagnement social. Plusieurs d'entre elles, en ont témoigné dans notre revue *Prostitution et Société*.

En 2018, Anne Darbes, femme trans, est intervenue avec des survivantes de la prostitution du monde entier lors de

l'événement #Metoo et la prostitution à Paris, après avoir témoigné dans la revue de son parcours, et de l'accompagnement par le Mouvement du Nid.

Dix ans plus tôt, en 2008, Myriam nous livrait déjà son témoignage. C'est elle qui choisissait, alors, de se définir comme transsexuelle. Ce témoignage était accompagné d'un relais des revendications politiques des personnes trans en France (dépsychiatisation, état civil, sécurité sociale).

2) Les propos relayés sans vérification et qui nous sont attribués sont faux. Ils sont tronqués et délibérément interprétés à contre-sens.

Contrairement à ce que les tweets, la tribune en ligne et le communiqué de presse affirment (et qu'ils tirent d'une question écrite du député La République en Marche Raphaël Gérard, dont la rédaction tronque radicalement le texte d'origine), nous n'avons jamais tenu de propos « associant notamment les femmes trans en situation de prostitution à des hommes "qui jouent sur l'apparence féminine en soignant le maquillage et l'habillement" ».

L'intégralité du texte en question, issu d'une publication papier d'il y a 17 ans et qui n'est plus diffusée depuis de nombreuses années (mais qui a été un temps sur notre site internet, dans une rubrique peu accessible), ne dit absolument pas ce que rapportent tweets et journaux. Les auteur·ices de la tribune et du communiqué ont délibérément utilisé la définition que nous donnions alors des hommes « travestis » en prétendant que c'était notre définition des « femmes trans ». Alors même que nous distinguons explicitement les deux.

Nous voulons croire que ces accusations sont le fait d'une méconnaissance de notre association et d'une absence de vérification malheureusement trop habituelle et invitons les personnes qui les ont relayées à prendre contact avec nous, s'ils elles veulent mieux s'informer de la réalité de notre action de terrain.



01 mars 2020

« Égalité femmes-hommes » : un projet de sensibilisation est né à Bourg-Madame

Lutte contre les discriminations. Il se déroulera durant un an à partir du mois de mars.

À l'occasion de la semaine des droits des femmes qui se déroule à partir d'aujourd'hui lundi et jusqu'au vendredi 13 mars, le Département met en œuvre et coordonne, avec des partenaires locaux, des actions fortes et innovantes pour lutter contre les discriminations faites aux femmes. Pour la première fois, le haut canton est dans la boucle de la programmation grâce à Christelle Giboulot, responsable de la médiathèque. « *J'avais interpellé Céline Florimont, du Département, pour lui dire que nous étions intéressés par cette initiative. Cette année, après qu'elle soit montée voir les partenaires, notre demande a été prise en compte* ».

Durant la quinzaine consacrée aux droits des femmes, la médiathèque accueille l'exposition « Une nouvelle loi, de vieux préjugés », du Mouvement du Nid (délégation de l'Hérault pour abolir la prostitution), qui a pour but de combattre les idées reçues sur la prostitution.

« *Nous accueillons également les œuvres plastiques de Mélissa Rollinger, Broken* ». L'artiste s'est inspirée de témoignages recueillis par le Mouvement du Nid pour réaliser une série de moulages de seins de prostituées avec des messages qui ne laissent pas indifférents.

Un évènement dans un an

Aujourd'hui lundi, la médiathèque organise un café féministe, en ouverture de la quinzaine des droits des femmes, animé par le Mouvement du Nid 34 sur la thématique de « La culture du viol : quel impact sur les filles et les garçons ? ». L'autre événement aura lieu ce jeudi, « *qui se veut être le lancement du projet de territoire pendant un an. Céline Florimont présentera aux professionnels les lignes de la lutte contre les stéréotypes de genre et la prévention des violences sexistes, notamment auprès des jeunes* ».



06 avril 2020

Lille : les efforts du Nid pour conserver un lien vital avec les prostituées malgré le confinement

Le coronavirus a mis au chômage le monde de la prostitution, à travers la planète. C'est également le cas à Lille, où les prostituées ne peuvent plus exercer dans la rue. Des associations, comme le Nid, tentent de conserver un lien.

Le Covid-19 frappe durement, mais les populations les plus précaires de manière plus aiguë encore. Avec le confinement, les prostituées sont confrontées à un tarissement brutal de leurs rémunérations. Une situation qui pourrait devenir dramatique, pour certaines, si la situation devait durer. À Lille, si la valse des clients continuait au début, il semble qu'elle se soit estompée. Il serait de plus en plus rare d'apercevoir des prostituées, notamment près du Peuple-Belge, ce que nous ont confirmé des sources policières.

Distribution de bons alimentaires

« *Le problème, c'est qu'on est dans un système où les proxénètes et certains clients sont toujours là, alimentant un système mafieux...* », pointe Bernard Lemettre, le responsable régional du Nid, qui accompagne ces femmes vers la sortie de la prostitution. Son mouvement continue de fonctionner, même avec un lien restreint. « *On ne peut plus accueillir à la permanence, évidemment. On reçoit pourtant entre 80 et 100 femmes le mardi, de la métropole majoritairement, puis on en rencontre 5 à 8 chaque jour, en entretien individuel* », rappelle-t-il.

Comment faire, pendant le confinement, pour ne pas briser le lien difficilement créé, pour ne pas anéantir les efforts

bâti ? « *Cela les fragilise, mais dans cette période, nous nous efforçons d'abord d'apporter des bons alimentaires, poursuit le responsable. Dans la prostitution, il n'y a pas de lendemain, il y a aujourd'hui, et il faut manger, payer son loyer. Nous suivons 230 femmes, dont une cinquantaine de sans papiers. On leur porte là où elles sont dans le département. On s'assure qu'elles aient accès aux feuilles de sortie, qu'elles n'aient pas de souci.* » Certaines devaient être placées dans des sites sécurisés, avant le confinement, mais n'ont pas eu le temps d'y être amenées à temps.

« *Ces personnes sont seules au monde, toute l'année, c'est une grande solitude permanente, mais c'est encore plus difficile actuellement.* »

Il y a une semaine, aucun cas de maladie liée au Covid-19 n'avait été répertorié par le Nid, parmi les femmes suivies. « *On prend évidemment toutes les précautions du monde quand on va les voir* », souffle Bernard Lemettre. « *Vendredi (il y a dix jours), on a fait une grande tournée, à Roubaix, Mons, Ville-neuve-d'Ascq, Lille, Loos, Armentières... Après ça, on rentre, on est épuisés, c'est fatigant.* »

Le Nid tente d'assurer une présence, pour lutter contre « l'enfermement ». « *Ces personnes sont seules au monde, toute l'année, c'est une grande solitude permanente, mais c'est encore plus difficile actuellement. D'ailleurs, j'en connais certaines qui se sentent plus en sécurité dans la rue, parce que c'est leur univers. Enfermées, elles sont déstabilisées.* »

07 avril 2020

Privés de ressources ou exposés au coronavirus, les prostitués sont largement victimes de la crise. Des associations demandent un fonds exceptionnel à l'État afin d'aider ces femmes et ces hommes – environ 40 000 en France, selon les associations – qui manquent de produits de première nécessité et pourraient rapidement se retrouver à la rue.

Ève⁽¹⁾ a 70 ans et 47 années de prostitution. Elle préfère garder son identité secrète, « pour protéger mes enfants et mes petits-enfants ». Quand le coronavirus s'est avéré sérieux, elle a tout de suite arrêté le travail. « Et cela a été la même chose pour toutes les filles dans mon coin », assure Ève. « Il n'y avait plus personne dans la rue ou dans les camionnettes, nous n'avons même pas attendu l'annonce officielle du confinement ! » Elle explique cette réaction par l'expérience des plus anciennes, qui ont connu l'épidémie de sida.

Le risque de se retrouver à la rue

Mais l'arrêt de cette activité est synonyme de période de disette. « Nous avons les mêmes problèmes que les autres sauf que nous ne recevons d'aide de personne. » D'après Ève, certaines femmes ne pourront faire face à cette crise. « Notre travail n'est pas déclaré, nous sommes toute en location, sous-location, voire à l'hôtel, comment va-t-on payer le loyer ? » Elle est particulièrement inquiète pour les étrangères, victimes de proxénètes et de marchands de sommeil. « Certains n'hésiteront pas à mettre ces femmes dehors, sans papier, sans revenu, parfois avec des enfants. »

Françoise Gil, la présidente de l'association « Bus des Femmes », s'inquiète aussi de la perte brutale de toute ressource financière de certaines prostituées. « Nous nous organisons pour distribuer des repas et certains produits de première nécessité », explique-t-elle. « Nous avons créé une cagnotte et, avec l'association Basiliade, nous arrivons à donner 350 € aux personnes dans les situations les plus extrêmes, mais c'est tellement peu... »

Certaines femmes continueraient à travailler

« Les situations sont très diverses », expose Claire Quidet, présidente du Mouvement du Nid, une association qui aide les personnes en situation de prostitution qui souhaitent être accompagnées. D'après elle, la difficulté vient surtout des femmes qui n'ont entamé aucune démarche et avec qui les associations ont du mal à rester en contact. « Nous avons dû fermer nos permanences pendant le confinement et avons ainsi perdu de vue des personnes dans la rue : nous craignons que des femmes soient forcées à continuer leur activité. »

Sur ce sujet, difficile d'avoir des certitudes. Françoise Gil cite une des adhérentes de son association qui l'aurait appelée : « Je suis retournée travailler, c'est une bêtise. » Des bénévoles du Mouvement du Nid ont rencontré plusieurs femmes dans la rue depuis le confinement, mais ces dernières assurent que les clients « manquent ». L'association dénonce néanmoins le comportement de certains hommes, des habitués qui contacteraient des femmes par téléphone et proposeraient des sommes d'argent plus importantes afin qu'elles acceptent de recevoir chez elles.

Des associations en appellent à Emmanuel Macron

Dans ce contexte, plusieurs associations demandent l'aide de l'État. « Un fonds d'urgence doit être créé afin de permettre un revenu de remplacement le temps du confinement, sans condition de régularité de séjour », a ainsi écrit dans une lettre à Emmanuel Macron la Fédération Parapluie Rouge, qui réunit les associations de santé communautaire des travailleuses du sexe, dont le Bus des Femmes.

Du côté du Mouvement du Nid, on dit avoir écrit à plusieurs ministères, sans réponse pour le moment. « La réponse pourrait se trouver du côté des commissions départementales », lance Claire Quidet. « Une aide financière serait nécessaire pour les femmes qui ne bénéficient pas des minima sociaux, et une plateforme pourrait être créée afin de mutualiser les informations, comme les hébergements d'urgence disponibles, et les communiquer aux associations. »

⁽¹⁾ Le prénom a été changé.

09 avril 2020

Le Mouvement Nid, toujours à l'écoute mais autrement

« Plus de maraudes ni d'accueil en physique. » Magali Besnard, permanente du Mouvement Le Nid, rue des Ursulines à Tours, explique les nouvelles dispositions prises depuis le début du confinement. « On informe les prostitués sur les attestations, les gestes barrières. Nous sommes aussi là pour les démarches sociales, pour accompagner les personnes en processus de sortie de prostitution et, évidemment, assurer un lien », poursuit la permanente. « On sent bien que le confinement angosse, mais il est respecté », précise encore Magali Besnard.

À cette heure, le Mouvement accompagne une dizaine d'hommes et de femmes (majoritaires). Une fois par semaine, un coup de fil permet de s'assurer que tout va bien pour le mouvement abolitionniste. Parmi les personnes accompagnées, certaines sont sans ressources (autres que la prostitution) et parfois sans papiers. Des questions d'hébergement ou de colis alimentaires peuvent aussi être posées. « D'où l'importance du relais avec le 115. »

Les prostituées de Martinique privées de revenus en raison du confinement, reçoivent des aides

Daniel Bétis & Guy Etienne

18 avril 2020

Le confinement n'arrange pas les affaires des femmes en situation de prostitution à Fort-de-France et au Lamentin. Des associations humanitaires et caritatives ont décidé de les soutenir, en leur offrant chaque semaine, des paniers de produits de première nécessité et d'hygiène.

La crise provoquée par le coronavirus n'épargne pas les péripatéticiennes, contraintes de rester à domicile. Elles n'ont plus de quoi survivre. Plusieurs associations humanitaires et caritatives leur livrent plus de 100 paniers solidaires chaque semaine, depuis le début du confinement.



De la nourriture pour aider les prostituées à Fort-de-France. • ©RS

Le Mouvement du Nid, La Croix Rouge et l'association Culture-Égalité mettent à contribution des bénévoles pour la distribution de produits d'hygiène et de première nécessité à ces femmes soumises à cette forme de précarité, et parfois bien malgré elles.

D'autres associations apportent leur contribution

La BAM (Banque Alimentaire de Martinique), le Rotary Club du François, mais aussi des coopératives agricoles, comme cerise péyi, nègaktif, et le Jardin de Gaïc soutiennent également cette initiative à l'égard de près de 250 femmes au



Réseau d'aide aux prostituées de la ville de Fort-de-France. • ©RS



Prostituées dans le quartier des Terres Sainvilles à Fort-de-France. (illustration) • ©Jean-Claude Samyde

total (souvent étrangères), dont certaines sont en passe d'être régularisées.

L'accompagnement du Mouvement du Nid

Les femmes concernées s'appuient sur ce mouvement, pour leurs démarches sanitaires (soins-dépistages...) et administratives (assistance sociale et juridique).

Au niveau national, le MN a aussi saisi plusieurs ministres afin de les interpeller sur la situation de ces femmes.

« Une aide financière serait nécessaire pour les femmes qui ne bénéficient pas des minimas sociaux, et une plateforme pourrait être créée afin de mutualiser les informations, sur les hébergements d'urgence disponibles par exemple (...) ». Claire Quidet - présidente du Mouvement du Nid

De son côté, Culture-Égalité essaye de préserver l'intégrité physique de ces dames, afin qu'elles ne subissent pas de violences lors de leurs activités.

Toutes ces associations solidaires apportent leur contribution dans le cadre de la loi du 13 avril 2016.



Réseau d'aide aux prostituées de la ville de Fort-de-France. • ©RS



Ile-de-France : 15 jeunes filles mineures étaient violées et prostituées par 3 proxénètes

22 mai 2020

Les policiers ont mis au jour et démantelé un véritable réseau criminel avec des ramifications en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise.

Quinze jeunes filles mineures ont été sorties des griffes de trois proxénètes qui les violaient et les exploitaient dans des appartements de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. Elles étaient contraintes de vendre leur corps dans des logements loués à cette fin, des hôtels miteux ou chez l'un des trois suspects, rapporte Le Parisien.

Les enquêteurs du service départemental de la police judiciaire (SDPJ) de Seine-Saint-Denis ont mené un coup de filet lundi et mardi à Saint-Denis, Aubervilliers et Garges-lès-Gonesse. Les trois suspects, âgés de 30 à 37 ans, ont été déférés ce vendredi au parquet de Bobigny.

Ils devront répondre de « proxénétisme aggravé sur mineures et en bande organisée, association de malfaiteurs, traite d'êtres humains et recours à de la prostitution de mineures par un réseau Internet ». Le parquet a requis leur placement en détention provisoire.

Des jeunes filles vulnérables

Malgré les faits sordides qu'elles ont endurés, « souvent elles ne parlent pas de viol, elles disent qu'elles étaient testées et restent sous l'emprise psychologique de leur bourreau » a confié au quotidien francilien Me Lorraine Questiaux, avocate pour le Mouvement du Nid.

Cette association « a pour but d'agir sur les causes et les conséquences de la prostitution en vue de sa disparition », selon ses termes. Elle intervient dans une quinzaine de dossiers traités actuellement au Tribunal de grande instance de Bobigny.

Les proxénètes ont eu d'autant plus de facilité pour manipuler ces jeunes filles, qu'elles ont un parcours similaires : quasiment toutes françaises, elles ont coupé les ponts avec leur famille ou fugué d'un foyer d'aide sociale à l'enfance.

Il s'agit de filles vulnérables, dont les plus jeunes ont 16 ans à peine. Lors du procès, elles seront représentées par un administrateur d'ores et déjà désigné : SOS Victimes, a indiqué Me Anaïs Defosse, responsable de la commission victime au barreau de Bobigny.

Des petites annonces sur internet

Après avoir été recrutées sur un site de petites annonces, elles étaient violées par les mis en cause. Elles étaient ensuite contraintes à se livrer à des actes sexuels tarifés dans des logements d'Aubervilliers, de Saint-Denis ou de Sarcelles.

Les policiers du commissariat de Saint-Denis avaient repéré ce réseau criminel depuis plusieurs mois, et une première équipe avait été identifiée à la fin octobre. Le parquet avait ensuite confié l'enquête à la police judiciaire qui a fini par démanteler le réseau au complet.



La prostitution au cœur du confinement

25 mai 2020

Les deux mois de mise à l'arrêt ont également impacté le monde de la prostitution.

Que sont devenues celles et ceux qui ont vu, du jour au lendemain, leur source de revenus se stopper net ? Qu'ont compris ces personnes sur la pandémie qui nous impacte tous, là où chaque jour représente déjà pour elles une épreuve en temps normal ?

A Strasbourg, Isabelle Collot est coordinatrice départementale du mouvement du Nid. Gaëlle Lerch est bénévole auprès du mouvement.



© RCF Alsace

23 juin 2020

« Grande cause du quinquennat » pour Emmanuel Macron, l'égalité femmes-hommes est surtout la grande oubliée de la campagne pour les élections municipales à Strasbourg.

C'est un paragraphe dédié dans le programme du premier tour d'Alain Fontanel (LREM), un dans celui du second tour de Jeanne Barseghian (EELV), et... une proposition, pour la lutte contre la précarité menstruelle, dans celui de Catherine Trautmann (PS). Les questions d'égalité de genre et de féminisme donnent un sentiment de « service minimum » dans la campagne des élections municipales, selon Ursula Le Menn, porte-parole de la branche strasbourgeoise d'Osez Le Féminisme ! : « Après des mouvements comme #MeToo, tous les politiques ont été contraints de s'emparer de la lutte contre le sexisme. Se positionner contre les violences faites aux femmes, ça paraît évident aujourd'hui. Mais on craint que ça ne reste qu'une posture. »

Des ambitions en 2014 mais...

Dans la politique strasbourgeoise, les mots du féminisme ont infusé depuis longtemps. En 2014, quelques mois avant la promulgation d'une loi obligeant les collectivités territoriales à œuvrer en ce sens, Roland Ries promettait déjà de « faire de l'égalité femmes-hommes une égalité réelle ». Et se félicitait de la création, à l'occasion de sa victoire en 2008, d'une délégation d'adjoint aux droits des femmes et à l'égalité de genre.

Oui, mais voilà : entre-temps, la personne chargée de cette mission a démissionné en 2016. Mine Günbay, qui a depuis co-écrit « Le féminisme pour les null.e.s » (First, 2019), avait alors dénoncé son éloignement progressif « d'un certain nombre d'espaces de décisions et d'échanges », et affirmé que l'égalité était vue par la mairie comme « une variable d'ajustement au moment des élections ». Au téléphone, celle qui soutient aujourd'hui Jeanne Barseghian souligne qu'Alain Fontanel « séchait » les colloques contre les violences faites aux femmes, que sa délégation organisait chaque année. « Sa présence en tant que premier adjoint était évidemment attendue », ajoute-t-elle.

La démission de Mine Günbay, un mauvais souvenir

Pour les féministes impliquées dans la politique locale, cet épisode est resté dans les esprits. Elise Marsicano, sociologue à l'Université de Strasbourg et spécialiste des discriminations, témoigne ainsi : « Je venais d'arriver à Strasbourg et la démission de Mine Günbay m'a rendue pessimiste face à la rhétorique égalitaire dont avait usé l'équipe municipale pendant sa campagne. Parmi les associations et les universitaires avec lesquels j'échangeais alors – dont SOS Homophobie et La Nouvelle Lune –, il y avait beaucoup de désillusion et de colère. »

Aujourd'hui, les attentes de cette chercheuse portent notamment sur la formation des personnels de l'Eurométropole aux questions d'égalité, l'analyse des budgets municipaux

par le prisme de l'égalité de genre, et sur la construction d'un foyer dédié aux femmes victimes de violences conjugales. Des revendications qu'elle a pu faire entendre au cours des ateliers de programme de la liste « Strasbourg écologiste et citoyenne », auxquels elle a participé l'hiver dernier.

Quant à Françoise Bey, qui a succédé à Mine Günbay aux droits des femmes, elle a choisi de soutenir Catherine Trautmann : « Depuis que j'ai repris le poste en 2016, j'ai, moi aussi, été confrontée au manque de sensibilisation de certains collègues sur les questions féministes. On a du mal à faire bouger la maison, mais je suis convaincue que cela peut changer. C'est pourquoi j'ai proposé à Catherine Trautmann un programme de formation des élus contre le sexisme – et j'espère qu'il verra le jour, que je conserve mon poste ou non. »

« On peut déjà se réjouir d'avoir deux femmes têtes de listes au second tour »

Pour Chloé Bourguignon, responsable syndicale à l'Unsa-Grand Est militante féministe, « on peut déjà se réjouir d'avoir deux femmes têtes de listes au second tour ». L'écriture inclusive du programme de Jeanne Barseghian la touche : « c'est un truc tout bête, mais ça m'aide à me sentir mieux représentée. La forme est importante. » Pour elle :

« Les propositions de la candidate EELV sont précises et chiffrées : triplement du budget alloué à la mission pour l'égalité et les droits des femmes, 50 places d'hébergement supplémentaires pour les femmes victimes de violences... Ça me rassure, parce que je me dis que c'est réfléchi. »

Au premier tour, Alain Fontanel proposait lui aussi « une augmentation des capacités d'accueil d'urgence des femmes victimes de violences et de leurs enfants », mais sans la quantifier. Son programme pour le second tour prévoit d'afficher l'engagement de son équipe, via une charte d'exemplarité, de refuser de participer à des débats ou manifestations publiques si aucune femme n'est invitée à intervenir, la signature de la charte du Mouvement du Nid contre le système prostitutionnel et l'intégration dans le brevet de citoyenneté des cours de sensibilisation au consentement.



(Photo Visual Hunt / cc)

Déceptions de la société civile concernée

Plusieurs organismes strasbourgeois ont sondé les prétendants à la mairie sur leurs engagements en faveur de l'égalité. Ainsi l'association Wo'men Entrepreneurs a tenté de mobiliser les têtes de listes en mars, comme le rappelle sa présidente, Najat El Khallouqi Bensaci : « *Beaucoup d'élus voient encore le féminisme comme une série de solutions curatives à des déséquilibres dans la société. Ils cantonnent le féminisme à un portefeuille mais aucun n'envisage cette thématique comme transversale.* »

Najat El Khallouqi Bensaci voyait pourtant dans cette campagne un rendez-vous pour faire progresser l'équité de genre : « *Après les mouvements #metoo et #balancetonporc, c'était le moment de porter politiquement des propositions fortes. On n'en a pas décelé, tout juste Jeanne Barseghian propose un "gender budgeting" (questionner les budgets par le prisme du genre, ndlr). Même Catherine Trautmann nous a déçus, elle qui a pourtant si souvent souffert du sexisme et de*

la misogynie. Elle aurait pu, après les affaires de la MDAS et de Mathieu Cahn, en profiter pour proposer une nouvelle manière de faire de la politique... »

La Station, centre de ressource LGBT de Strasbourg, a également soumis un questionnaire aux candidats. Tous ont affirmé la nécessité de mieux agir contre le sexisme mais quand on rentre dans le détail, c'est plus compliqué.

Une soixantaine d'associations, dont la Ligue des droits de l'homme, Greenpeace ou encore Alternatiba sont à l'origine d'un « Pacte pour la transition » présenté aux têtes de listes. Celui-ci leur proposait de s'engager, entre autres, pour « *l'accès et l'aménagement d'un espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables* » et de détailler leur degré de volonté politique en ce sens. Tandis que Catherine Trautmann et Jeanne Barseghian cochaient le niveau le plus élevé, Alain Fontanel ne s'engageait qu'à hauteur d'une case sur trois.



Les failles de la loi prostitution, quatre ans après son adoption

23 juin 2020

La loi votée il y a quatre ans est mal appliquée, selon un rapport qui propose des améliorations. Elle a cependant permis de mieux identifier un domaine en pleine mutation.



Le bilan mitigé de la loi de 2016 sur la prostitution

24 juin 2020

Un rapport de trois inspections administratives souligne l'absence « d'engagement » des politiques et des pouvoirs publics.

Quatre ans après l'adoption de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre la prostitution et à accompagner les personnes prostituées, un rapport dresse un bilan en demi-teinte de l'application de ce texte, qui pénalise notamment le client. Après avoir rencontré plus de 200 personnes (préfets, magistrats, agences régionales de santé, associations...), ses auteurs considèrent que la mise en œuvre de la loi est jusqu'à présent « *considérablement freinée par une absence de portage politique et d'engagement volontariste des pouvoirs publics* ».

Le document de 238 pages, signé par des membres de l'inspection générale de l'administration, de l'inspection générale des affaires sociales et de l'inspection générale de la justice, date de décembre 2019. Mais il vient seulement d'être mis en ligne, lundi 22 juin. Le constat est sévère : rappelant que « *l'ambition première de la loi a été d'élever la lutte contre le système prostitutionnel au rang d'une véritable politique publique interministérielle* », les auteurs jugent que « *la dynamique enclenchée après son adoption s'est rapidement essoufflée* ». Le manque de financements et de cohérence du pilotage local est également pointé.

Lire aussi - Bordeaux, Paris, Narbonne, Strasbourg : face à la prostitution, 4 façons d'appliquer la loi

Une analyse « *qui rejoint la nôtre sur de nombreux points* », réagit Grégoire Théry, porte-parole du Mouvement du Nid, une des principales associations venant en aide aux personnes prostituées. « *On a eu en France un débat politique, idéologique, de très haut vol, rédigé une loi qui suscite de l'intérêt partout dans le monde, mais on pêche sur la capacité à la mettre en œuvre, afin qu'elle se transforme en réalité tangible* », regrette le responsable.

Politique de pénalisation du client « peu lisible »

Pour mener leur évaluation, les auteurs du rapport se sont penchés sur les « quatre piliers » de la loi, adoptée après des années de discussions : la lutte contre le proxénétisme et le trafic d'êtres humains l'accompagnement des personnes prostituées (dont le nombre est estimé à 40 000) à travers la création d'un parcours de sortie, les mesures de prévention des risques sanitaires, sociaux et psychologiques, et enfin l'impact de l'interdiction d'achat d'actes sexuels et de la responsabilisation des clients. (...)

26 juin 2020

Ecrit par la rédaction

Un rapport interministériel montre que la loi de 2016 marque un tournant dans la politique abolitionniste de la France mais reste insuffisamment appliquée. Les associations demandent une mobilisation contre la prostitution des mineur·es

Au terme d'un parcours semé d'embûches et d'un déchaînement de haine contre ses auteur.e.s, une loi visant à lutter contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées a été adoptée le 13 avril 2016. Une « loi cadre abolitionniste ambitieuse et cohérente, qui refond l'ensemble des politiques publiques en matière de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains » rappelle le mouvement du Nid, associations de soutien aux personnes prostituées.

C'est le premier rappel que fait cette association en saluant les « 28 recommandations pour une mise en œuvre accélérée et plus ambitieuse de la loi » formulées par le rapport d'évaluation interministérielle réalisé par les inspections générales de l'administration (IGA), de la justice (IGJ) et des Affaires sociales (IGAS). Un rapport basé sur près de 300 entretiens et les retours de questionnaires adressés notamment aux préfets, parquets et ARS,

Si le mouvement du Nid regrette que la loi soit « très loin d'être mise en œuvre autant qu'elle pourrait l'être », l'association retient plusieurs chiffres : « Hausse de 54 % des procédures pour proxénétisme et lutte contre la traite des êtres

humains. Multiplication par 7 des indemnisations des victimes du proxénétisme et de la traite des êtres humains. 395 personnes ont bénéficié d'un parcours de sortie de la prostitution, ouvrant le droit à un titre de séjour, un accès prioritaire au logement et à une aide financière. Près de 5 000 clients de la prostitution ont été interpellés depuis l'adoption de la loi. La loi a aussi permis de réattribuer 2,35 millions d'euros de fonds proxénètes saisis à l'accompagnement des personnes prostituées. »

Le rapport, est également commenté par le HCEFH qui retient les mêmes chiffres et le même constat fait par les préfets : un manque de moyens pour appliquer la loi. Et de grandes différences d'application selon les départements.

Le point de la loi qui avait suscité la haine des « clients de prostituées », appelés plutôt « clients prostitueurs » reste compliqué. Le mouvement du Nid retient que « l'évaluation souligne aussi à juste titre le grand tournant de 2016 avec l'abrogation du délit de racolage et l'inversion de la charge pénale vers les "clients" prostitueurs, mais aussi la réaffirmation du statut de victimes de violences. La politique pénale s'est durcie en conséquence et le nombre de personnes poursuivies a augmenté. Mais la Justice doit faire beaucoup plus pour utiliser toutes les dispositions protectrices de la loi autour du statut de victime et de témoin. Enfin, l'évaluation dénonce le maintien d'arrêtés municipaux à l'encontre de personnes prostituées, qui sont "contraires à l'esprit de la loi".. »

laGazette
DE MONTPELLIER

Montpellier : les locaux du Mouvement du Nid pris pour cible

25 juillet 2020

« Putophobe », « sex work is work »,... Les locaux du Mouvement du Nid à Montpellier ont été recouverts d'inscriptions ce vendredi 23 juillet.

« Notre local associatif a été pris pour cible jeudi 23 juillet de vandalisme à caractère sexiste et diffamatoire », explique Pauline Chevailler, bénévole et membre du bureau de la délégation dans un communiqué. « Nous nous indignons de voir que les personnes que nous accompagnons au quotidien sont obligées d'entrer dans un endroit que nous avons pensé comme un lieu d'accueil sécurisant et inconditionnel, sur la façade duquel sont à présent tagués des propos haineux et violents ».

« Ces violences sont inadmissibles et leurs premières victimes sont les personnes en situation de prostitution. L'action des associations abolitionnistes est d'accompagner au quotidien, de façon inconditionnelle, ces personnes, quel que soit leur sexe, quelle que soit leur demande et leur origine », indiquent les responsables de l'association dans un long post Facebook ce samedi. C'est la deuxième fois cette année que des locaux d'accueil de l'association sont « soit menacés soit visés par des actes de vandalisme défendant l'idéologie du travail du sexe ».



© Mouvement du Nid/Facebook

Une plainte a été déposée.

Le Mouvement du Nid est une association qui agit sur les causes et les conséquences de la prostitution. Elle accompagne chaque année plus de 1000 personnes prostituées et lutte contre le système prostitueur.



Jacque et Michel : Le parquet de Paris ouvre une enquête pour « viols » et « proxénétisme »

11 septembre 2020

INFO « 20 MINUTES »

Saisi par trois associations féministes, le parquet de Paris a ouvert une enquête, le 10 juillet, pour déterminer si les actrices tournant pour le site pornographique sont bien consentantes

Les dernières mises en ligne évoquent « un apéro qui dérape » et une « séance de réconfort après le sport »... Les vidéos amateurs qui ont fait le succès de « Jacque et Michel » sont dans le viseur de la justice. Selon nos informations, le parquet de Paris a ouvert, le 10 juillet, une enquête préliminaire pour « viols » et « proxénétisme » visant les conditions dans lesquelles sont tournées les scènes pornographiques pour le célèbre site Internet.

La décision du parquet fait suite à un signalement envoyé, en février, par trois associations féministes : Les Effrontées, Osez le Féminisme ! et Le Mouvement du Nid qui milite pour l'abolition de la prostitution. En substance, celles-ci assurent que de nombreuses actrices se voient imposer des pratiques sexuelles « hors normes et douloureuses » alors qu'elles ne sont pas consentantes. Et qu'elles subissent ensuite la diffusion de leur image, voire de leur identité, sans disposer du moindre contrôle sur cette diffusion. « C'est pour cela que nous qualifions la pornographie d'acte de torture et de barbarie », résume Claire Quidet, présidente du Mouvement du Nid, dans ce signalement.

« Je suis passée pour une grosse salope ! »

Point de départ de toute cette affaire : le site Konbini avait diffusé, en février, le témoignage de deux actrices racontant avoir subi des actes sexuels auxquels elles n'étaient pas préparées. Tout comme Karima*, qui a accepté de se confier à 20 Minutes il y a plusieurs semaines. « Quand je suis arrivée [sur le lieu du tournage], on est descendus dans une cave. Il y avait trois mecs. J'ai dit que je ne voulais pas autant d'acteurs. Mais ils ont répondu que les caméras étaient déjà installées... »

Par peur, cette femme, aujourd'hui âgée de 43 ans, explique avoir fini par se laisser faire. « Chacun leur tour, ils

m'ont imposé des trucs que je ne voulais pas. Ils m'ont salie. Je suis passée pour une grosse salope ! » Car la plateforme popularisée par la formule « On dit merci qui ? » n'est que l'arbre qui cache une gigantesque forêt d'autres sites pornographiques sur lesquels les vidéos sont également diffusées afin de multiplier les revenus déclenchés par chaque visionnage. « Les profits générés sont importants », estime encore Claire Quidet. « L'infraction de proxénétisme aggravé est sans nul doute caractérisée. »

Des investigations qui s'annoncent compliquées

Confiées au 3^e district de police judiciaire de Paris, les investigations ne s'annoncent pour autant pas évidentes. Les actrices traumatisées par un tournage – bien souvent débutantes – n'auront sans doute pas envie de le dénoncer au risque de faire encore plus de publicité à ce qui leur est arrivé. « Imaginez que j'entre dans un commissariat pour dire que je me suis fait violer lors d'une scène pour "Jacque et Michel". Vous croyez qu'on va me répondre quoi ? », lâche Karima.

Entre la production et la diffusion, les policiers devront aussi démêler l'écheveau de sociétés derrière lequel se cachent « Jacque et Michel ». Contacté par 20 Minutes, Thierry Doucre, directeur marketing, confirme qu'il y a en effet une dizaine de sociétés derrière l'entité « Jacque et Michel ». « Mais pour cette enquête pour viol, je tombe des nues, lâche-t-il. Nous ne tournons pas de films. Nous ne faisons que diffuser les films tournés par d'autres sociétés de production. Et quand on nous remonte un problème, nous cessons toute collaboration avec cette société. »

Relancé, il finit par dire qu'il n'a rompu un contrat avec un producteur que deux fois depuis la création du site. C'était en 2012 et 2013. « Mais on va collaborer avec la justice bien, évidemment. Et nous serons avec elle s'il faut poursuivre un producteur qui n'a pas bien fait son travail. »

25 octobre 2020

Quatre personnes, dont le producteur Pascal OP, ont été mises en examen, notamment pour « viol » et « proxénétisme aggravé ». Cette enquête intervient quelques mois après celle ouverte contre la plateforme « Jacquie et Michel ».

Les prémices d'un mouvement #MeToo dans l'industrie du porno amateur ? L'acteur, réalisateur et producteur Pascal OP a été mis en examen samedi dernier à Paris et incarcéré dans le cadre d'une enquête pour « viol, proxénétisme aggravé et traite d'êtres humains aggravée ». Trois autres personnes, dont le producteur Mat Hadix, placé sous contrôle judiciaire, ont également été mises en examen. Une cinquième personne n'a pas été présentée au juge d'instruction.

Les suspects ont été interpellés mardi dernier par les gendarmes de la section de recherches de Paris. Selon une source judiciaire, ces derniers les auraient repérés à la suite d'une veille menée depuis le début de l'année sur Internet. Pascal OP, réputé pour sa plateforme de vidéos X « French Bukkake », filmant des pratiques sexuelles mettant en scène une femme et plusieurs hommes, est également mis en examen pour « blanchiment de proxénétisme aggravé et blanchiment de fraude fiscale » ainsi que pour « travail dissimulé », selon la source citée par l'AFP, selon qui cinq victimes auraient été identifiées.

« Problème de consentement »

Cette nouvelle affaire intervient quelques semaines après l'annonce de l'ouverture d'une enquête visant la célèbre plateforme de diffusion de porno amateur « Jacquie et Michel ». Début septembre, le parquet de Paris, confirmant une information de *20 Minutes*, avait indiqué qu'une enquête pour « viol et proxénétisme » avait été ouverte le 10 juillet, après la multiplication des témoignages d'actrices. A l'origine de l'ouverture de cette enquête, confiée à la police judiciaire parisienne, un signalement adressé par trois associations féministes (le Mouvement du nid, Osez le féminisme et les Effrontées) après la diffusion par *Konbini* de témoignages de deux actrices dénonçant des pratiques violentes et humiliantes pendant les tournages.

La parole s'est ensuite un peu libérée chez les femmes ayant collaboré pour cette plateforme : « Nous avons eu beaucoup de témoignages de femmes victimes », explique Céline Piques, porte-parole de l'association Osez le féminisme, à *Libération*. « Quand on les écoute, on se rend compte qu'en arrivant sur les lieux de tournage, beaucoup ne sont pas prévenues de ce qui va se passer. Il y a un vrai problème de consentement. Par exemple, on leur dit qu'il n'y aura pas de double pénétration et en réalité sur le tournage, il y en a. »

« Et là, elles n'osaient plus dire non », raconte-t-elle.

Beaucoup de femmes tentent de faire supprimer les vidéos, mais très peu y parviennent. « Elles cèdent leur droit à l'image pour quelques centaines d'euros », explique Kim. « Sur le contrat, il est écrit que les scènes peuvent être utilisées sur tout support. Le problème, c'est que beaucoup ne lisent pas leur contrat en entier et lorsqu'elles veulent disparaître de la Toile, ça devient très compliqué. Il faut faire des démarches juridiques, engager un avocat, c'est très long. »

Rupture de contrat

Si les associations ne sont pas à l'origine de la plainte déposée contre Pascal OP et Mat Hadix, elles soulignent les liens très forts entre les deux affaires. « Ce ne sont pas les mêmes plaintes et les mêmes victimes dans les deux affaires mais, en réalité, on risque de retrouver les mêmes protagonistes », explique Céline Piques. « Mat Hadix est un des principaux producteurs de "Jacquie et Michel" et de *Dorcel pour leur label amateur* », abonde le journaliste Robin d'Angelo, auteur de l'ouvrage-enquête « *Judy, Lola, Sofia et moi* », dans laquelle il documente l'absence récurrente de consentement et les entorses systématiques au droit du travail dans le porno amateur.

Interrogé par *Libération*, la plateforme « Jacquie et Michel », par le biais de son avocat, dément : « "Jacquie et Michel" travaille avec Mat Hadix mais cela ne concerne qu'une proportion très minoritaire du contenu. La très grande majorité de ces productions sont diffusées par d'autres plateformes comme *Dorcel* et *Union* », explique Me Nicolas Cellupica.

Kim, ancienne actrice porno de 28 ans contactée par *Libération*, affirme n'avoir jamais été maltraitée elle-même, mais dit avoir été témoin à plusieurs reprises de scènes imposées à ses collègues : « Beaucoup se sont confiées à moi et m'ont expliqué ce qui leur était arrivé », explique la jeune femme, qui s'est désormais lancée à son compte en tant que productrice. Pendant le tournage par exemple, des réalisateurs les manipulaient. Ils leur disaient : « Tu ne veux pas essayer l'anal ? » La nénette disait non. Après, ils insistaient : « Vas-y, on essaye. »

Dans un communiqué publié en septembre, le groupe propriétaire des sites « Jacquie et Michel » avait affirmé ne faire que « diffuser les films tournés par des sociétés de production tierces et indépendantes ». Il avait assuré mettre « en place une enquête interne visant » ces sociétés, et « rompr[e] immédiatement tout lien avec celle[s] qui serai[en]t mise[s] en cause si les faits étaient avérés ». C'est désormais chose faite, indique l'avocat de la plateforme à *Libération*, qui précise qu'un recommandé aurait été envoyé ce mardi « à Mat Hadix pour lui signifier la rupture de toute relation contractuelle ».

28 octobre 2020

Le Mouvement du Nid à Besançon agit au quotidien pour aider les prostituées. L'association est la mieux placée pour évoquer cette activité, désormais répréhensible pour les clients, dans le Doubs et à Besançon.

C'est sans doute un effet de la répression des clients. La prostitution est moins visible sur la voie publique. « *Les prises de contact avant les actes de prostitution se font de plus en plus par le biais de sites internet, avec des rencontres en milieu privé, ou dans des hôtels* », explique Sarah El Hamdani, salariée de l'association le mouvement du Nid, dans le Doubs. L'association nationale qui reçoit des financements publics agit auprès et pour les personnes en situation de prostitution et contre le système prostitutionnel.

« Parking Battant et rue de Dole »

À Besançon, le Mouvement du Nid qui compte une dizaine de membres organise des points de contact plusieurs fois par trimestre, le plus souvent le vendredi soir. « *Depuis le début de l'année, nous avons pu voir entre quatre*

et huit personnes sur la voie publique à Besançon », explique l'employée du Mouvement du Nid. Dans le Grand Est et en Franche-Comté, les réseaux de prostituées nigérianes se sont implantés ces dernières années. « *De tels réseaux ont déjà été démantelés dans le Doubs. Mais actuellement à Besançon, on voit surtout des femmes originaires des pays de l'Est (Roumanie, Albanie, Bulgarie).* »

La plupart du temps, ces femmes sont logées ensemble et s'installent quelques semaines dans le secteur avant de quitter les lieux. « *Ce sont très souvent des réseaux mouvants. On retrouve ces femmes dans le quartier de la gare Viotte, vers le parking Battant, l'ancien parking du Privé, rue Antide-Janvier, ou des petites rues près de la rue de Dole* », ajoute Sarah El Hamdani. Pour le Mouvement du Nid, l'objectif de ces maraudes est de nouer des liens, pour éventuellement proposer des rencontres avec ces femmes, dans des lieux où elles ne risquent rien, et leur offrir des solutions de sorties de la prostitution.



Coronavirus : Les travailleuses du sexe plongées dans une extrême précarité avec le reconfinement

06 novembre 2020

Lors du premier confinement, beaucoup ont dû s'endetter en l'absence de revenus. Cette fois, ils et elles n'ont d'autre choix que d'essayer de travailler, malgré le coronavirus. Des travailleurs et travailleuses du sexe sombrent dans l'extrême précarité, alertent des associations qui demandent une aide d'urgence à l'Etat. « *Elles ont peur du virus, comme tout le monde. Mais quand on ne sait pas ce qu'on va manger et où on va dormir le soir, il y a des priorités* », explique June Charlot, médiatrice santé à l'association Grisélidis, à Toulouse. Il parle de « la panique » au sein de la communauté face au reconfinement. Des questions reviennent de manière récurrente : « *Comment vais-je payer mon loyer ? Comment vais-je nourrir mes enfants ?* »

Les travailleuses du sexe « *aimeraient pouvoir ne pas travailler, se protéger, protéger la santé publique, mais elles sont difficilement en mesure de le faire. C'est une population exsangue* », déplore Sarah-Marie Maffesoli, coordinatrice à Médecins du Monde. « *La situation est désastreuse, y compris au niveau de la santé mentale* », s'alarme-t-elle.

90 % des travailleuses et travailleurs du sexe sont précaires

Elle estime que cette grande précarité concerne 90 % des travailleuses du sexe. Soit plusieurs dizaines de milliers de personnes. Des associations, dont Médecins du Monde, Aides et le Strass (le Syndicat du travail sexuel), réclament des

mesures de l'Etat, dont elles critiquent « *l'indifférence* ». Elles demandent notamment « *un fonds d'urgence pour compenser la perte de revenu durant le confinement* » et « *un moratoire sur les amendes, la pénalisation des clients et les arrêtés anti-prostitution* ».

Le Mouvement du Nid demande des « *tickets services pour de l'aide alimentaire* », dans la continuité des tickets qui avaient été distribués après le premier confinement par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement. Le Nid souhaite aussi que les travailleuses du sexe « *qui en ont besoin aient accès aux hébergements d'urgence* » mobilisés pour les femmes victimes de violences.

Une petite aide de l'Assemblée

Le député LREM Raphaël Gérard a fait voter lundi à l'Assemblée une augmentation du soutien financier de 90 000 euros pour 2021 aux associations qui accompagnent les travailleuses du sexe. « *Non, ça ne suffit pas. Mais cela permet de poser le sujet dans le débat public* », a dit le député. Il appelle à « *mettre entre parenthèses l'idéologie* », la ligne abolitionniste du travail du sexe, qui prédomine depuis la loi de 2016. « *Le bénéfice d'une aide reste conditionné à l'engagement dans un parcours de sortie de la prostitution* », déplore-t-il. « *Cela ne répond pas à l'urgence !* ». Et, note-t-il, cela n'a concerné que 250 femmes depuis 2016.

16 novembre 2020

Dans son livre intitulé « Guillaume au pays d'Alice », un jeune montpelliérain en situation de handicap dévoile une partie de sa vie intime avec une escort girl. Aujourd'hui, il plaide pour l'assistance sexuelle en faveur des personnes handicapées, une proposition qui dérange.

En écrivant son autobiographie, ce jeune homme handicapé milite en faveur d'une légalisation de l'assistantat sexuel en France.

Depuis sa naissance, Guillaume Bourdiaux souffre d'une infirmité motrice. Fin 2019, ce jeune homme aujourd'hui âgé de 23 ans a commencé à écrire sur sa vie sexuelle.

Il raconte d'abord le mal-être par rapport à son corps, l'impossibilité des rencontres. Un jour, il se fait appel aux services d'Alice, une escort girl ou courtisane, pour se confronter à un regard et un corps opposés au sien.

« Cela m'a apporté beaucoup de bien-être et un déclic psychologique » Guillaume Bourdiaux

Assistance sexuelle ou prostitution ?

Cette relation tarifée avec Alice devient récurrente. Le jeune homme, qui exerce le métier d'animateur social, la qualifie de thérapeutique. Au terme de prostitution, lui, préfère celui d'assistance sexuelle.

« Il faut penser aux personnes handicapées qui ne peuvent pas se faire plaisir seules sexuellement et qui ont besoin d'accom-

plissement. Pourquoi on les priverait de ce plaisir charnel ? » plaide le jeune montpelliérain.

Le Mouvement du Nid, à Montpellier partage pas du tout ce point de vue. Pour cette structure qui aide les personnes en situation de prostitution, une seule réponse est possible: c'est non à la prostitution.

Si Gaëlle Henry, chargée de développement de l'association comprend la démarche de Guillaume, elle a du mal à concevoir le statut d'assistante sexuelle.

« Nous, on part du principe que la sexualité, ce n'est pas un droit, mais une liberté » Gaëlle Henry, chargée de développement au Mouvement du Nid.

« L'assistance sexuelle parce que la personne est en situation de handicap, pour nous cela ne colle pas. Les personnes handicapées, où qu'elles vivent, ont besoin de relations affectives, d'une vie relationnelle et sexuelle, pas de juste consommer des services sexuels. » affirme encore la jeune femme.

De son côté, Guillaume affirme avoir davantage confiance en lui qu'avant et espère de plus en plus pouvoir rencontrer quelqu'un, connaître enfin une véritable relation amoureuse.

Autobiographique, « Guillaume au pays d'Alice » va plus loin qu'une simple histoire personnelle. Le livre milite pour que les pouvoirs publics s'intéressent à ce sujet tabou que représente la sexualité des personnes en situation de handicap.

Alors que de plus en plus d'étudiants galèrent pour boucler les fins de mois, depuis le début de la crise sanitaire, France Bleu Paris a recueilli le témoignage d'Alexandre, étudiant de 20 ans, à Saint-Denis, devenu « escort-boy » pendant le confinement pour « pouvoir se nourrir ».

« C'est dur d'avoir 20 ans en 2020 », déclarait Emmanuel Macron, lors de son allocution du 14 octobre 2020. « Dur » est sans doute un mot bien faible pour des milliers d'étudiants qui ont perdu leur job, leurs revenus, doivent suivre les cours chez eux, souvent seuls, loin de leur famille et des amis. Face à une précarité grandissante, certains ont opté pour d'autres solutions.

Il perd son job d'étudiant

Alexandre (son prénom a été modifié) est étudiant en droit, à l'université Paris 8 de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Avant le confinement, il avait, comme beaucoup d'autres jeunes, un job de livreur « au noir » pour une épicerie. Un emploi qui, avec sa bourse étudiante de 500 euros, lui permettait à l'époque déjà, seulement de « survivre ». Le jeune homme de 20 ans, est en « rupture familiale ». Ses parents qui sont en Guadeloupe sont sans emploi et ne peuvent pas l'aider financièrement.

Alors quand il a perdu son boulot, lors du premier confinement, la situation est devenue dramatique, « parce qu'avec un loyer de 285 euros pour mon logement étudiant, il ne me reste plus grand chose sur les 500 euros de ma bourse pour vivre ». Pendant le premier confinement, il a dû enchaîner plusieurs jours « sans nourriture, même pas de conserves, rien... alors j'ai rempli mon ventre en buvant de l'eau ».

200 euros ou 300 euros par soir

Il finit par craquer et décide de gagner de l'argent d'une toute autre manière : il devient « escort-boy » et propose ses « services » à des femmes. « Parfois, c'est juste pour de la compagnie et sinon c'est pour du sexe », avec des tarifs qui grimpent selon le type de prestation, la durée et le nombre de clientes lors du rendez-vous, « entre 150 euros et 300 euros par soir et même une fois jusqu'à 1 300 euros ».

Au bout de quelques mois, il s'inscrit sur un site spécialisé et répond aux annonces « très nombreuses même pendant le confinement ». De l'argent « facile » en apparence, mais gagné pourtant au prix d'un mal-être qui grandit chez l'étudiant.

« Je me sentais sale »

Alors, le mois dernier, il arrête. « J'étais épuisé physiquement, je me suis mis à prendre du viagra à 20 ans... Mais c'était surtout psychologiquement, je me sentais sale, j'avais du mal à me regarder ». Depuis qu'il a arrêté cette « activité », Alexandre doit de nouveau survivre avec un budget serré. « Ce serait bien que le gouvernement ait conscience que payer un loyer, l'électricité, faire des courses avec 500 euros, c'est impossible ». Il nous confie que dans son entourage, plusieurs jeunes hommes qui ont perdu, eux aussi, leur emploi pendant le confinement ont basculé dans le monde de la prostitution.

La précarisation, un des facteurs de la prostitution, mais pas le seul

Pour Sandrine Goldschmidt, chargée de communication au Mouvement du Nid, le témoignage d'Alexandre prouve bien que « la crise sanitaire et la précarisation qu'elle entraîne est un risque d'entrer en prostitution, pas simplement pour les jeunes mais pour toutes les personnes en situation de vulnérabilité ».

Si l'association n'a aucune donnée officielle, pour l'instant, pour évaluer un éventuel « effet du confinement », Sandrine Goldschmidt assure qu'elle reçoit beaucoup plus d'appels de « jeunes majeurs qui prennent contact ». Mais la précarité n'est pas la seule raison qui fait basculer un homme ou une femme, « la rupture familiale, par exemple, est un facteur de risque aggravant ». Sans oublier la banalisation de la prostitution « qui donne l'impression que c'est un métier comme les autres alors qu'il s'agit d'une violence ».

Le Mouvement du Nid accompagne chaque année entre 1 200 et 1 300 personnes en France, dont une centaine en Île-de-France.

08 décembre 2020

Le Mouvement du Nid est engagé dans la lutte contre la prostitution. En Eure-et-Loir, une quinzaine de femmes sont engagées dans un parcours de réinsertion qui a donné lieu à une exposition virtuelle. Quatre d'entre elles expliquent leur cheminement mais aussi les difficultés rencontrées pendant le confinement.

La période du Covid est particulièrement compliquée à vivre pour les femmes qui se prostituent. Entre celles qui se retrouvent confinées avec un homme violent, celles qui sont obligées de continuer à donner de l'argent à un proxénète et celles qui se retrouvent en garde à vue parce qu'elles sont allées bosser, la situation sanitaire rend leur vie plus douloureuse encore.

« *Quand tu es dans la prostitution et que tout s'arrête, tu n'as plus rien. Alors, tu es obligée d'aller travailler. Il y a le proxénète qui ne veut pas savoir que c'est le confinement et qui réclame son fric. Et puis, il faut payer l'hôtel tous les jours, sinon tu es à la rue. Il faut se nourrir. Alors tu y vas même si tu te retrouves en garde à vue.* »

UNE FEMME

C'est encore arrivé à une femme, il y a quelques jours, interpellée dans le Drouais. Noura Raad, salariée à l'antenne eurélienne du Mouvement Le Nid, est très au fait des difficultés rencontrées par les femmes encore dans la prostitution. Elle est aussi aux côtés de celles qui sont engagées dans un parcours de réinsertion.

Noura Raad très engagée contre les violences faites aux femmes continue à épauler Sonia, Lisbeth, Rose et Victoria (*) et fait régulièrement le point avec elles.

Ces quatre femmes n'ont pas les mêmes origines, pas les mêmes cultures. Mais, elles ont en commun d'être passées par la prostitution et surtout, d'avoir réussi à tourner cette sombre page de leur histoire, grâce au Mouvement du Nid.

Le Covid-19 est venu troubler leur parcours de réinsertion. Mais, elles s'accrochent et elles veulent y croire. Sonia déjà engagée dans son parcours de réinsertion depuis deux ans évoque le premier confinement.

« *Tout s'est arrêté brutalement. J'étais très inquiète. Je voulais continuer à travailler. Je n'en dormais plus les nuits. J'ai su que j'aurais droit au chômage partiel. Et pour le second confinement, je n'ai pas arrêté de travailler. Mon fils va à l'école. C'est mieux.* »

SONIA (En fin de réinsertion)

Il faut dire que Sonia venait de réussir à faire venir d'un pays de l'Est, son fils et sa mère. Son travail d'agent d'entretien lui permettait de mener enfin une vie normale, en famille.

Loin de se replier sur son bonheur familial, Sonia veut aider les autres. C'est grâce à elle que Victoria travaille désor-



mais comme agent d'entretien dans la même entreprise qu'elle.

Victoria a 24 ans, elle rêve d'être auxiliaire de vie. « *J'ai pu faire un stage à l'hôpital. J'aime beaucoup m'occuper des autres. Mais, ce travail d'agent d'entretien me permet de gagner un peu d'argent.* ». Elle a rejoint le Mouvement du Nid, il y a quelques mois : sa situation administrative stagne. Le confinement a tout compliqué.

Prêtes à s'engager

Lisbeth et Rose l'encouragent à tenir le coup. Lisbeth travaille chez Natriel depuis un an, Rose qui a une passion pour la pâtisserie espère pouvoir en faire son métier. Toutes les deux viennent d'emménager dans un appartement autonome. Rose peut enfin offrir une chambre à son petit garçon. Bien à lui et décorée avec soin.

Tourner le dos à la prostitution est un chemin difficile et plein d'obstacles.

Pas question pour elles de tourner le dos au Mouvement du Nid. Elles sont prêtes à s'engager à leur tour pour tendre la main à d'autres femmes et les aider à se sortir de l'ornière de la prostitution.

« *On ne peut pas oublier Le Nid. C'est grâce à lui qu'on a fait tout ce parcours. C'est à la fois une aide, un peu une famille. C'est là aussi qu'on y a de vraies amies. On est passé par la prostitution. On peut aider d'autres femmes parce qu'on sait exactement ce qu'elles vivent et ressentent.* »

SONIA, ROSE, LISBETH ET VICTORIA

Aider, par exemple cette jeune femme bulgare qui voudrait elle aussi tourner le dos à la prostitution et qui se révolte face à l'attitude de ses clients.

« *Nous on est obligées, on a une mère ou un enfant à qui il faut qu'on donne de l'argent. Mais, eux, ils ont une famille. Il y a un virus très dangereux, mortel, ils viennent quand même au risque de l'attraper et surtout de le transmettre à leur famille. Comment peuvent-ils faire ça ?* »

« Les méthodes de l'industrie pornographique sont identiques à celles des réseaux de traite des êtres humains »

Tribune. La pornographie n'est pas définie juridiquement. Pourtant, ce terme cache à lui seul une longue liste de violences sévèrement punies par le code pénal et par les conventions internationales : torture, viol, abus de vulnérabilité, proxénétisme, traite des êtres humains, incitation à la haine sexiste et raciste, injure sexiste, lesbophobe et raciste...

Partout dans le monde, les procès se multiplient et les survivantes parlent. En France, en septembre, une enquête préliminaire contre Jacquie et Michel pour viols et proxénétisme a été ouverte par le parquet de Paris. En octobre, quatre pornocriminels, producteurs pour Dorcel et Jacquie et Michel, étaient mis en examen pour viols, proxénétisme et traite d'êtres humains.

Ce que l'on désigne aujourd'hui par l'expression « industrie pornographique » et qui produit des milliards de dollars de bénéfices à travers le monde – 219 985 vidéos sont vues chaque minute sur Pornhub – dissimule, en réalité, des réseaux criminels proxénètes et de traite des êtres humains à

grande échelle. Les méthodes employées par l'industrie de la production de vidéos pornographiques sont sophistiquées et identiques à celles des réseaux de traite des êtres humains : rabattage, mise en confiance, soumission par le viol, exploitation, mise sous terreur, inversion de la culpabilité. Elle s'appuie sur le mythe archaïque et misogyne d'une femme objet sexuel qui serait avide d'autodégradation.

Des violences aux séquelles psychotraumatiques gravissimes

Les tournages des actes sexuels sous contrainte économique et morale, des agressions sexuelles et des viols, voire des actes de torture et de barbarie sont la réalité constante du système pornocriminel. Il piège des femmes vulnérables et les contraint, malgré leur refus clairement exprimé ou par surprise, à subir des sodomies, doubles pénétrations, viols collectifs, coups, gifles, étranglements, suffocations, jets d'urine, éjaculation faciale en meute...

Les délégations du Mouvement du Nid

Secrétariat national / 8 bis, rue Dagobert / BP 63 / F. 92114 Clichy Cedex T 01 42 70 92 40

E nidnational@mouvementdunid.org S <https://mouvementdunid.org>

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Moselle : 1 rue Châtillon / 57000 Metz

Permanence le jeudi de 15 h à 17 h

T 03 87 36 27 06 – P 06 70 80 07 45

E lorraine-57@mouvementdunid.org

Bas-Rhin : 6 rue d'Ingwiller / 67000 Strasbourg

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et

le mardi et vendredi de 14 h à 18 h

Lundi et jeudi 15 h-18 h (permanences conviviales)

T 03 88 32 77 67 – F 03 88 32 77 67

E alsace-67@mouvementdunid.org

Haut-Rhin : 18 rue Flora / 68100 Mulhouse

Permanence les lundis et jeudis de 15 h à 18 h

T 03 89 56 63 25 – P 07 81 24 31 57

E alsace-68@mouvementdunid.org

Auvergne-Rhône-Alpes

Rhône : 70 rue Rachais / 69007 Lyon

Accueil uniquement sur rendez-vous du lundi au

vendredi, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30

P 06 33 40 94 98

E rhonealpes-69@mouvementdunid.org

Bretagne

Morbihan : Cité Allende – 12 rue Colbert /

Bâtiment F 7686 / 56100 Lorient

Permanence le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30

T 02 97 83 24 39 – P 06 86 54 00 94

E bretagne-56@mouvementdunid.org

Bourgogne-Franche-Comté

Doubs : 2 rue de la Bibliothèque / 25000 Besançon

Permanence les lundis de 13 h à 17 h

et les 3^e samedis du mois de 13 h 30 à 16 h 30

T 03 81 83 02 03 – P 06 07 95 95 24

E franche-comte-25@mouvementdunid.org

Centre-Val-de-Loire

Eure-et-Loir : 38 avenue d'Orléans /

28000 Chartres

Permanence le vendredi de 14 h à 17 h à l'accueil de

jour de la Source : 13-15 rue de la Croix Jumelin /

28000 CHARTRES

Mardi et jeudi de 14 h à 17 h au 7 rue Henri Dunant :

/ 28100 DREUX

P 06 37 47 10 34

E regioncentre-28@mouvementdunid.org

Indre-et-Loire : 11 rue des Ursulines /

37000 Tours

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous

Permanence le jeudi de 14 h à 17 h

T 02 47 05 63 88

E regioncentre-37@mouvementdunid.org

Loiret : 39 rue Saint-Marceau / 45100 Orléans

Sur rendez-vous

T 02 38 81 74 83

E regioncentre-45@mouvementdunid.org

Hauts-de-France

Nord-Pas-de-Calais : 15 parvis St-Maurice –

BP 231 / 59002 Lille Cedex

Permanence le mardi de 13 h 30 à 18 h 30

T 03 20 06 14 08 – P 06 85 21 89 71

E hautsdefrance-59@mouvementdunid.org

Île-de-France

Coordination régionale : 8 av. Gambetta / 75020 Paris

T 01 43 66 54 85

E iledefrancecoordination@mouvementdunid.org

Essonne : Mairie de Brunoy – Place de la Mairie /

91800 Brunoy

T 06 23 05 14 12

E iledefrance-91@mouvementdunid.org

Hauts-de-Seine : BP 84 / 92243 Malakoff Cedex

Secrétariat : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

T 01 43 66 54 76

E iledefrance-92@mouvementdunid.org

Paris : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

Accueil sur rendez-vous du mardi au vendredi de

10 h 30 à 18 h

T 01 42 82 17 00

E iledefrance-75@mouvementdunid.org

Val de Marne : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

P 07 49 88 06 02

E iledefrance-94@mouvementdunid.org

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Gard : Contacter le Secrétariat national

Haute-Garonne : 14 rue du Sénéchal /

31000 Toulouse

Permanence le mardi de 14 h à 18 h et sur

rendez-vous les autres jours

P 06 38 75 10 29

E midipyrenees-31@mouvementdunid.org

Hérault : 2 rue Germain – Hôtel de Gérone /

34000 Montpellier

Permanence du lundi au vendredi de 9 h 30 à

12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

T 04 67 02 01 23

E languedocroussillon-34@mouvementdunid.org

Normandie

Calvados : 1 rue Nicolas Oresme – BP 6298 /

14067 Caen cedex 4

Sur rendez-vous

P 06 27 92 25 68

E normandie-14@mouvementdunid.org

Seine-Maritime : 3 rue Forfait / 76100 Rouen

Permanence les lundis de 14 h 30 à 16 h 30

P 06 89 25 81 92

E normandie-76@mouvementdunid.org

Pays-de-la-Loire

Loire-Atlantique : Pôle associatif Désiré Colombe

8 rue Arsène Leloup / 44100 Nantes

Permanence le mardi de 15 h à 18 h

P 06 32 57 66 41

E paysdeloire-44@mouvementdunid.org

Maine-et-Loire : 6 rue Ambroise Paré /

49100 Angers

T 09 86 30 61 61

P 07 63 88 63 24

E paysdeloire-49@mouvementdunid.org

Sarthe : Pôle associatif Roger Bouvet –

35 rue de Degré (1^{er} étage) /

72100 Le Mans

Permanence le jeudi de 15 h à 17 h

T 02 43 85 89 98 – P 06 78 59 64 78

E paysdeloire-72@mouvementdunid.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alpes-Maritimes : 13 rue du Congrès / 06000 Nice

Sur rendez-vous

P 06 41 80 71 28

E paca-06@mouvementdunid.org

Bouches-du-Rhône : 2 rue de la Loubière /

13006 Marseille

Sur rendez-vous

T 07 66 66 23 12

E paca-13@mouvementdunid.org

Var : Centres Sociaux de Toulon / Traverse des

Capucins / 83000 Toulon

Permanence le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et sur rdv

P 06 87 02 20 01

E paca-83@mouvementdunid.org

Département d'Outre-Mer

Martinique : 122 rue Lamartine

97200 Fort de France

P 06 96 71 66 22

E martinique-972@mouvementdunid.org

À l'étranger

Portugal : Associação 'O Ninho'

Associação « O Ninho » rua Luciano Cordeiro n°59

4° - 1150-212 Lisboa

T (00351) 213 53 02 73 ou (00351) 213 52 74 44

E geral@oninho.pt

Crédits illustrations – Tous les visuels sont la propriété du Mouvement du Nid, à l'exception de : Marc Hellebois (p. 12) ; Bearboz (pp. 13, 14, 16) ; Fondation des Femmes (p. 17) ; Alice Sandrin (p. 28) ; Sandrine Goldschmidt (p. 31) ; Virginie Boutin, Sist'Aiyo | Mouvement du Nid Eure-et-Loire (p. 34) ; Solidatech, Agence du Don en Nature (p. 45) ; CAP international (p. 51) ; Radio France - Justine Hagard (p. 60) ; RS et Jean-Claude Samyde (p. 60) ; RCF Alsace (p. 64) ; Visuel Hunt (p. 65) ; Le Parisien, Guénaèle Calant (p. 68) ; L'Écho Républicain (p. 74)

